Mesdames, Messieurs,

En tant que Président nouvellement élu de l'association Entreprendre Ensemble, il m'appartient d'introduire le rapport d'activités de l'année 2013.
En préambule, permettez-moi d'adresser mes remerciements aux membres du Conseil d'Administration qui m'ont fait l'honneur de me confier la présidence d'Entreprendre Ensemble. J'ai conscience que la tâche est importante car je sais la place qu'occupe cette association dans l'articulation des dispositifs d'accès à l'emploi des habitants du territoire Flandre / Dunkerque.

Je remercie en particulier le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Patrice Vergriete, qui a soutenu ma candidature. Il a également fait le choix, au sein de la Mairie de Dunkerque, de mettre sous une même délégation l'économie et l'insertion. C'est une vision politique pour notre territoire dans laquelle je m'inscris complètement. Cette connexion, indispensable à nos yeux, vous donne le sens de ce que doit être notre action au sein de l'association Entreprendre Ensemble.

En 2013, Entreprendre Ensemble a évolué, dans un contexte économique difficile. La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Banque de France en attestent dans leur étude de conjoncture annuelle intitulée : "***2013 : une année à oublier pour les entreprises de la Côte d'Opale***".
C'est dans ce contexte spécifique que je vous propose de situer les résultats des différents dispositifs portés par Entreprendre Ensemble.

- ***La Maison de l'emploi*** *a réalisé 14 actions réparties dans les 4 axes d'interventions de son cahier des charges : l'observation territoriale de l'emploi, l'anticipation des mutations économiques, la consolidation de l'emploi local et la levée des freins sociaux et culturels à l'emploi.*
  Bien entendu, en 2013, il faut souligner l'implication de la Maison de l'Emploi dans le partenariat de qualité mis en place entre le Service Public de l'Emploi, la Région et Entreprendre Ensemble avec les donneurs d'ordres (DKLNG, GRTgaz et le Grand Port Maritime de Dunkerque). Depuis son démarrage ce partenariat a facilité l'accès aux emplois proposés sur le chantier avec un réel impact sur les demandeurs d'emploi de notre bassin d'emploi.
  Pour autant, ce chantier arrive progressivement à son terme et je souhaite que les équipes d'Entreprendre Ensemble se mobilisent avec les partenaires et les donneurs d'ordres pour que les personnes qui ont accédé au chantier puissent valoriser leurs compétences auprès d'autres entreprises de notre territoire.

- *En ce qui concerne les jeunes, les résultats de* ***la Mission locale*** *font apparaître, une légère hausse de l'accès aux mesures d'emploi et de formation (+ 0,3 %) ce qui est encourageant car l'année précédente avait déjà été l'année où le nombre de solutions avait été le plus élevé depuis 10 ans.*

  Cependant, si l'on précise l'analyse, on constate que ***les emplois d'avenir*** *impactent fortement les résultats en matière d'accès à l'emploi. Nous devrons veiller à ce que les jeunes entrés dans ce dispositif bénéficient d'****un tutorat de qualité, d'un accompagnement dans l'emploi, d'un accès systématique à la formation et surtout nous devons nous préparer à anticiper la fin de ces contrats pour ne pas laisser les jeunes sans solution****.*
  D'autre part, ***la Mission Locale a maintenu l'accès des jeunes qu'elle accompagne aux contrats en alternance****. L'action volontariste de la Mission Locale et de ses partenaires (Pôle emploi, les organismes de formation, les centres d'apprentissage, la Maison de l'emploi) a permis de maintenir le nombre de contrats signés pour les jeunes suivis par la structure alors que ceux-ci sont globalement en baisse au niveau régional. Il conviendra de poursuivre dans cette voie en 2014.*

- ***L'école de la 2e chance*** *a atteint ses objectifs : le taux de 60% de sorties positives a été maintenu, l'école poursuit son ancrage territorial et voit son réseau d'entreprises s'enrichir. En 2013, le site de Boulogne sur mer a réalisé son premier exercice annuel et les résultats sont au rendez-vous. Le partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation présents sur ce territoire est de grande qualité.*
  Par ailleurs, notre territoire a pu profiter de l'implantation de ***la Plateforme Territoriale pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes****. Cette plateforme a été mise en place à la demande de la Région. Elle s'appuie sur 21 chefs de file métiers et vise à mettre en place un circuit court vers l'emploi entre des jeunes et des employeurs du territoire.*

- *En ce qui concerne* ***le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*** *les objectifs sont également atteints. Ce dispositif vise à accompagner vers l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée, des allocataires du RSA, des jeunes peu qualifiés et des travailleurs handicapés.*
  En 2013 : 4 948 personnes ont été accompagnées, 1 334 personnes nouvellement accueillies. On a pu constater 4 771 accès à l'emploi et à la formation et 636 sorties positives (formations de longue durée et accès à l'emploi marchand de plus de six mois).

- *Dans le rapport qui suit, vous pourrez également constater les travaux réalisés pour promouvoir* ***l'Économie Sociale et Solidaire****. Nos équipes ont notamment accompagné 41 projets dans ce domaine et ont organisé le village des solidarités qui a été visité par plus de 5 000 personnes.*

Les résultats sont encourageants mais il convient de rester attentif au nombre important de demandeurs d'emploi sans solution sur notre territoire.

J'en profite pour remercier l'ensemble des équipes d'Entreprendre Ensemble qui ont œuvré toute l'année dans l'accompagnement à l'emploi de nos concitoyens. Ces quelques lignes me permettent également de rendre hommage au travail Monsieur Michel Tibier, directeur général qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mai 2014.

Mais rien de tout cela ne serait possible sans le soutien de nos partenaires *:*

- *Les partenaires institutionnels : l'Europe, l'État, la Région, le Département, les intercommunalités (la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais) et les villes partenaires ;*
- *Nos partenaires acteurs du monde économique : les chambres consulaires, les branches professionnelles et les partenaires sociaux, les acteurs de la création d'activité et de la création d'entreprise, l'agence de développement économique Dunkerque Promotion ;*
- *Nos partenaires de Pôle emploi, de l'Agence d'urbanisme et l'ensemble des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion par l'activité économique.*

De nouveaux chantiers nous attendent et je souhaite que nous soyons tous au rendez-vous : chacun dans son rôle et qu'il n'en manque pas un ! Je ne vois pas d'autre manière d'affronter les défis qui nous attendent.

Nous nous mobiliserons lors de la prochaine conférence pour l'emploi voulue par le Président de la Communauté Urbaine*. Elle sera pour nous l'occasion de définir la nouvelle feuille de route d'Entreprendre Ensemble. Sous la conduite de l'encadrement de l'association, nous ferons en sorte que notre projet associatif soit mobilisateur et dynamisant pour l'ensemble des collaborateurs. Cette performance est attendue par les acteurs du territoire. Sans cette énergie comment pourrions-nous prétendre accompagner durablement les personnes à l'emploi ?*

Jean-Yves Fremont,
Président d'Entreprendre Ensemble

Sommaire du rapport d'activités d'Entreprendre Ensemble

La gouvernance 3

Le contexte économique 4

Le contexte institutionnel et partenarial 8

Organigramme 13

Ressources humaines 14

Communication 15

Finances 16

La Maison de l'Emploi 17

Le développement de l'Économie Sociale et Solidaire 28

Le Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi (PLIE) 32

La Mission Locale 41

La plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre-Dunkerque 51

L'école de la 2e chance Côte d'Opale 52

Le Bureau Information Jeunesse 54

Orientations 2014 55

→ La gouvernance

Les membres de l'association Entreprendre Ensemble

Membres de droit

→ Sont membres de droit obligatoires :

La Communauté Urbaine de Dunkerque

- → Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
  Le Vice président à l'insertion
- → 16 conseillers communautaires représentant les communes adhérentes au PLIE

L'État

- → Le Sous-préfet
- → Le Directeur Unité Territoriale Direccte Nord Lille

Pôle emploi Nord Pas-de-Calais

- → La Direction Régionale
- → Le Directeur territorial délégué Flandres-Côte d'Opale
- → 2 Directeurs d'Agences locales pour l'Emploi

→ Sont membres de droit à leur demande :

Le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais
Le Conseil Général du Nord
Les intercommunalités et les communes distinctes de la collectivité territoriale fondatrice

Membres associés

→ Sont membres associés de catégorie A :

- → Le Procureur de la République ou son représentant
- → L'inspecteur d'Académie ou son représentant
- → Le Directeur de la Direction Régionale des Affaires culturelles ou son représentant
- → Le Directeur de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant
- → Le Directeur de la CAF ou son représentant
- → Le Directeur de la Délégation Régionale aux Droits de la Femme ou son représentant
- → Le Directeur du CRIJ ou son représentant
- → Le Directeur de l'AFPA ou son représentant
- → La Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale
- → La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- → L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre Dunkerque
- → Trois personnes qualifiées
- → Dunkerque Promotion
- → Initiative Flandre
- → BGE Flandre Création

→ Sont membres associés de catégorie B :

- → Cadres Littoral
- → Centre Inter institutionnel de Bilan de Compétences
- → Conseil de Développement Durable de l'Agglomération
- → Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)
- → Association des Anciens des Chantiers de France (AACF)
- → Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE)
- → FONGECIF
- → SODIE
- → Union Locale CFDT
- → Union Locale CFE-CGC
- → Union Locale CFTC
- → Union Locale CGT
- → Union Locale FO
- → UNSA Education
- → FSU
- → CGPME
- → MEDEF
- → UIMM
- → UPA
- → AAE
- → AAE Profil
- → ACM
- → AFEJI
- → ADUGES
- → AFPI
- → APP
- → CAMPUS PRO
- → CEFRAL
- → CEPA
- → CFPPA
- → CREFO
- → CUEEP
- → Format Concept
- → GRETA
- → ID Formation
- → INSTEP Formation
- → IRTS
- → SIFOP
- → X 2000
- → CIDFF
- → CIO
- → ADSSEAD
- → Tremplin/Aider
- → APAHM
- → CIEDIL
- → Association Louise Michel
- → Les Papillons Blancs
- → CEFIR

Le contexte économique

Entreprendre Ensemble inscrit ses actions dans le périmètre de la zone d'emploi Flandre Dunkerque. Au cœur de cette zone, la Communauté Urbaine de Dunkerque regroupe 17 communes, pour une population totale de **200 104 habitants en 2011**, soit 79 % de la population du bassin d'emploi.

Entreprendre Ensemble intervient également au titre de la Mission Locale sur le périmètre des Communautés de Communes de Flandre et de l'Yser.

Ce chapitre est construit à partir des éléments transmis par l'Observatoire de la Maison de l'emploi animé par l'AGUR ainsi que d'études produites par nos partenaires.

L'emploi

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Banque de France dans leur étude de conjoncture annuelle font valoir que cette année 2013 est "une année à oublier pour les entreprises de la Côte d'Opale". En effet, un tiers des entrepreneurs de la Côte d'Opale interrogés, déclarent une baisse globale de leur chiffre d'affaires. Par ailleurs, l'Urssaf fait état d'une baisse de l'emploi salarié privé sur le dunkerquois durant cette année (-1,2 %). L'enquête fait valoir que dans ce contexte difficile, ce sont les petites entreprises et les commerces de proximité qui ont le plus souffert. En revanche, les entreprises de plus de cent salariés et plus globalement les entreprises tournées vers l'extérieur ont été portées par une croissance externe plus favorable aux niveaux européen et mondial.

Il convient cependant de relever un paradoxe : si la situation économique de la Côte d'Opale n'a pas été bonne, le taux de chômage de la zone d'emploi de Dunkerque (12,2 % au 4e trimestre soit - 0,3 pts) ainsi que la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) se sont stabilisés tout au long de l'année alors que les chiffres régionaux étaient en progression.

De plus, la baisse de la demande d'emploi a été particulièrement forte pour les jeunes de moins de 25 ans en fin d'année (-5,4 % en décembre 2013), et elle s'est poursuivie au premier trimestre 2014 (-10 % en mars).

Deux éléments particuliers contribuent à expliquer ces chiffres : l'impact sur l'emploi local de la construction du Terminal méthanier -deuxième chantier de France- d'une part, et la mise en œuvre des Emplois d'avenir d'autre part, nouvelle mesure gouvernementale en direction des jeunes peu qualifiés.

*L'emploi est à nouveau en baisse depuis le milieu de l'année 2012**

Suite à la chute des années 2008 et 2009, le nombre d'emplois était reparti lentement à la hausse.

Depuis le milieu de l'année 2012 il est à nouveau en diminution et atteint au 2e trimestre 2013 le niveau le plus bas depuis le début de la "crise" en 2008. Il affiche un déficit de 3 800 emplois par rapport au 2e trimestre 2008.

Comme d'autres territoires productifs connectés aux marchés nationaux et internationaux, le Dunkerquois a fortement souffert des chocs conjoncturels et a subi des pertes d'emplois plus importantes qu'aux niveaux régional et national.

Depuis 2009, le mouvement en dents de scie se poursuit.

En 2010 l'emploi salarié du territoire a entamé un mouvement de rattrapage soutenu par l'intérim ; mouvement ralenti dès 2011 et inversé à partir du milieu de l'année 2012. L'évolution en dents de scie de l'emploi salarié du territoire est liée à la flexibilité de l'emploi, notamment par le poids de l'intérim.

Évolution du nombre d'emplois salariés dans la zone d'emploi de Dunkerque, données corrigées des variations saisonnières

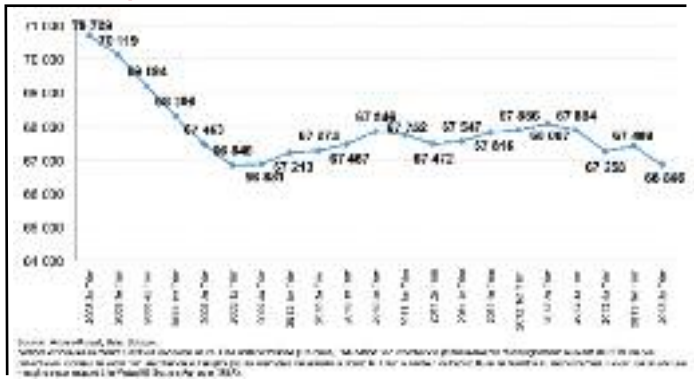

Évolution de l'emploi salarié, base 100 au 4e trimestre 2009

Un profil économique spécifique

L'industrie reste le secteur d'activité majeur du territoire dunkerquois. Toutefois le nombre d'emplois dans les services a atteint en 2012 (derniers chiffres disponibles) un niveau comparable.

Répartition des salariés sur la zone d'emploi de Dunkerque

Secteur LIP : secteur en Lien direct et quasi exclusif avec l'activité Industrielle et Portuaire

Répartition des salariés en France

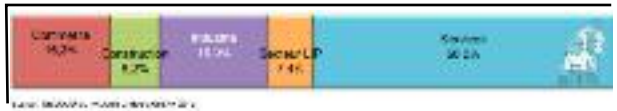

La sidérurgie domine l'emploi industriel et est surreprésentée dans le Dunkerquois. En effet, cette branche regroupe 29,2 % des emplois industriels de la zone d'emploi, alors qu'ils n'en représentent que 1 % au niveau national.

Les emplois salariés dans le domaine des services rejoignent le niveau des emplois industriels. Toutefois, parmi ces emplois de services, c'est l'intérim qui est le plus présent, 11,2 % ; intérim dont la plus grande partie des missions est dévolue à l'industrie.

Répartition des salariés du secteur privé travaillant dans les services en 2010 : les 10 premières branches de la zone d'emploi de Dunkerque

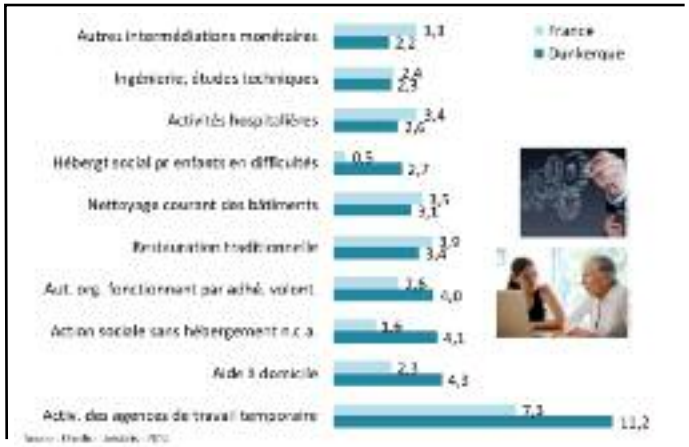

Répartition des missions d'intérim par secteur d'activité

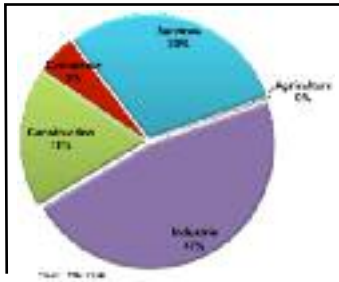

*Des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité**

Depuis 2008, les emplois industriels ont fortement diminué. Cette baisse s'est concentrée sur les années 2009 et 2010. Depuis, ce secteur retrouve une légère dynamique sur le territoire, quand il continue de diminuer en région et en France.

Les secteurs en lien direct et quasi exclusif avec l'activité industrielle et portuaire ont eux aussi diminué depuis 2008. Malgré un léger rebond en 2011, ces derniers ne profitent pas de la dynamique de l'activité industrielle.

Les emplois dans le commerce se maintiennent en 2012.

Les emplois dans la construction, qui se maintenaient les deux années précédentes, ont diminué en 2012, comme aux niveaux régional et national.

À l'inverse, les emplois dans les services ont augmenté depuis 2008. Néanmoins, cette augmentation s'est concentrée sur une seule année, 2010, et phénomène nouveau, ce secteur est en diminution depuis.

L'augmentation de l'emploi dans les services en 2010 est soutenue par l'intérim, qui a diminué en 2012.

** Les données concernant l'emploi salarié sur l'ensemble de l'années 2013 n'étaient pas disponibles au moment de l'écriture du rapport.*

Répartition en % des salariés du secteur privé travaillant dans l'industrie en 2010 : les 10 premières branches de la zone d'emploi de Dunkerque

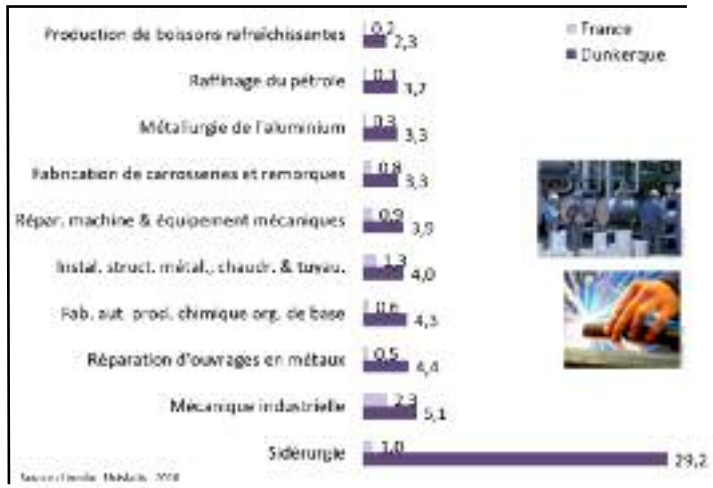

Évolution de l'emploi salarié privé, par secteur d'activité, entre décembre 2008 et décembre 2012, dans la zone d'emploi de Dunkerque

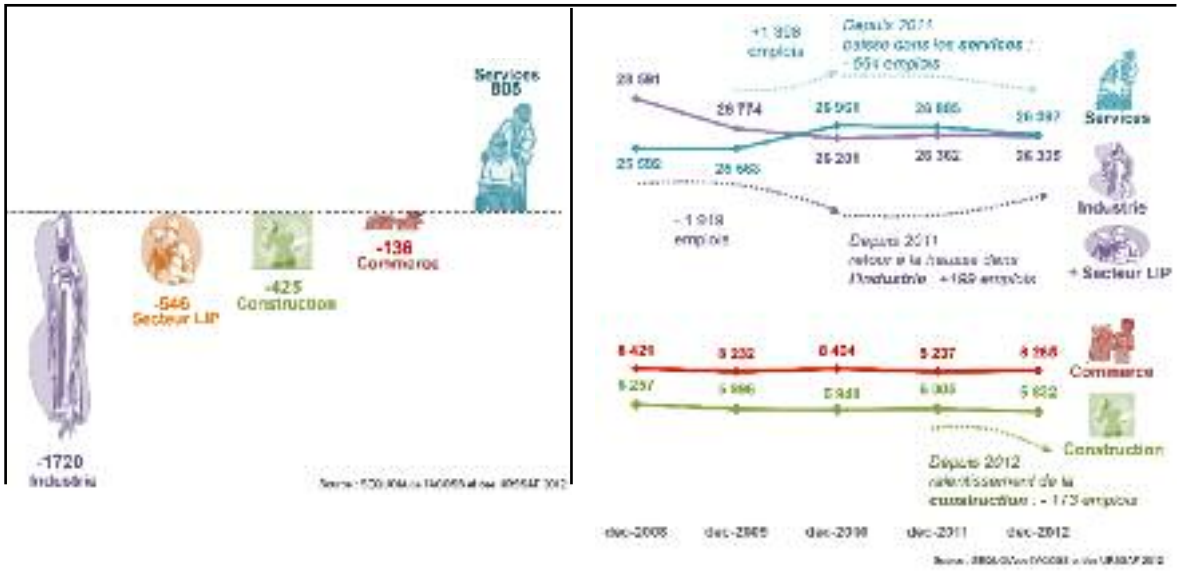

→ Les caractéristiques du chômage

25 728 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) toutes catégories, dont 22 114 de catégories A, B, C à fin décembre 2013.
Depuis 2010, la zone d'emploi de Dunkerque résiste mieux à la montée du chômage, l'augmentation y étant moins importante qu'aux niveaux régional et national.

Nombre de DEFM dans la zone d'emploi de Dunkerque, cat.A, B, C, données CVS-CJO

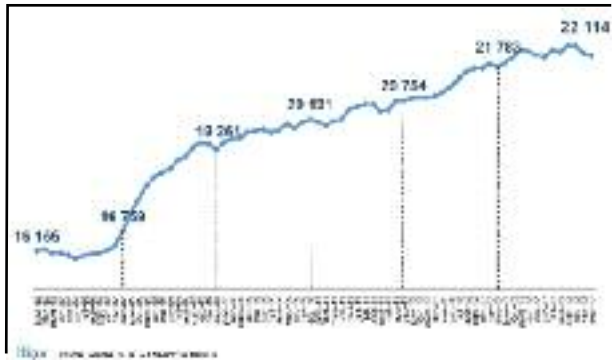

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi, cat.A, B, C, base 100 mars 2008

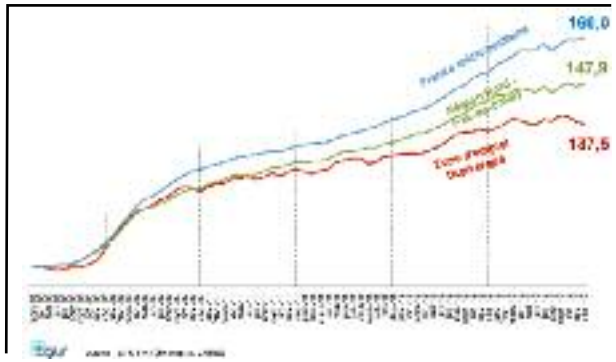

Des évolutions contrastées

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi cat.A, B, C, zone d'emploi Dunkerque, base 100, mars 2008, données CVS-CJO

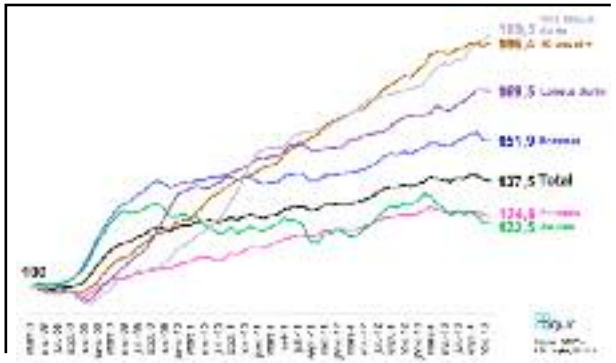

Nombre de DEFM par catégorie, dans la zone d'emploi de Dunkerque, cat.A, B, C, données CVS-CJO

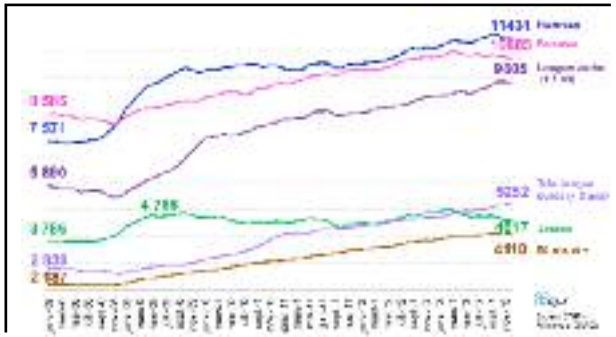

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi en diminution en 2013 : 4 600 personnes
Fortement impactés en début de crise, fin 2008 début 2009, les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans voient leur nombre se stabiliser depuis autour de 4 700 personnes. Après le pic de 2009, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a dans un premier temps légèrement diminué, avant de remonter en 2012 et de repartir à la baisse en 2013.

Depuis le milieu de l'année 2009, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi varie plus favorablement dans la zone d'emploi de Dunkerque qu'au niveau national.

Augmentation du nombre de seniors : 4 110 personnes
Le nombre de quinquagénaires en recherche d'emploi poursuit son augmentation régulière et importante, entamée depuis le début de la crise économique (+ 86,4 % depuis mars 2008). Ils représentent aujourd'hui 19 % des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Dunkerque, soit 5 points de plus qu'en 2008. Bien qu'importante, cette augmentation est plus faible qu'aux niveaux régional (+ 112,5 % depuis mars 2008) et national (+ 119,3 %).

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 9 800 personnes (inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an). Ils représentent fin décembre 2013, 44 % des demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Dunkerque. Cette proportion est 3 points en dessous du niveau régional mais 2 points au-dessus du niveau national. Plus de la moitié d'entre eux (54 %) sont en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans.

Évolution du nombre de demandeurs de moins de 26 ans, cat.A, B, C, base 100 mai 2009

Stabilisation du nombre de femmes : 10 680 personnes
Depuis le mois de mars 2013, le nombre de femmes demandeurs d'emploi diminue très légèrement (moins 300 personnes en 9 mois).

4 demandeurs d'emploi sur 9 ont un niveau de formation BEP / CAP

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi dunkerquois diffère peu de celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région Nord Pas-de-Calais.

Niveau de formation des DEFM, fin décembre 2013

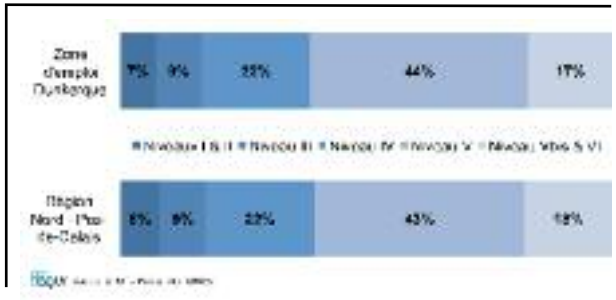

Évolution du taux de chômage

Le taux de chômage

Avec un taux de chômage estimé à 12,2 % au 4e trimestre 2013, la zone d'emploi de Dunkerque reste en dessous du niveau régional (13 %) mais au-dessus du niveau national (9,8 %).

Le taux de chômage place la zone d'emploi de Dunkerque au 5e rang dans la région Nord Pas-de-Calais. Les territoires limitrophes se placent aux extrêmes, avec au sud la Flandre-Lys ayant le taux de chômage le plus bas de la région, 8 % (territoire résidentiel) et le Calaisis ayant un taux élevé, 16,3 % (l'un des plus élevé de France avec Lens-Hénin, derrière Agde-Pézenas dans l'Hérault et Thiérache dans l'Aisne).

Taux de chômage au 4e trimestre 2013

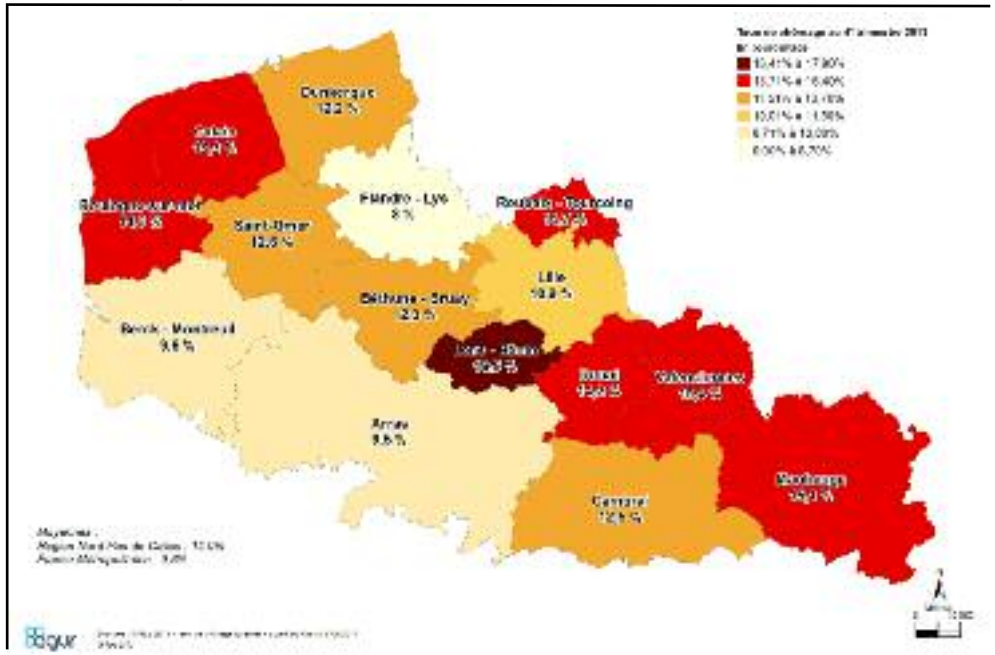

Une meilleure résistance à la montée du chômage

Depuis 2010, le taux de chômage de la zone d'emploi de Dunkerque est, avec la Flandre-Lys, le seul à s'être stabilisé dans la région Nord Pas-de-Calais.

Évolution des taux de chômage des zones d'emploi de la région Nord Pas-de-Calais du 4e trimestre 2009 au 2e trimestre 2013

→ Le contexte institutionnel et partenarial

Entreprendre Ensemble est une structure, initiée par les Collectivités Locales qui vise à mutualiser des moyens, essentiellement publics, au service des habitants de la zone Flandre Dunkerque qui souhaitent accéder ou retrouver un emploi. L'association accorde une attention particulière aux personnes qui sont fragilisées dans leur insertion sociale et professionnelle.
Elle anime un pacte territorial pour l'emploi l'insertion et la formation qui s'appuie sur des principes suivants :

→ **Avec les institutions**

• Mutualisation des moyens et recherche de partenariat systématique avec l'Union Européenne, le Service Public de l'emploi, la Région, le Département, les intercommunalités, les villes, dans un souci d'articulation des moyens de chaque institution et de complémentarité avec le droit commun

→ **Avec les partenaires socio-économiques**

• Contacts directs avec les employeurs dans une logique de valorisation des compétences des personnes accompagnées.
• Recherche, avec l'entreprise, du meilleur compromis entre les approches sociale et économique.
• Mobilisation des entreprises dans une logique de partenariat pragmatique en articulation avec les services de Pôle emploi (accès à l'emploi), la Région et les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (accès à la formation préalable à l'emploi).
• Recherche de partenariat avec les chambres consulaires, les partenaires sociaux lors de la mise en place de plans d'actions territorialisés.

→ **Avec les personnes accompagnées**

• Prise en compte des personnes dans leur globalité en valorisant leurs compétences tout en prenant en considération les freins à l'emploi.
• Contractualisation personnalisée sur la base d'une dynamique de parcours social et professionnel dont la finalité posée dès le départ est l'accès à l'emploi durable.
• Un accueil et un accompagnement de proximité et une offre de service de qualité.

Pour ce faire, Entreprendre Ensemble met en œuvre les dispositifs suivants :

→ la Maison de l'Emploi de la région dunkerquoise ;
→ le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, (PLIE) de la Communauté Urbaine de Dunkerque ;
→ la Mission Locale de l'agglomération dunkerquoise ;
→ l'école de la 2e chance Côte d'Opale (e2c) ;
→ la plate-forme pour l'avenir et l'emploi des jeunes Flandres Dunkerque.

L'association porte également des conventions spécifiques en lien avec ses domaines d'activité (promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, portage du Bureau Information Jeunesse, de l'Espace Info Formation de la Région…)
Entreprendre Ensemble structure ses plans d'action en s'appuyant sur des départements qui interviennent de manière transversale. À ce titre, elle développe son activité dans les domaines suivants :

→ accompagnement global en proximité des jeunes et des adultes en difficulté ;
→ accès à l'orientation et la formation ;
→ accès à l'emploi et aux mesures d'insertion ;
→ développement solidaire.

Son offre de services repose sur l'engagement de différentes institutions et financeurs qui interviennent dans ces champs d'intervention. C'est pourquoi, pour l'année 2013, il est important de rendre compte des évolutions des financements des principaux financeurs et des relations entretenues avec nos partenaires institutionnels.

→ La mobilisation des moyens alloués par l'État et les relations avec ses services

Tout d'abord, il faut souligner que le poids du financement de l'État représente 28 % du budget de l'association soit 2 312 417 € dont 206 213 € sont redistribués.
Un partenariat régulier et de qualité est développé sur le territoire avec les Services de la Sous-préfecture de l'arrondissement de Dunkerque et l'animatrice territoriale de la Direccte. Ces services qui interviennent en proximité, apportent un soutien précieux à l'activité d'Entreprendre Ensemble. Dans le même temps, la direction de l'association contribue aux instances locales intervenant sur le thème de l'emploi aux premiers rangs desquelles on citera :

→ les rencontres du Service Public de L'Emploi Local élargi animées par Monsieur le Sous-préfet de Dunkerque ;
→ le groupe de travail emploi / formation du contrat Urbain de Cohésion Social expérimental mis en œuvre avec la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Par ailleurs, Entreprendre Ensemble est en contact avec les services de l'État au niveau national (DGEFP) et régional (Direccte) dans le cadre de son appartenance au réseau des Missions Locales (UNML et ARML), des PLIE, Maisons de l'emploi (Alliance Villes Emploi) et du réseau des e2c.
L'État est donc un financeur majeur de trois des quatre dispositifs socles de l'association (Mission Locale, Maison de l'emploi, école de la 2e chance). À ce titre, Entreprendre Ensemble pour chacun de ces dispositifs rend compte de leur activité régulièrement aux services de l'État aux travers de dialogues de gestion. Par ailleurs l'État est convié aux comités de pilotage du PLIE.

→ Le soutien de l'État à la Maison de l'Emploi

Entre 2012 et 2013 la renégociation des moyens affectés aux Maisons de l'emploi en France et sur la région Nord Pas-de-Calais, s'est concrétisée sur Dunkerque par une légère baisse des financements de 3 %, ce qui constitue une baisse de 49 % sur les trois dernières années.
L'État qui, dans le dialogue de gestion (un bilan intermédiaire et un bilan final) a conforté la qualité du programme proposé, a invité la Maison de l'emploi à repositionner certains projets innovants sur le FSE ce qui a permis d'atténuer la baisse globale des moyens affectés.

→ Le soutien de l'État à la Mission Locale

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec l'État constitue le cadre majeur du fonctionnement de la Mission Locale.

Cette année 2013 se situe dans la période de contractualisation 2011-2013. Cette convention fixe les objectifs prioritaires de la Mission Locale en matière d'accueil, d'accompagnement, d'accès à la formation et d'accès à l'emploi des jeunes et d'ingénierie locale. Elle donne lieu à la mise en œuvre d'un dialogue de gestion entre la Mission Locale et les Représentants de l'État (Direction Régionale et Direction Départementale). Lors de ce dialogue de gestion, les partenaires conviennent des objectifs à atteindre et évaluent, dans l'année, la réalisation de ces objectifs.
Le dialogue de gestion de 2013 a permis de constater que l'ensemble des objectifs fixés par l'État en 2012 à la Mission Locale ont été atteints voire, pour la plupart, dépassés.
Pour l'année 2013 l'État et la Mission Locale se sont entendus sur une formulation des objectifs, centrée sur des indicateurs prioritaires essentiellement tournés vers **l'accès à l'emploi** avec un effort spécifique sur l'alternance et les emplois d'avenir et **l'accompagnement renforcé des jeunes fragilisés dans leur insertion sociale et professionnelle au travers notamment du dispositif CIVIS** (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale).
En 2013, la Mission Locale a apporté une attention particulière au déploiement de deux types de mesures en direction des jeunes : **le développement de l'alternance et la mise en œuvre des Emplois d'avenir.** Sur cette nouvelle mesure Emplois d'avenir déployée durant l'année 2013, la Mission Locale a d'ailleurs bénéficié de moyens complémentaires au travers de crédit d'accompagnement et de crédits spécifiques portant sur la promotion du dispositif et le développement de l'accès à la formation.
En complément des moyens pour l'accompagnement des jeunes bénéficiant du CIVIS, la Mission Locale gère une enveloppe financière : le Fonds d'Insertion Professionnel des Jeunes (FIPJ) et les allocations CIVIS. Il permet, d'une part, de mobiliser des moyens pour lever les freins à l'emploi ou à la formation et, d'autre part, de financer des actions ou prestations facilitant l'insertion professionnelle.
De plus, la Mission Locale redistribue les allocations individuelles octroyées aux jeunes de ce dispositif lorsque ceux-ci sont entre deux étapes de parcours.
En 2013, une enveloppe spécifique a été dédiée à la mise en œuvre des Emplois d'avenir. Elle a contribué à une augmentation du budget de la Mission Locale de 5 %.

Les conventions spécifiques portées par la Mission Locale :

→ ***Le Comité Local d'Aide aux Projets***

L'État soutient également le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) qui attribue des aides financières à des jeunes qui souhaitent développer un projet économique, social ou culturel. La subvention a été maintenue.

→ ***L'accompagnement des jeunes Sous Main de Justice***

L'État a soutenu jusqu'en juin 2011 une action spécifique à destination des jeunes CIVIS Sous Main de Justice (SMJ) qui a permis de renforcer les liens entre la Mission Locale, le Centre pénitentiaire et les services de prévention. Depuis 2012 et également pour 2013, cette action a été réorientée sur des fonds européens.

→ ***Le parrainage***

Comme les années précédentes, l'État a soutenu le développement du parrainage. le parrainage bénéficie également du soutien de fonds européens sur 2013.

→ Le soutien de l'État au PLIE

Le PLIE ne bénéficie pas de financements directs de l'État.
En revanche les participants du PLIE peuvent mobiliser des mesures et des aides pour l'emploi mises en place par l'État. C'est le cas notamment des contrats aidés : Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accès à l'Emploi portés par les collectivités locales ainsi que toutes les formes de contrats proposés par les structures d'Insertion par l'Activité Économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'intérim d'insertion, entreprises d'insertion, associations intermédiaires).

→ Le soutien de l'État à l'école de la 2e chance Côte d'Opale

L'État s'est engagé avec la Région, l'Europe, la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale et la Communauté Urbaine de Dunkerque dans la création sur le territoire d'une école de la deuxième chance. À ce titre, l'État a été promoteur du dispositif e2c de manière à ce qu'il soit présent sur l'ensemble du territoire régional. Sur Dunkerque, l'implantation d'une école a été confiée à Entreprendre Ensemble. Sur le site de Coudekerque-Branche, l'e2c est conventionnée pour accueillir 150 jeunes. La ville de Coudekerque-Branche participe au financement de l'e2c.
L'État intervient financièrement à hauteur de 33 % du budget de fonctionnement et participe aux comités de pilotage.
Fin 2012, l'État et la Région ont souhaité qu'une antenne de l'e2c soit ouverte sur Boulogne-sur-Mer, en collaboration avec la communauté d'agglomération du Boulonnais. Elle est portée par Entreprendre Ensemble. Cette antenne a effectué son premier exercice annuel complet en 2013. Elle a accueilli 90 jeunes dans l'année.
Les deux sites de l'e2c ont également bénéficié de fonds de l'Agence de cohésion Sociale et pour l'égalité des chances pour des projets spécifiques.

→ Le contrat urbain de cohésion sociale

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de l'implication d'Entreprendre dans le groupe emploi /formation du Contrat Urbain de Cohésion sociale expérimental mis en œuvre sur les territoires du Sud de Dunkerque et sur Saint-Pol-sur-Mer. Dans ce cadre, en lien avec les services de la Communauté Urbaine et la Sous-préfecture, Entreprendre Ensemble et Pôle emploi ont animé le volet emploi formation d'un groupe de travail dans lequel étaient également associés d'autres partenaires dont les villes de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, la CAF…
Des moyens spécifiques ont été accordés à Entreprendre Ensemble pour permettre l'accès des habitants des quartiers sud et quartiers ouest de Saint-Pol-sur-Mer à ses offres de services : 3XL, l'alternance et le parrainage notamment.
Enfin une convention spécifique a été conclue avec l'État pour accompagner le **volet emploi de la Zone Franche urbaine de Saint-Pol-sur-Mer**.

→ Les relations avec les services de Pôle emploi

D'une part, Pôle emploi joue un rôle primordial dans tous les autres dispositifs d'Entreprendre Ensemble, d'autre part Pôle emploi cofinance la Mission Locale.

→ Pôle emploi et la Maison de l'Emploi

Pôle emploi est membre constitutif de la Maison de l'emploi. Toutes les actions de la MDE ont été présentées avant leur mise en œuvre à la direction territoriale déléguée de Pôle emploi afin de veiller à la complémentarité et à la logique de partenariat. Des points réguliers sont effectués entre la direction territoriale de Pôle emploi et la direction générale d'Entreprendre Ensemble afin de veiller à la complémentarité des plans d'action. Lorsque des comités de suivi par action sont prévus, Pôle emploi y est associé sur ses thématiques.

→ Pôle emploi et la Mission Locale

Une convention de co-traitance a été déclinée localement pour permettre à Pôle emploi de confier à la Mission Locale l'accompagnement de jeunes et notamment de jeunes ayant bénéficié d'indemnisations par l'assurance chômage mais aussi des jeunes en difficultés pour lesquels un accompagnement renforcé et global semble nécessaire.

Par ailleurs tout au long de l'année, des comités de suivis composés de la Directrice de l'agence de Dunkerque / Bazennes, de la direction d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale, de la Responsable du département Statistiques, du Responsable du département Emploi et Insertion et du Responsable du département Accompagnement des jeunes se sont réunis trimestriellement.
Ces comités ont permis d'atteindre les objectifs assignés par Pôle emploi en matière d'accompagnement de jeunes et d'améliorer le partenariat entre les deux structures notamment en ce qui concerne la **qualité de l'accompagnement des jeunes dont le suivi a été délégué à la Mission Locale**. Ces comités de suivis rendent compte de la mise en œuvre de la convention à un comité de pilotage composé de la Directrice Territoriale Déléguée de Pôle emploi Flandre et du Directeur Général d'Entreprendre Ensemble.

Sur le volet "accès à l'emploi" des rencontres régulières ont eu lieu entre la Directrice de Pôle emploi de Dunkerque/Vauban et les équipes du Département Emploi d'Entreprendre Ensemble.
Enfin, la présence d'un conseiller Pôle emploi mis à disposition de la Mission Locale constitue une véritable passerelle entre les offres de service des deux structures (accès aux mesures facilité, règlement des situations complexes des jeunes dans leur accès aux droits…).

→ Pôle emploi et le PLIE

Dans le cadre de la convention nationale de partenariat entre Pôle emploi et l'Alliance Villes Emploi, réseau représentant les PLIE, une organisation locale a été mise en œuvre pour permettre une répartition du suivi des publics adultes entre Pôle emploi et le PLIE. Cette convention a donné lieu notamment à la mise en œuvre de **comités de suivis basés dans les antennes de la Maison de l'Emploi** et qui regroupent notamment des référents PLIE et des référents Pôle emploi.
Ces comités permettent d'assurer la complémentarité entre les offres d'accompagnement sur le territoire.
Enfin, Pôle emploi prescrit des jeunes sur l'école de la 2e chance.

→ Les moyens alloués par la Région Nord Pas-de-Calais et les relations avec ses services

La Région Nord Pas-de-Calais cofinance l'association à hauteur de 1 025 677 €, soit 15 % du budget et met à disposition son offre de services. Sur le territoire dunkerquois, Entreprendre Ensemble et la Région entretiennent un partenariat de qualité et de proximité. **Les relations avec le chargé de mission territorial permettent de construire un véritable plan d'actions local articulant la formation et le développement économique (compétences régionales) avec l'insertion et l'emploi.**
Par ailleurs, Entreprendre Ensemble est en contact avec les différents services centraux de la Région dans le cadre de son appartenance aux réseaux national et régional des Missions Locales et celui des PLIE et Maisons de l'emploi (Alliance Villes Emploi).

→ Le soutien de la Région à la Maison de l'Emploi

La Région contribue au projet Maison de l'emploi en s'associant à sa gouvernance. Par ailleurs, la Région conventionne avec Entreprendre Ensemble pour le portage d'un Espace Info Formation tout au long de la vie. Enfin, le chargé de mission territorial co-anime avec Entreprendre Ensemble et Pôle emploi une plateforme interinstitutionnelle qui gère les programmes de formation financés par les fonds publics (Région, Pôle emploi, PLIE, Agefiph…). Elle intervient, avec l'Ademe (fonds Framée), dans le cofinancement d'une action "Bâtiment et développement durable".

Mise en place d'une plateforme Flandre-Dunkerque du pacte territorial pour l'emploi et l'avenir des jeunes

Dès 2012, Entreprendre Ensemble s'est positionné pour porter la plateforme pour l'avenir et l'emploi des jeunes sur le territoire de Flandre Dunkerque.
Inaugurée le 5 avril 2013, la mise en œuvre de cette plateforme était déjà effective à partir du 1er janvier 2013. Elle a pour principe d'apporter une réponse sur ce territoire en lien avec les acteurs locaux. **Elle organise un circuit court pour l'accès à l'emploi des jeunes et anime un réseau de 21 chefs de file métiers**.

→ Le soutien de la Région à la Mission Locale

En 2013, les actions suivantes ont été retenues :

Un appui fort à l'apprentissage

Sur ce sujet, des moyens spécifiques ont été dégagés par la Région pour permettre à la fois, de promouvoir le contrat d'apprentissage auprès des jeunes ainsi que pour favoriser l'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales dans des entreprises utilisatrices de contrats d'apprentissage et de les maintenir en emploi.
Enfin, pour la Mission Locale, la Région cofinance le projet "Olympiade" qui favorise l'échange entre les jeunes des Missions Locales autour d'une approche combinant activité physique et lien avec l'entreprise.

Action "Santé réussite"

La Région a participé au financement d'une action portant sur l'image des jeunes, leur estime de soi et leur bien-être.

→ Le soutien de la Région au PLIE

La Région Nord Pas-de-Calais attribue une subvention pour permettre **l'accès à l'emploi des bénéficiaires en parcours d'insertion**.
Au titre de la Direction de l'Action Économique, elle alloue des financements pour la mise en œuvre d'actions de prospection et de **conseil en direction des entreprises, qu'il s'agisse Très Petites Entreprises ou d'appui à l'ingénierie d'opérations emploi / formation pour des recrutements en nombre**.
Cet appui de la Région permet d'articuler les actions de développement économique mises en œuvre sur ce territoire, notamment par l'Agence Dunkerque Promotion ou par les Chambres Consulaires avec les actions d'accompagnement à l'emploi des populations fragiles du territoire portées par Entreprendre Ensemble.
Enfin dans le cadre du PLIE un conventionnement spécifique a été mis en œuvre pour **accompagner les parcours professionnels des techniciens ouvriers spécialisés présents dans les lycées** et dont une partie a été recrutée en contrats aidés.

→ Le soutien de la Région au Pôle de Développement Solidaire

La Région et la Communauté Urbaine de Dunkerque ont décliné ensemble un plan d'actions visant au développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ce plan, dénommé "Dessine - Plan Dunkerquois pour l'Économie Sociale, Solidaire et Innovante" a vu sa mise en œuvre confiée à Entreprendre Ensemble. La Région intervient plus particulièrement sur la **promotion de l'Économie Sociale et Solidaire** (elle a notamment participé au cofinancement du village des solidarités) et l'**aide à l'émergence des projets**. La Région soutient également la **consolidation des structures de l'ESS**.
Enfin, la Région a décliné sur chaque territoire son Schéma Régional de Développement Économique. Entreprendre Ensemble est associé à sa déclinaison locale au travers du Programme Local de Développement Économique (PLDE) porté par la Région et la Communauté Urbaine. Entreprendre Ensemble a été désigné comme maître d'œuvre de l'axe 5 (cohésion sociale et développement de l'économie sociale et solidaire) de ce programme qui a pris effet à compter de 2010.

→ Le soutien de la Région à l'école de la 2e chance Côte d'Opale

Au même titre que l'État, la Région a participé à la promotion du dispositif e2c de manière à ce que l'ensemble du territoire régional soit couvert. La Région participe à la gouvernance et au financement de l'e2c Côte d'Opale depuis son origine.
La Direction de la Formation Permanente (DFP) assure le financement de la rémunération des stagiaires et leur donne le statut de la formation professionnelle. Elle contribue par ailleurs au financement de l'École à hauteur de 30 % du budget de fonctionnement.
La Région a accompagné financièrement l'implantation du site de Boulogne-sur-Mer de l'e2c avec l'État, la Chambre de Commerce et d'Indsutrie de la Côte d'Opale et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

→ Les moyens alloués par le Département du Nord et les relations avec ses services

Le Département finance l'association à hauteur de 215 968 € soit 2 % du budget (fonctionnement et redistribution). Par ailleurs, une relation de proximité et de partenariat existe avec la Direction territoriale. Cette démarche permet d'articuler les plans d'actions respectifs d'Entreprendre Ensemble de du département afin notamment de préserver l'offre d'insertion du territoire.
De plus, Entreprendre Ensemble est en contact avec les différents services centraux du Département dans le cadre de son appartenance aux réseaux national et régional des Missions Locales et celui des PLIE et Maisons de l'emploi (Alliance Villes Emploi).

→ Le soutien du Département à la Mission Locale

Le Département soutient la Mission Locale dans son action principale qui consiste à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle en prenant en compte l'ensemble des problématiques et des freins liés à cette insertion.
Par ailleurs, la Mission Locale reste le principal prescripteur du Fonds d'Aide aux Jeunes dont l'animation et le secrétariat sont assurés par les équipes locales du Conseil Général. Ce dispositif permet d'intervenir dans le cadre de la délivrance de secours ou d'aides ponctuelles destinés aux jeunes les plus marginalisés afin qu'ils puissent s'engager plus sereinement dans leur parcours d'accès à la formation et à l'emploi.
En 2013 la contractualisation avec le Conseil général a incité la Mission Locale à développer des partenariats avec les services du Département ainsi qu'avec les acteurs directement mobilisés par le Département (assistantes sociales, centres de prévention, postes AILE, aide sociale à l'enfance, etc.). **L'objectif est de faciliter l'accès de la Mission Locale aux jeunes en difficulté suivis par le Département et ses partenaires.**
Par ailleurs, le Département a souhaité s'impliquer dans la mise en œuvre des emplois d'avenir au travers de cofinancement de ces emplois pour des jeunes bénéficiaires du RSA ainsi que par l'embauche de jeunes dans ses services.

Fin 2013, le Département a également soutenu un projet d'**accompagnement spécifique de jeunes décrocheurs de 16-18 ans**. Enfin, il cofinance l'aide au départ autonome pour permettre à des jeunes de partir en vacances par une démarche de projet intégrée à leur accompagnement global.

→ Le soutien du Département au PLIE

La mise en œuvre du nouveau dispositif RSA, qui distingue, insertion sociale et professionnelle combinée à l'élaboration du nouveau Plan Départemental d'Insertion a amené les équipes du PLIE à proposer aux équipes territoriales du Département de nouvelles réponses, prioritairement destinées à des bénéficiaires du RSA en contrat d'accompagnement réciproque, c'est-à-dire les allocataires dirigés vers une orientation sociale. En 2013, le PLIE a renouvelé une offre de service ad hoc pour ces allocataires du RSA.

→ Pour le Pôle de Développement Solidaire

Après discussions, l'engagement financier du Département dans le Pôle de Développement Local a été poursuivi en 2013 sur l'aide à l'émergence de projet de l'ESS.

→ Pour l'école de la 2e chance

En 2013, le Département du Nord est intervenu dans le cofinancement de l'e2c Côte d'Opale.

→ Les moyens alloués par les Communes, les Communautés de Communes et la Communauté Urbaine de Dunkerque

La Communauté Urbaine de Dunkerque est l'un des financeurs majeurs de l'association. Son appui de 1 650 009 € correspond à 21 % du budget. Il est réparti sur tous les dispositifs. Des rencontres bimestrielles de suivi des actions regroupent des techniciens de la Communauté Urbaine et la direction d'Entreprendre Ensemble.

→ Le soutien des collectivités locales à la Mission Locale

La Communauté Urbaine de Dunkerque soutient la Mission Locale dans **sa mission générale d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle**, en intervenant financièrement sur les postes de direction, d'encadrement, de conseillers. De plus, elle est mobilisée pour toutes les actions permettant la **levée des freins à l'emploi et l'aide aux projets des jeunes**. C'est le cas notamment pour le Comité Local d'Aide aux Projets et sur des dispositifs qui permettent de lever les freins à l'insertion professionnelle des jeunes. Par ailleurs, la Communauté de Communes de l'Yser, la Communauté de Communes de Flandre, la Ville de Dunkerque, la Ville de Grande-Synthe amènent des moyens complémentaires à ceux de la Communauté Urbaine pour contribuer à la mise en œuvre des actions de la Mission Locale.

→ Le soutien des collectivités locales au PLIE

Au-delà d'un engagement financier direct renouvelé pour accompagner la réalisation des parcours d'insertion des bénéficiaires du PLIE, la CUD a été sollicitée pour permettre d'assurer la trésorerie du dispositif dans l'attente du recouvrement des subventions du Fonds Social Européen. Par ailleurs, l'implication des élus et des techniciens de la Communauté Urbaine permet d'assurer un pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi conforme aux spécificités du territoire.
Enfin, les communes de l'agglomération soutiennent financièrement les actions du PLIE: Bray-Dunes, Zuydcoote, Leffrinckoucke, Téteghem, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Loon-Plage, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg, Gravelines, Grand-Fort-Philippe, Dunkerque (intégrant Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck). **En novembre 2013, Capelle-la-Grande a rejoint le dispositif**.
Ces communes accueillent des permanences ou des antennes de la Maison de l'Emploi où exercent des conseillers du PLIE pour accompagner des publics en difficulté.

→ Le soutien des collectivités locales au Pôle de Développement Solidaire

La Communauté Urbaine et la Région copilotent le Plan "Dessine" qui est la déclinaison sur le dunkerquois du volet "économie solidaire" du Plan Local de Développement Économique.
À ce titre, au-delà de la participation des élus et des techniciens au pilotage de ce plan, la Communauté Urbaine intervient financièrement pour soutenir **l'émergence, la consolidation et la promotion des projets qui s'inscrivent dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire**.

→ Le soutien des collectivités locales à l'école de la 2e chance

La Communauté Urbaine de Dunkerque poursuit son engagement dans le développement de l'école de la 2e chance au travers de son financement et de son implication dans le comité de pilotage. De plus la Ville de Coudekerque-Branche apporte un soutien financier à l'école de la 2e chance située sur son territoire.

→ Le soutien indispensable et complémentaire du Fonds Social Européen (FSE)

Les fonds FSE représentent 17 % de fonctionnement et 39 % de fonds redistribués.

→ Le soutien du FSE à la Maison de l'Emploi

L'État a appuyé Entreprendre Ensemble pour que certaines actions du plan d'actions puissent bénéficier d'un support du FSE.

→ Le soutien du FSE à la Mission Locale

La Mission Locale, au travers du FSE, consolide son offre de service d'une part à destination des entreprises pour le repérage, la préparation et la présentation de candidats et d'autre part aux jeunes peu ou pas qualifiés pour favoriser leur accès à l'emploi. L'opération "Trajectoire pour l'Emploi" renforce les moyens existants liés à l'axe 3 de la Convention pluriannuelle d'objectif qui lie Entreprendre Ensemble avec l'État.

→ Le soutien du FSE au PLIE

En 2013 le PLIE a poursuivi la mise en place de la subvention globale en tant qu'organisme intermédiaire en capacité de gérer, sur son territoire, des Fonds européens pour le PLIE. Avec ses fonds le PLIE finance trois catégories d'action : des actions d'accompagnement de proximité, des étapes de parcours de formation ou d'insertion, des actions de préparation à l'emploi et de suivi dans l'emploi.

→ Le soutien du FSE à l'école de la 2e chance

Enfin, le Fonds Social Européen contribue aux financements de l'école de la 2e chance.

→ Des moyens complémentaires pour 3XL "10 000 solutions pour l'emploi dans le dunkerquois"

Enfin en 2013, la Communauté Urbaine de Dunkerque a poursuivi et développé son intervention d'animation territoriale dans le cadre du dispositif 3XL "10 000 solutions en trois ans pour l'accès à l'emploi" lancé en novembre 2009. Au 31 décembre 2013, on dénombre 15 389 solutions pour l'emploi dont 9 861 contrats de travail.

Dans cet état des lieux, nous avons choisi d'illustrer les principaux partenariats qui donnent lieu à conventionnement et à financement. Il faudrait pouvoir ajouter, dans ce contexte institutionnel, l'ensemble des partenariats d'actions qu'Entreprendre Ensemble, au titre de ses différents dispositifs, a développé avec les partenaires économiques, les partenaires sociaux, les acteurs de la formation, de l'insertion et de l'action sociale. Ces partenaires seront cités tout au long de ce rapport d'activités.

→ Organigramme

Michel TIBIER*
Directeur Général

Martial BLANCKAERT*
Directeur Général Adjoint

Jean-François CLAIS *Directeur de l'e2c Côte d'Opale et responsable du site de Dunkerque*	**Marie-Josèphe VAN DER SYPT** *Directrice opérationnelle en charge du plan d'actions adultes Maison de l'Emploi/PLIE*	**Pierric DURUT** *Directeur opérationnel en charge du plan d'actions jeunes Mission Locale*	**Arnaud DECLUNDER** *Directeur Financier*	**Sophie BEUN** *Directrice de l'Administration et des Ressources Humaines*
École de la Deuxième Chance	Départements		Services généraux	Services généraux
	Accueil Accompagnement	Développement Solidaire	Formation	Emploi Insertion	Finances Comptabilité	Gestion		Statistiques
Jean-Marcel BEKRI *Responsable de l'e2c Côte d'Opale Site de Boulogne-sur-Mer*	**Alexandre DUBOIS** *Responsable du département Accueil / Accompagnement et du pôle médiation emploi*	**Philippe FUMERY** *Responsable du département Développement Solidaire en charge de l'animation du Pôle Développement Local*	**Janine GUIVARCH** *Responsable du département Formation en charge de l'animation de l'EIF*	**Ricardo SANCHEZ** *Responsable du département Emploi Insertion*	**Leila DURUT** *Responsable du service comptabilité*	**Sylviane SYDEIN** *Responsable du service gestion*	*ARH : Accueil Administration Ressources Humaines Informatique*	**Sylvie MORTIER** *Responsable du service statistiques*

** Au 1er mai 2014, Martial Blanckaert succède à Michel Tibier qui a fait valoir ses droits à la retraite.*

→ Ressources humaines

→ ***Au 31/12/13, Entreprendre Ensemble compte 143 salariés dont 14 salariés en CDD.***

Stabilisation des effectifs

À l'image des dernières années, l'association a développé en 2013 de nouveaux projets et créé ainsi quatre postes. Pour autant des efforts ont été réalisés sur les dispositifs Maison de l'emploi, PLIE, Missions Locale afin de limiter la hausse des effectifs à 2,14 %. L'effectif mensuel moyen quant à lui, a augmenté de 3,65 % et l'effectif équivalent temps plein moyen a augmenté de 4,69 %. Ceci s'explique par les cinq postes créés au dernier trimestre 2012 qui ont compté sur une année complète en 2013 et par deux des quatre créations de postes 2013 qui ont eu lieu dès le début janvier 2013.

Bilan social

Effectif mensuel moyen	**142**
Équivalent temps plein	**134**
% Femmes	**74,82 %**
% Travailleurs Handicapés	**8,39 %**
% cadres	**16,08 %**
% CDI	**90,21 %**
% temps partiel	**19,58 %**

7 départs *(démission, retraite, inaptitude, fin de CDD)*

3 remplacements *en CDD (congés maternité, parentaux, maladie, départs)* **dont 3 emplois aidés** *(EAV / CAE)*

5 embauches *(nouveaux projets, choix stratégiques) e2c, PTAEJ, GTEC TMD* **dont 1 emploi aidé** *(EAV)*

8 salariés ont bénéficié d'une **formation professionnelle**
Salaire brut mensuel médian : 2 052 €
2 324 heures de **formation** mobilisées

Engagement en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi des salariés travailleurs handicapés

8,39 % des salariés sont reconnus Travailleurs handicapés (7,86 % en 2012).

Effectif relativement jeune

L'âge moyen est de 40 ans.

Promotion interne priorisée

En 2013, 8 salariés ont été promus. Une promotion s'entend par un passage de cotation, qui reconnaît l'acquisition de compétences nouvelles.

→ Les rémunérations

Salaire mensuel médian en hausse

En 2013, le salaire mensuel médian a sensiblement augmenté (+4,59 %) pour atteindre 2 052 € (1 962 € en 2012) ; ceci sous l'effet de deux actions conjuguées :

- → les augmentations générales décidées à l'échelle du réseau ;
- → la priorité donnée aux salaires les plus faibles dans les augmentations individuelles.

Rapport entre hauts et bas salaires en légère baisse

Les 10 % des salariés les mieux rémunérés dans notre association gagnent 2,62 fois plus que les 10 % des salariés les moins bien rémunérés (2,79 en 2011).

→ La formation

Engagement en faveur de la formation

2 324 heures de formation ont été mobilisées. La moitié des salariés de l'association ont suivi au moins une formation au cours de l'année 2013.

→ Les accords

Un accord en faveur de l'égalité entre hommes et femmes

Afin de garantir la mixité au sein de l'association et une meilleure représentativité des femmes dans l'effectif cadres, l'association s'est fixé deux objectifs principaux :

- → Atteindre progressivement 30 % d'hommes au sein des effectifs de l'association : au 31/12/13, les hommes représentent 25,17 % de l'effectif (22,38 % en 2011). L'attention portée, à compétences égales, au recrutement d'hommes au sein de l'association, permet progressivement de tendre vers l'objectif fixé. Le taux de féminisation de l'effectif se situe à 74,82 % fin 2013 soit en diminution constante depuis 2011 (77,77 %).
- → Atteindre progressivement 50 % de femmes au sein des effectifs cadres de l'association : au 31/12/13, les femmes représentent 39,13 % des effectifs cadres (37,50 % en 2012).

→ Communication

→ Le site Internet de l'association

www.eedk.fr

Le site a été lancé le 28 juin 2012. À l'origine, ce site a été créé pour présenter la carte d'identité d'Entreprendre Ensemble, l'ensemble des actions menées par ses dispositifs et permettre la consultation de documents en ligne tels que les rapports d'activités. Aujourd'hui, il permet également la diffusion des actualités concernant l'association, et de s'informer sur différents projets via des rubriques spécialisées.
À l'heure du Web 2.0, il était important qu'Entreprendre Ensemble ait une présence sur Internet.

La Newsletter

Le premier numéro de la Lettre 3XL a été lancé en avril 2011 au format PDF. Cette lettre est envoyée à tous les partenaires du territoire afin de communiquer sur l'ensemble des activités développées par Entreprendre Ensemble.
En janvier 2013, cette lettre devient numérique (elle est diffusée et publiée sur le site internet). On y trouve : l'édito, les actualités des différents dispositifs, un dossier de fond, des zooms et les chiffres 3XL.

L'association a souhaité développer la communication sur son activité. À ce titre, elle s'est attachée à étoffer et actualiser les informations présentées sur le site Internet et réalise une Newsletter envoyée aux partenaires. Ces informations visent à rendre accessibles les activités de la structure.

Par ailleurs, l'année 2013 a été marquée par des événements qui ont permis renforcer l'implication d'Entreprendre Ensemble sur le territoire.

→ Récapitulatif des événements 2013

15 février : Signature de la convention de partenariat entre l'École de la 2e chance Côte d'opale et CAPDUNE
13 mars : Contribution à l'organisation du forum JOBS de Coudekerque-Branche [1]
19 mars : Signature d'une convention Parrainage entre Entreprendre Ensemble et pro BTP [2]
25 mars : Manifestation "La Communauté Urbaine de Dunkerque, acteur majeur de la mise en cohérence des politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur son territoire"
5 avril : Lancement officiel de la plate-forme territoriale Flandre Dunkerque
4 juin : Participation au forum santé au CEFRAL
20 juin : Assemblée Générale d'Entreprendre Ensemble
25 juin : Premier Tchat métiers à Dunkerque [3]
23 juillet : Visite du Président de la République sur le thème de l'emploi
15 octobre : Participation du réseau parrainage lors de l'action "Forum Stage" [4]
18 octobre : Inauguration du chantier de rénovation écologique et énergétique d'un logement individuel
22 octobre : Participation au forum pour les bénéficiaires du RSA
23 novembre : Village des Solidarités
25 novembre : Vernissage exposition "Réveillez l'artiste qui est en vous !"

→ Finances

Les comptes de l'association se répartissent de la manière suivante :

Total des Charges : 7 567 999 €

Total des Produits : 7 604 626 €

L'exercice 2013 se solde donc par un excédent de 36 627 € contre une perte de 57 860 € en 2012.

Répartition du budget par financeur

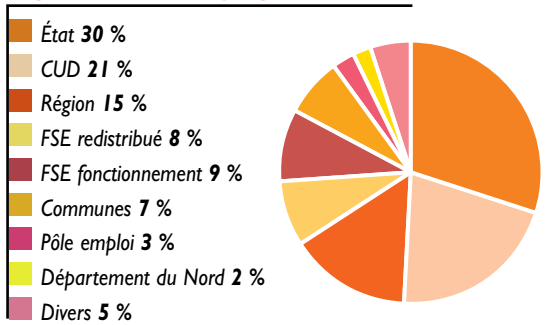

La création de la plateforme territoriale pour l'avenir et l'emploi des jeunes et la réalisation d'une année pleine pour l'e2c de Boulogne-sur-Mer a entraîné une hausse du budget global pour un montant de 500 000 €.

De fait, au niveau des charges, on constate une augmentation des charges de personnel et de leur poids (75 %) dans le budget de l'association.

Le poids des charges externes, qui représente près de 20 % des dépenses, a légèrement diminué au cours de cette année 2013. Cette seconde année consécutive de baisse a été obtenue grâce à une implication de tous les services et notamment par l'internalisation de la gestion de la paye et par le passage au paiement par virement des fournisseurs.

Les subventions d'exploitation perçues au titre de l'année 2013 ont augmenté de 400 000 € par rapport à 2012. L'ouverture de l'e2c de Boulogne-sur-Mer en fin d'année 2012, la mise en œuvre des emplois d'avenir et la plateforme pour l'avenir et l'emploi des jeunes ont contribué à l'augmentation de l'activité 2013. L'État et la Région ont augmenté leur participation financière en soutenant ces nouvelles actions. La CUD a financé une nouvelle action dans le cadre de "Dunkerque, capitale de la culture 2013".

À l'occasion de la construction du Terminal méthanier, DKLNG finance et soutient la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences en partenariat avec certaines entreprises du territoire. Au niveau des autres financements privés, il est important de noter la progression de la part de la taxe d'apprentissage dans le budget de l'e2c.

La généralisation du passage en subvention affectée a entraîné une augmentation de la charge de travail au niveau des services financiers de notre association et un rallongement des délais de paiement. Il s'agira d'optimiser ces deux éléments afin de ne pas entraîner des difficultés majeures.

En ce qui concerne le bilan de l'association, le faible montant des fonds propres entraîne certaines difficultés au niveau de la trésorerie. Il conviendra de renforcer nos liens à ce sujet avec les partenaires financiers de la structure.

Analyse de la répartition des fonds reçus par l'association : 8 878 861 €

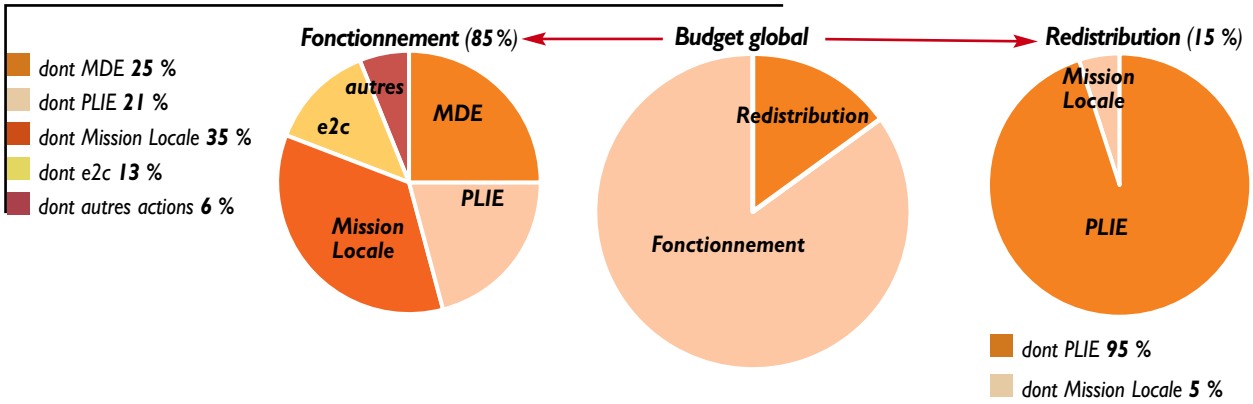

→ La Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi de la région dunkerquoise s'inscrit dans le périmètre de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui regroupe 17 communes, pour une population totale de 201 400 habitants en 2010, soit 78% de la population du bassin d'emploi. Il est à noter que Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer ont fusionné avec Dunkerque et que Spycker et Ghyvelde ont rejoint la Communauté Urbaine.

→ Les missions de la Maison de l'Emploi

Axe 1

Développer une stratégie territoriale partagée, du diagnostic au plan d'action

La Maison de l'Emploi a la mission, dans son cahier des charges, d'observer son territoire afin d'apporter un éclairage sur les besoins en matière d'emploi et de formation. Cette fonction a pour ambition de participer à la construction collective de réponses adaptées, en temps réel, aux besoins de la population et des entreprises du territoire.

→ Observatoire de la Maison de l'Emploi

Cette action a été confiée par la Maison de l'emploi à l'Agence d'Urbanisme.

→ La méthode

L'agence traite les données apportées par les membres permanents du groupe observatoire de la Maison de l'emploi tels que l'État (la Direccte) La Région, Pôle emploi, l'Éducation Nationale, les Chambres Consulaires, les services économiques de la Communauté Urbaine, le PLIE, les Missions Locales. Le Département a été sollicité pour contribuer à l'observation en 2013.

L'AGUR apporte son savoir-faire en termes de traitements de données et permet également aux membres de la Maison de l'emploi de prendre du recul sur l'activité économique et sociale de notre territoire. En effet, elle propose **des mises en perspectives spatiales** (le dunkerquois par rapport au territoire régional et national) **et temporelles** (l'évolution de l'emploi depuis dix ans et les tendances à court et moyen terme) **qui permettent de faire émerger les spécificités de l'économie locale**.

Chaque institution partenaire utilise le diagnostic annuel pour ajuster ses plans d'actions et la Maison de l'emploi configure son programme à partir des éléments produits.

→ L'activité déployée en 2013

Dans le cadre de l'observatoire de la Maison de l'emploi, l'AGUR a actualisé le diagnostic du marché de l'emploi dont la structure de référence a été élaborée par les partenaires à partir de 2007. À ce titre, le diagnostic du marché de l'emploi portant sur l'année 2012 a été finalisé au 1er trimestre 2013.

Les travaux ont été menés en cohérence avec la publication en toute fin d'année 2012 de l'observatoire de l'emploi spécifique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental de Dunkerque. Les deux travaux ayant été menés de manière convergente, de ce fait, il a été possible d'éclairer les spécificités de ces quartiers issus de la politique de la ville par rapport à l'ensemble du territoire de la zone d'emploi.

Par ailleurs, l'AGUR a poursuivi la veille du tissu économique local, qui passe par le suivi des évolutions du système de production local et de ses répercussions sur le marché du travail. Cette veille économique a accompagné les points d'information sur l'actualité du marché de l'emploi, réalisés par l'AGUR à la demande des partenaires ou des instances d'Entreprendre Ensemble la Maison de l'emploi.

De plus l'AGUR a réalisé des points d'information sur l'actualité du marché de l'emploi à la demande des partenaires ou pour alimenter les instances de la Maison de l'emploi Ces points d'informations ont pris plusieurs formes :

- → **des documents de synthèse envoyés aux partenaires** (demande d'information de la situation de l'emploi par des communes, appui à l'élaboration de rapports d'activités de structures partenaires, appui à la réflexion sur le travail transfrontalier…) ;
- → **des présentations directes aux partenaires de l'emploi** (exemple : points de conjoncture présentés aux acteurs de l'emploi et de l'information dans le cadre de l'Espace Information sur la Formation, présentation de la situation de l'emploi au réseau des parrains d'Entreprendre Ensemble…,).

Enfin dans le cadre d'une nouvelle publication de l'AGUR, "*l'Econographe*", publié en juin 2013, l'agence a réutilisé une partie des données de l'observatoire de la Maison de l'emploi pour une valorisation et une diffusion élargie à l'ensemble de la population du Dunkerquois et plus précisément à tous les acteurs de l'emploi et de l'économie. Cette nouvelle publication, sert à alimenter les réflexions dans le suivi des Plans Locaux de Développement Économique mis en place sur les territoires de la CUD et du Pays des moulins de Flandre en lien avec la Région Nord Pas-de-Calais.

Axe 2

Participer à l'anticipation des mutations économiques

Sur la base du diagnostic, la Maison de l'Emploi mène des actions d'anticipation des mutations économiques.

Elle anime une cellule de coordination et d'animation sur les grands projets de recrutement en partenariat avec les services économiques de la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'Agence de Développement Économique "Dunkerque Promotion".
Elle participe également à l'animation et à la coordination d'actions de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de Territoire, assure le portage de conventions de revitalisation.

→ Cellule de coordination et d'animation grands projets de recrutement

En 2013, l'activité de la cellule de coordination et d'animation "Grands Projets" de recrutement s'est centrée d'une part sur **le chantier du Terminal méthanier et d'autre part sur d'importants projets de recrutement sur le bassin.**

→ Le chantier du Terminal méthanier

Le travail d'ingénierie sur la gestion de ce chantier et l'anticipation des besoins en matière de compétences a démarré dès 2008 en lien avec Pôle emploi et Dunkerque LNG.
Afin de proposer aux entreprises présentes sur le chantier, une offre d'accompagnement au recrutement la plus pertinente et réactive possible, **Pôle emploi, la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale** (CCI-CO) **et Entreprendre Ensemble ont mis en place une cellule emploi sur le chantier et travaillent ainsi de concert aux côtés des donneurs d'ordres.** Cela permet de développer des pratiques et une offre de services commune visant à faciliter les démarches de recrutement des entreprises. En 2013, des moyens et des actions se sont poursuivis afin d'atteindre au mieux les objectifs de la clause emploi. 9 comités de pilotage Emploi/Formation tous les mois réunissent l'État, la Région, la CCI-CO, les donneurs d'ordres, Pôle emploi et Entreprendre Ensemble.
Le "point emploi" sur le chantier du terminal mobilise 4 personnes qui sont à disposition des entreprises et des salariés.

- → Une personne de la CCI-CO est présente pour accueillir et guider les entreprises.
- → Deux conseillères Pôle emploi sont également présentes pour les entreprises travaillant déjà sur le chantier, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre de celles-ci.
- → Une conseillère en insertion professionnelle d'Entreprendre Ensemble est garante du respect de la clause emploi et du suivi emploi de ces personnes.

Au 31 décembre 2013, on constate **994 reprises d'emploi sur le Terminal méthanier dont 47 % concernent des demandeurs d'emploi de la CUD, 52 % du bassin d'emploi, 67 % de la Côte d'Opale et 92 % de la région Nord Pas-de-Calais**. Parmi ces reprises d'emploi 153 personnes relèvent de la clause emploi (DELD, habitants des quartiers ZUS, allocataires du RSA, travailleurs handicapés, jeunes peu qualifiés) pour un total de 215 975 heures. Les contrats sont signés en moyenne pour une période de six mois.

L'exemple de la clause emploi menée en collaboration avec le PLIE sur le chantier du Terminal méthanier
Une des volontés des donneurs d'ordres sur ce chantier a été d'inscrire dans leurs appels d'offres, une clause emploi. Chaque contractant est donc invité à mettre en œuvre une action sur l'insertion qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. À cette fin, un minimum de 5 % du temps total de travail effectué sur le chantier est consacré aux clauses emploi. En 2013, des moyens et des actions ont donc été mobilisés afin d'atteindre au mieux les objectifs de la clause emploi *(voir p 40)*.

→ Les autres opérations de recrutement de l'année 2013

→ **Capdune** (centre d'appel)
Le recrutement est permanent chez Capdune. Sur cette action, Entreprendre Ensemble travaille en partenariat avec Pôle emploi. Afin de privilégier le positionnement qualitatif, une préparation des publics accompagnés par Entreprendre Ensemble est réalisée en amont (visionnage d'un film tourné dans l'entreprise, petits tests et petits entretiens individuels).
En 2013, 10 préparations collectives ont été organisées pour 160 personnes présentes. Elles ont été convoquées aux réunions d'information menées par Pôle emploi qui ont regroupé au total plus de 1 450 candidats. Suite à ces réunions la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) a été proposée à 893 personnes dont 123 d'Entreprendre Ensemble. 475 personnes ont réussi leurs tests dont 59 d'Entreprendre Ensemble. 277 sont entrées en formation dont 37 d'Entreprendre Ensemble.

D'autres projets de moindre envergure ont été menés avec :
→ **La Lyonnaise des Eaux**
Entreprendre Ensemble s'inscrit dans un processus de recrutement sur des postes de poseurs de canalisation. Chaque année, une formation est mise en œuvre avec l'entreprise avant un recrutement en contrat de professionnalisation.
→ **Tentes Cabanon**
Le développement de cette entreprise a amené Entreprendre Ensemble et Pôle emploi à étudier les compétences requises sur les nouveaux postes de travail. À ce titre, une première vague de 15 candidatures a été proposée qui a abouti au recrutement de 4 couturières industrielles.
→ **La Gendarmerie Nationale**
Une réunion d'information collective animée par un Maréchal des logis a eu lieu tous les quatrième mercredi de chaque mois. Cette réunion a porté principalement sur trois métiers : (soit 7 réunions d'information collective organisées depuis le début de l'année). En 2013, 52 personnes étaient présentes lors des réunions, 35 personnes ont pris un dossier de candidature.

→ Projet démarré en 2013 et encore en cours

→ **Société JADE** (travaux de maintenance en milieux à risques). Cette entreprise de maintenance industrielle spécialisée dans les travaux en hauteur s'est implantée en janvier 2013. Un travail a été effectué en lien avec Pôle emploi pour le recrutement de 12 cordistes. Sur 72 personnes mobilisées, 10 ont été retenues en Évaluation en Milieu de Travail par l'entreprise. Sur ces 10 personnes, 6 ont été retenues en formation préalable au recrutement de 3 mois et 5 d'entre elles ont obtenu un contrat de professionnalisation.
Une nouvelle session de recrutement a été initiée en décembre 2013. Sur les 29 personnes présentes aux réunions d'information, 21 personnes ont été retenues en Évaluation en Milieu de Travail par l'entreprise entre décembre et janvier et 8 devraient poursuivre sur un contrat de travail en 2014.

→ le suivi d'opérations de recrutements saisonniers

L'action phare "Club Med" s'est déroulée en octobre 2013 comme suit :
→ 1- validation des postes auprès du Club Med. Recrutement sur une dizaine de métiers différents : commis de cuisine, femmes de ménage, serveur(se), etc. ;
→ 2- préparation et mise en relation des demandeurs d'emploi : réunion d'information, préparation au passage d'entretiens, recrutement ;
→ 3- la Maison de l'emploi a aidé les personnes recrutées pour gérer des problématiques diverses liées au départ (financement transport,…).
Résultats de "l'opération Club Med" : 56 Mises En Relation pour 36 recrutés (contrat de 4,5 mois)

Autres opérations de recrutements saisonniers :

→ Jobs saisonniers à la CUD : 64 Mises en Relation (MER) pour 5 recrutés (contrat de 2 semaines) ;
→ Jobs saisonniers à la Ville de Dunkerque : 19 MER pour 6 recrutés (contrat de 2 semaines) ;
→ Jobs saisonniers à la Banque de France : 9 MER pour 3 recrutés (contrat de 2 mois).
Enfin, la Maison de l'emploi a co-piloté, avec la Ville de Coudekerque-Branche la mise en œuvre du Forum Jobs qui a attiré plus de 1000 personnes et qui s'est déroulé le 13 mars 2013.

→ Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de Territoire en lien avec le chantier de construction du Terminal méthanier

→ Dans la filière industrie

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de Territoire du chantier du Terminal méthanier
L'année 2013 a été pour le chantier du Terminal méthanier, celle du lancement officiel de la GTEC post-chantier lors de la signature d'une charte partenariale en présence d'Henri Jean, Sous-préfet de Dunkerque le 25 mars 2013.
Initiée par Dunkerque LNG et les partenaires de l'emploi et de la formation (Pôle emploi, Entreprendre Ensemble et le Conseil Régional) dès le démarrage du chantier fin 2011, cette démarche **vise à anticiper les fins de contrats des salariés intervenant sur le chantier du Terminal méthanier**.
Cette démarche repose sur la participation de tous les maîtres d'ouvrage du chantier (DK LNG, Grand Port maritime et GRT Gaz), et des entreprises contractantes et sous-traitantes du chantier du Terminal méthanier. Dans le même temps, afin de faciliter la poursuite des parcours professionnels de salariés, des PME, PMI locales exerçant dans les domaines d'activités déployés sur le chantier ont intégré le groupe de travail.
Les objectifs de la démarche :
→ **anticiper les fins de contrats des salariés du chantier du Terminal méthanier** ;
→ **sécuriser leurs parcours professionnels sur le territoire Dunkerquois** ;

© HAPPYDAY - Jean-Louis Burnod

→ **développer l'employabilité locale par les compétences acquises sur un chantier d'envergure internationale** ;
→ **constituer un réseau d'entreprises partenaires**.

La clé de voûte du dispositif : **le "visa capacités et compétences" du chantier du Terminal méthanier**.
« *Le "visa capacités compétences", délivré à tout salarié qui le demande et qui a effectué au moins trois mois de contrat sur le chantier, se veut un "sésame" pour les entreprises qui ont ainsi la garantie d'accueillir une main-d'œuvre formée, qualifiée et ayant fait ses preuves sur un chantier où le maître mot reste la sécurité. Les premiers résultats obtenus depuis la mise en œuvre effective de cette démarche, début 2013, sont plus qu'encourageants* ».
Sylvie Lebreux, Directrice Projets RH et Communication, Dunkerque LNG.

La GTEC Terminal méthanier de Dunkerque en quelques chiffres au 31 décembre 2013 : 210 visas compétences délivrés, 238 mises en relations sur offres d'emploi, 79 reprises d'emploi.

→ Dans la filière énergie

2013 a également été l'année de la mise en place d'une action nouvelle visant à anticiper l'évolution des compétences dans les métiers liés à l'énergie (production distribution).
Le réseau d'acteurs partenaires a d'ores et déjà été identifié. Les institutionnels présents sur le projet sont l'État (la DIRECCTE), la Région, Pôle Emploi, l'Université (ULCO/CUEEP), l'AGUR, le Service Énergie de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) ainsi que la Direction du Développement Économique et du Tourisme. Quant aux partenaires sectoriels, le Pôle d'excellence Énergie, La CUD, la CCICO et EDRF ont également intégré le processus. Des contacts sont en cours avec EDF et les OPCA.
Un comité de pilotage a été mis en place, il réunit la CUD, ERDF, la Région, l'ULCO / CUEEP, la CCICO, Pôle Emploi.
Depuis le début d'année, 5 comités de pilotage se sont tenus.
L'objet de ces rencontres a principalement été de travailler sur la préparation de la journée du **Carrefour des métiers de l'Énergie** dans le cadre des **15e Assises de l'Énergie** qui se dérouleront les 28, 29 et 30 janvier 2014 à Dunkerque. Cette journée est co-pilotée par ERDF, la CUD et Entreprendre Ensemble.

En ce qui concerne les travaux engagés, une liste d'entreprises a été définie en lien avec la CUD et le Pôle Énergie 2020 afin d'entamer une campagne de prospection et d'identification des besoins futurs en termes de recrutements et une présence éventuelle lors du Carrefour des métiers.
Cette liste comprend une quarantaine d'entreprises basées sur le territoire Dunkerquois et en région Nord Pas-de-Calais. Un fichier a donc été mis en place afin de les recenser et de collecter leurs besoins. **Un questionnaire permettant de centraliser toutes les informations relatives à l'anticipation de l'évolution des compétences dans les métiers de l'Énergie pour les entreprises contactées a été élaboré.** Cela nous permettra après analyse d'élaborer un diagnostic. En fonction des contacts entreprise, des plans d'actions seront mis en place afin de travailler sur l'anticipation de l'évolution des compétences. Des propositions seront faites en ce sens aux entreprises en fonction des besoins détectés et du diagnostic posé. Cette action prendra toute son ampleur en 2014.

→ Gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans le cadre des métiers de services aux personnes âgées et personnes handicapées et dépendantes (PA/PH)

L'action menée dans le cadre du Plan Régional des Métiers depuis 2010 consiste à développer les pratiques de gestion des ressources humaines et la formation continue dans les établissements et services pour personnes âgées dépendantes et personnes handicapées.
Elle s'est achevée le 28 février 2013.
Pour mémoire, en 2011, cette action avait concerné :

- → 7 établissements PA / PH auxquels ont été associées des associations de service à domicile ;
- → 40 salariés : Aide Médico-Pédagogique, Assistantes sociales, Éducateurs Spécialisés, Moniteurs éducateurs, Assistantes de vie, Aides à domicile.

Une action de formation modulaire avait été mise en place à destination des salariés des établissements impliqués. Les thèmes définis en commun étaient : le projet personnalisé, l'usure professionnelle, les événements indésirables, un même métier, des pratiques, contextes et formations différentes. Le pilotage de l'action était assuré par l'État, la Région et les Organismes Paritaires Collecteurs agréés.
L'action a été menée avec l'appui de l'Aract et de l'Afpa transition chargés de l'animation du réseau des porteurs de projets au niveau régional ainsi que du cabinet de consultants E2i au plan local. En 2012, l'action a été prolongée alternant séminaires thématiques et ciblant plus particulièrement les pratiques de recrutements pour le volet contribuant à la professionnalisation des acteurs engagés dans la démarche.
Dans ce cadre les hypothèses de mutualisation des ressources humaines au travers par exemple de la création d'un groupement d'employeurs ont été explorées avec les structures.

Ainsi, en 2012, elle a concerné :

- → 13 établissements du secteur du handicap, des personnes âgées dépendantes et de l'aide à domicile ;
- → 19 salariés issus de 6 établissements.

En 2012, 3 volets ont été mis en œuvre :

- → **Des animations collectives sous forme de séminaires ont été poursuivies.** 6 séminaires sont réalisés sur les thèmes suivants : la mise en œuvre d'une étude de faisabilité sur la mutualisation des RH ; l'élaboration d'une formation action à destination des salariés de ce secteur ; la thématique de la fin de vie par le réseau AMAVI ; la présentation du dispositif VAE par le CIBC ; la gestion de l'absentéisme par l'ARACT ; la restitution de l'étude de faisabilité sur un groupement d'employeurs.

- → **Un appui a été apporté pour la construction d'actions collectives en collaboration avec les établissements participants et l'inter OPCA.**

- → **L'animation du réseau sur la mutualisation des ressources humaines a été poursuivie.**

→ Contribution au développement des Services à la Personne (SAP)

Cette action a permis de contribuer à la lisibilité, à la professionnalisation et au développement des Services à la Personne sur le territoire par le biais d'informations et de formation des publics, ainsi que par l'accompagnement des professionnels du secteur dans leur développement.
En 2013, elle s'est traduite par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation organisées avec le Département Formation d'Entreprendre Ensemble. De plus, des plans de formation pour des personnes accédant aux métiers des SAP ont été élaborés avec la mission d'appui à la formation des contrats aidés du Département Formation d'Entreprendre Ensemble. La mission SAP de la Maison de l'emploi a aussi participé et contribué aux productions de l'observatoire de la Maison de l'emploi ainsi qu'à la mission Régionale SAP portée par le C2RP.

Cette action s'est articulée autour de deux axes :
Le premier axe a contribué au développement du secteur et à la consolidation auprès des professionnels par la participation à deux des chantiers mis en œuvre par la mission Régionale SAP portée par le C2RP :

- → "Orienter et recruter les jeunes dans les SAP" avec comme objectif d'accompagner et d'optimiser le parcours professionnel des jeunes vers les métiers des SAP. Cette mission a été réalisée en lien avec la Direccte, les branches professionnelles et les représentants institutionnels…
- → "Modèle économique, solvabilisation, innovation" avec comme objectif d'accompagner les employeurs SAP (associatifs, publics, privés, emplois directs) dans la diversification de leur offre de services et la mise en œuvre d'une réflexion sur l'évolution de leurs modèles économiques Cette mission a été réalisée en lien avec les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, les représentants institutionnels, les branches professionnelles et les partenaires sociaux…

Le deuxième axe avait pour objectif de faciliter la professionnalisation du secteur en travaillant sur deux volets :
Volet 1 : sensibiliser les prescripteurs, les publics et les porteurs de projets
Avec l'organisation avec le Département Formation d'Entreprendre Ensemble d'un zoom métiers Santé Social SAP qui a rassemblé 12 participants jeunes et adultes demandeurs d'emploi accompagnés par

© Flickr

Entreprendre Ensemble dans le cadre du PLIE et de la Mission Locale. Ainsi que d'une réunion d'information collective auprès de bénéficiaires du RSA (ex API) organisée par une Maison de quartier de la Ville de Dunkerque avec le concours de l'Espace Info Formation. Intervenants : Mission SAP, Relais d'Assistantes Maternelles Agréées pour le volet garde d'enfants, Espace Info Formation pour le volet formation.
Volet 2 : Contribution à l'ingénierie de parcours de formation et au développement des compétences du secteur
Par l'appui "filière" apporté à la mission d'appui à la formation des contrats aidés du Département Formation d'Entreprendre Ensemble lors de la mise en œuvre de parcours de formation professionnalisants.
Enfin tout au long de la mission menée en 2013, la promotion effectuée sur l'offre de services d'Entreprendre Ensemble sur les aspects insertion et formation des publics a permis de renforcer les liens avec les employeurs de ce secteur. Ce travail s'est concrétisé par l'animation du réseau des Organismes Agréés des Services à la Personne (OASP) autour des outils propres à la Maison de l'emploi et des mesures mobilisables (Emploi d'avenir). 8 OASP mobilisés et rencontrés, remise de documentation et plaquettes, liens réalisés avec les équipes dédiées (Département Emploi Insertion, Plateforme territoriale Avenir et Emploi des Jeunes, Département Formation pour la réflexion sur la mise en œuvre de formations professionnalisantes).

Le cadre institutionnel et le partenariat mobilisé
L'action sur les SAP a été articulée à la mise en œuvre de la convention cadre du Schéma Régional de Développement Économique signée par l'État, la Région, les deux Départements et la Caisse des Dépôts.
Les partenaires : État, Pôle emploi, CUD, Région, Département, Délégué territorial de l'ANSP, Mission SAP régionale, organismes de formation, OPCA, branches professionnelles, employeurs SAP, FEPEM…

→ Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Territoire : métiers du bâtiment et développement durable

Le plan d'actions 2012-2013 "Anticipation de l'évolution du secteur du bâtiment" a mobilisé plus de 50 partenaires, tant lors de son élaboration en 2011 que pendant ses deux années de mise en œuvre. Il a permis de légitimer l'expertise et les compétences de la Maison de l'emploi dans sa fonction d'impulsion, d'animation et de coordination des acteurs concernés par la filière efficacité énergétique du bâtiment. Les résultats obtenus pour la majorité des actions ont été reconnus et appréciés par nos partenaires. Le plan d'actions a été réalisé à 86 % soit 25 actions démarrées sur les 29 initialement prévues.

Une évaluation constante des actions et un pilotage régulier ont permis de faire évoluer le projet selon l'évolution du contexte. L'approche de la problématique de manière globale par un soutien du marché tant sur la demande que sur l'offre ont permis à la Maison de l'emploi de s'imposer comme un acteur incontournable du développement de la filière sur le Dunkerquois. Pour preuve, l'inscription du projet dans le Plan Local de Développement Économique 2013-2018 de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui vient en renforcer l'enracinement dans les politiques du territoire.

En 2012, l'accent avait été mis sur les actions de soutien du marché des travaux d'efficacité énergétique et de sensibilisation des professionnels de l'emploi et de la formation. C'est tout naturellement qu'en 2013, la priorité a été donnée à la formation des demandeurs d'emploi et des salariés aux nouvelles compétences du bâtiment. En complément, la Maison de l'emploi a continué avec ses partenaires le travail de sensibilisation des entreprises à la qualification par la formation (FEEBat notamment), condition obligatoire pour leur accès à la mention Reconnu Garant de l'Environnement qui s'appliquera au 1er juillet 2014.

La réussite du plan d'actions 2012-2013 tient à plusieurs éléments :
- **→ une intégration réussie dans les programmes locaux (PLDE, PCET, PLH, etc.) régionaux et nationaux ;**
- **→ un tissu riche et diversifié de partenaires ;**
- **→ une montée en compétences des entreprises engagées et en avance au plan régional ;**
- **→ une reconnaissance de la légitimité de la Maison de l'emploi par les acteurs du territoire sur son champ d'activité ;**
- **→ le développement d'une expertise reconnue au service de la fédération des acteurs ;**
- **→ un plan d'actions combinant ingénierie et actions concrètes.**

→ Animation territoriale de la formation

La Maison de l'emploi est l'un des trois piliers avec Pôle emploi et la Région de la plateforme institutionnelle locale de la formation. Cette plate-forme a pour but d'animer et de coordonner la conférence locale des financeurs de la formation, d'ajuster aux besoins du territoire les programmes de formation conventionnés, et d'appuyer le développement de la formation des contrats aidés.
En 2013, la mission d'appui a ainsi contribué à **l'optimisation d'environ 3 500 entrées en formation dans le cadre du Programme Régional de la Formation**. Elle a contribué, avec ses partenaires à la **qualification des 186 prescripteurs** (Pôle emploi, Missions locales, Cap emploi, PLIE…) en contact et en ligne avec une trentaine d'organismes de formation et tous les partenaires du Service Public de l'Emploi du territoire.

Cette plate-forme, dont la Maison de l'emploi est un des trois membres fondateurs, a créé le Comité Technique Territorial de l'Emploi et de la Formation qui rassemble des professionnels et des acteurs de la formation afin d'analyser les besoins en formation par familles professionnelles. Dans ce cadre, en 2012 trois groupes de travail sectoriels avaient été mis en place (industrie, bâtiment, services).
Un document de synthèse de ces travaux est consultable au Centre de Ressources de la MDE. Certaines données ont été actualisées en 2013 puis présentées en novembre aux professionnels dans le cadre du diagnostic local emploi formation, l'organisation étant assurée par l'Espace Info Formation.
Concernant l'appui aux employeurs de contrat aidés, la MDE soutient les structures d'insertion du territoire en accompagnant la mise en œuvre des plans de formation des salariés en insertion. **En 2013, la chargée de mission contrats aidés qui gère le fonds de professionnalisation de la CUD a traité 192 projets de formation pour 146 plans de formation finalisés.**

→ Mobilité transfrontalière et internationale

Après une période de mise en sommeil des actions transfrontalières due notamment à un repositionnement de nos partenaires sur ce champ : Pôle emploi, Maison de l'Europe, Région, Service international de la CUD, Communauté de Communes de Flandre ; il s'agira de relancer des pistes de coopération sur cette thématique afin qu'elle représente une véritable opportunité stratégique de notre territoire.
Dans un premier temps il s'est agi de réinterroger les partenaires sur leurs orientations stratégiques en matière de mobilité transfrontalière et de voir comment les articuler avec les actions menées par Entreprendre Ensemble.
Les premiers contacts ont donc été pris avec les acteurs déjà sensibilisés sur les actions transfrontalières :

- → Service international de la Communauté Urbaine de Dunkerque et service développement économique dans le cadre du Groupement Européen de Coopération Territoriale (accord entre la région Flandre-Dunkerque - Côte d'Opale et la province de Flandre Occidentale) ;
- → Rencontres avec les structures pilotes des dispositifs INTERREG IV Flandre Wallonnie et INTERREG A des 2 mers ;
- → Rencontre avec la Direction régionale de Pôle emploi international ;
- → Rencontre avec des acteurs locaux impliqués dans ce domaine : la Maison de l'Europe, l'AGUR, l'antenne de la Mission Locale d'Hondschoote qui développe des échanges transfrontaliers avec notamment les entreprises d'intérim Belges.

Pour l'année 2013, au-delà de ces échanges qui structureront le positionnement de la Maison de l'emploi dans la future programmation européenne, des actions ont été menées :

- → Articulation entre **les ateliers transfrontaliers : "travailler en Belgique"**, co-animés par l'agence Pôle emploi des Bazennes et la Maison de l'Europe avec le département Emploi Insertion de la Maison de l'emploi ;

- → **Opération "Ohé, la jeunesse" en partenariat avec Rostock** : appui à la mise en œuvre d'une action de coopération franco-allemande (Dunkerque Rostock) portée par la CUD pour des jeunes inscrits à l'école de la deuxième chance. Participation aux 2 comités de suivi et 2 réunions de travail sur l'articulation entre les services concernés - Département emploi insertion, École de la deuxième chance et le porteur de l'action. 7 jeunes ont participé à c e projet et au voyage ralliant Dunkerque à Rostock.

- → **Opération "*Move to Work*"** : participation au comité de lecture et à la présentation auprès des prescripteurs de ce nouveau dispositif qui vise à mettre des jeunes peu qualifiés en situation d'immersion dans un pays étranger de manière à utiliser cette expérience dans leur trajectoire professionnelle. 10 jeunes ont participé à la réunion de présentation du dispositif (liste des jeunes participants disponible au pôle formation). Cette opération s'inscrit dans un projet régional dont le pilotage est assuré par la Maison de l'Emploi et la Mission Locale de Tourcoing. Elle fait l'objet d'un label et identifie des structures partenaires à l'étranger qui accompagnent les jeunes dans les pays.

Axe 3

Contribuer au développement de l'emploi local

La Maison de l'Emploi permet le développement de l'emploi sur le territoire en complémentarité des politiques conduites par chacun des acteurs de l'emploi et du développement économique. Ainsi elle intervient sur les champs de la création d'activités, de la création d'entreprises. Elle fournit une information abondante sur ces différentes problématiques et contribue à la mise en œuvre d'actions innovantes et partenariales.

→ Coopération entre les acteurs de l'alternance

La promotion de l'alternance est une priorité du territoire dunkerquois. En 2013, la Maison de l'emploi a facilité la mobilisation des acteurs engagés sur le territoire autour de cette thématique. Afin de faciliter la coordination des acteurs de l'apprentissage du territoire et de communiquer sur les résultats, plusieurs réunions du Comité Technique Territorial de l'Apprentissage (CTTA) ont eu lieu. Cette instance est animée par la Maison de l'emploi, et rassemble les Missions locales du bassin, Pôle emploi, la Région, les Chambres Consulaires et les différents CFA du territoire, Ses principales réalisations ont été :

- → La production d'une **cartographie des centres de formation du bassin par familles de métiers** et l'identification des offres de services des partenaires ;
- → L'optimisation du déroulement opérationnel des actions de la Région "objectif apprentissage" ;
- → Le **développement d'un agenda des manifestations** sur l'alternance qui synthétise l'ensemble des actions liées à l'information/sensibilisation émanant des centres de formation. Cet agenda des manifestations est aujourd'hui diffusé à plus de 200 prescripteurs du territoire Dunkerquois ;
- → La mise en place d'un programme d'actions partagées entre les différents adhérents au CTTA.

À titre d'exemple, la Mission Locale de Dunkerque a profité de son partenariat avec la Maison de l'emploi. Cela se traduit par une stabilisation du nombre de contrats apprentissage signés par rapport à 2012, alors que la tendance nationale est à la baisse d'environ - 8 %. En 2013, plus de **40 actions et manifestations ont été proposées aux jeunes** en partenariat, entre autres, avec Pôle emploi, les CFA du territoire et les Chambres Consulaires. Ces actions de sensibilisation / préparation s'appuyaient également sur le travail des conseillers en antenne.
Ces dispositifs ont concrètement sensibilisé 894 jeunes dont 362 femmes à l'alternance. 348 jeunes ont été accompagnés vers les contrats en alternance et 242 ont signé un contrat.

→ Diffusion de l'envie d'entreprendre sur le territoire de l'agglomération et appui à l'émergence de projets de création d'entreprises (Cités Lab')

Le territoire est doté de structures d'accompagnement à la création d'entreprise (Boutique de gestion, Plateforme d'initiative, Ruche, implication des chambres consulaires…)
L'articulation de ces réponses est réalisée notamment dans le cadre du Programme Régional de la Création et de la Transmission d'entreprise porté par la Région en partenariat avec la Communauté urbaine. **L'action de la Maison de l'emploi vient compléter l'offre locale en permettant à des publics éloignés des circuits habituels de création de faire émerger des projets économiques. Cette action a été confiée à la Boutique de gestion qui porte le dispositif labellisé Cité Lab'**.
En 2013, cette action a permis de diffuser l'envie d'entreprendre par une action de proximité et de favoriser la création d'entreprise par des actions de sensibilisation à la création d'entreprise. Cette année, les actions en direction des territoires relevant de la politique de la ville ont été renforcées.

L'action a contribué à la sensibilisation et à la diffusion d'information sur la création d'entreprises auprès de plus de 350 personnes au travers d'ateliers collectifs dans les quartiers et les villes de l'agglomération. **Des entretiens individuels auprès de 154 porteurs de projets** ont également été menés en lien notamment avec les antennes de proximité regroupant des conseillers du PLIE et de la Mission Locale. Ces personnes ont été accompagnées dans l'émergence de leurs projets puis orientés vers la structure d'accompagnement à la création d'entreprise. Dans le cas où le projet de création n'est pas conduit à terme, Cités Lab' assure le lien avec les structures de l'emploi du territoire. En 2014, parmi les 154 personnes accompagnées (dont 106 habitent des quartiers relevant de la politique de la ville : 14 ont créé leur entreprise, 7 ont retrouvé un emploi, 5 testent leurs activités en chèque emploi-service, 4 ont intégré la couveuse d'entreprise, 2 ont été réorientées en formation, 46 sont encore en phase d'émergence et de montage. Le reste des personnes a été réorienté vers les conseillers en insertion professionnelle ou a abandonné l'idée de création.

→ Animation territoriale de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Sur le Bassin d'Emploi dunkerquois, la DIRECCTE agrée :
→ 20 Ateliers et Chantiers d'Insertion (dont 1 Régie de Quartiers) ;
→ 4 Entreprises d'Insertion ;
→ 2 Associations intermédiaires ;
→ 1 Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion.
Sur ce sujet, il convient également de signaler le travail réalisé sur le territoire en partenariat avec les Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) tels le GEIQ BTP, le GEIQ Métallurgie…

À ce titre, Entreprendre Ensemble développe une action d'ingénierie visant à inclure ces structures et leurs actions développées avec l'ensemble des acteurs.
Parmi les actions notables de maintien de l'offre d'insertion, la Maison de l'emploi, avec l'étroite collaboration des services de l'État (DIRECCTE et Sous-Préfecture) a largement concouru au maintien d'un chantier d'insertion, sujet à de fortes difficultés financières.

L'animation territoriale de l'IAE s'avère stratégique. Les objectifs poursuivis sont les suivants :
→ **Accompagner l'évolution des supports d'activités d'insertion afin de faciliter les transferts de compétences vers les entreprises du secteur marchand ;**

→ **Aider les structures dans leur consolidation financière, notamment par la concertation des financeurs, ou dans la mobilisation vers de nouvelles sources de financement ;**

→ **Valoriser l'activité et l'offre de services des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).**
D'un point de vue opérationnel, ceci se traduit par les actions suivantes :
→ Diversification des compétences travaillées en cours de contrat aidé par la mobilisation de formations axées vers les possibilités locales d'emploi identifiées ;
→ Diagnostic des métiers et des compétences exercées pour mieux préparer l'accès à l'emploi dans des métiers qui recrutent sur le territoire ;
→ Création de filières entre ACI et Entreprises du secteur marchand ;
→ Aide au positionnement des salariés en insertion en retravaillant le mode de diffusion des offres d'emploi, disponibles sur le territoire en lien avec les différents partenaires ;
→ Mise en place de formations individuelles ou mutualisées pour apporter des repères sur l'environnement professionnel, lever des freins périphériques à l'emploi, assurer une montée en compétences.

Consolidation de l'activité des structures d'insertion par la mise en œuvre d'accompagnements collectifs ou individuels / diversification des sources de financement
→ Identification des problématiques communes aux SIAE et constitution d'un contenu d'accompagnement à réaliser ;
→ Mise en œuvre d'un accompagnement collectif pour 10 SIAE sur la thématique de l'accès aux marchés publics et l'évaluation d'un coût d'intervention ;
→ Mobilisation accrue des clauses insertion dans le cadre de sous-traitance d'entreprises attributaires de marchés, ou dans le cadre d'achats de prestations d'insertion (article 30 du CMP).

Implication de la Maison de l'emploi dans les animations partenariales dédiées à l'Insertion par l'Activité Économique
→ Pôle Emploi, le Conseil Général et la DIRECCTE ont remis en place les Comités Techniques de l'Animation de l'IAE. La Maison de l'emploi a participé à ces échanges.

En 2013, en marge des actions portées ou des collaborations décrites ci-dessus, la Maison de l'emploi a procédé à une visite de plusieurs SIAE implantées sur le bassin d'emploi. Ces rencontres dans les structures d'insertion ont permis de :
→ dégager des pistes de travail et de progrès partagées avec les SIAE ;
→ amener des éclairages sur les offres de services mobilisables par les SIAE auprès de la Maison de l'emploi.

Ces travaux pourront alimenter les travaux de la Maison de l'emploi dans le cadre des futures animations, mais aussi ceux de Pôle Emploi et du Conseil Général du Nord dans le cadre des futurs Comités Territoriaux d'Animation de l'Insertion par l'Activité Économique.

→ Promotion des Emplois d'avenir

Depuis octobre 2012, les Missions Locales ont la possibilité de prescrire des emplois d'avenir auprès de jeunes pas ou peu diplômés.
Ce nouveau dispositif vise deux objectifs majeurs :
→ Intégrer un jeune peu qualifié sur le marché de l'emploi en lui permettant de découvrir un métier ou de se perfectionner sur son projet professionnel au travers d'une expérience significative de 12 à 36 mois.
→ Monter en compétences et qualification des jeunes peu diplômés afin de leur permettre d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs.

La Maison de l'emploi s'est impliquée auprès des deux Missions Locales, de Pôle emploi et de CAP emploi pour promouvoir la mesure Emplois d'avenir et s'assurer de la qualité des contrats proposés sur le territoire.
L'accent a particulièrement été mis en 2013 sur la mobilisation des collectivités locales et des associations.

Dans ce cadre, la Maison de l'emploi a porté une animation territoriale visant à promouvoir ces deux dispositifs auprès des employeurs du secteur non marchand. Ainsi, la Maison de l'emploi a mis en place une ingénierie autour d'une communication intensive auprès des employeurs potentiels et d'un accompagnement des porteurs de projets pour la création d'emplois. En matière de communication, l'animation s'est voulue intensive afin d'engager dans le dispositif un maximum de partenaires.

De manière opérationnelle, cela s'est traduit par :

→ **une information** organisée avec l'ensemble du Service Public de l'Emploi.

Des outils communs ont été créés avec Pôle Emploi et Cap Emploi afin de capter de manière concertée les possibilités de poste en Emploi d'avenir.

La Maison de l'emploi et ses partenaires ont ainsi travaillé sur la mise en place d'une fiche de poste uniformisée à constituer par les employeurs, ainsi qu'une fiche unique de positionnement sur les postes créés.

Ces outils ont alors été essaimés auprès de Pôle Emploi, Cap Emploi et les Missions Locales du Bassin d'Emploi.

En parallèle, une commission bimensuelle a été programmée permettant d'échanger sur les contacts avec les employeurs potentiels, et aussi pour s'assurer de la mise en œuvre de l'accompagnement nécessaire à la concrétisation des projets d'embauche. Ceci a permis ainsi de gérer en temps réel l'information donnée à toute structure souhaitant s'engager sur les emplois d'avenir.

→ **Une communication** par réunions d'information collectives

Près d'une quinzaine de réunions d'information collectives a été programmée sur le Bassin d'Emploi auprès des élus, des responsables associatifs et des établissements du secteur social et médico-social et des acteurs du secteur marchand.

→ **Des plans d'action** thématiques

Outre les informations collectives, des plans d'action partagés à l'interne de la Maison de l'emploi et avec le Service Public de l'Emploi ont permis d'essaimer l'information sur le Bassin d'Emploi, Secteur Santé Social, Secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

En parallèle de cette animation territoriale concourant à la promotion du dispositif, la Maison de l'emploi a décliné une offre de services pour accompagner chaque projet individuel. Cet accompagnement des collectivités locales et des associations visent :

→ l'identification du projet d'embauche et la mise en adéquation avec le dispositif des emplois d'avenir ;

→ l'aide à l'écriture des fiches de poste permettant de faire réfléchir les acteurs sur les missions, le tutorat, la formation ;

→ l'information sur les financements liés au contrat : aides de l'État, aides complémentaires ;

→ l'orientation de l'employeur vers les interlocuteurs de la formation : Pôle formation, OPCA.

Le Département Développement Solidaire est notamment venu apporter un accompagnement pour les associations pour lesquelles l'emploi d'avenir s'avère être le premier ou l'un des premiers emplois de la structure.

Chaque association a pu être informée sur les possibilités d'accompagnement du Département Développement Solidaire, par exemple : les obligations employeur, l'aide à la consolidation des activités…

Cet accompagnement est complémentaire aux actions d'information mises en place, ce qui s'est avéré pour beaucoup de petites structures indispensable pour concrétiser les projets d'embauche.

Par ailleurs, les employeurs sont accompagnés par la Maison de l'emploi sur le volet formation selon deux axes :

→ une aide à l'ingénierie, à la mutualisation et au cofinancement de parcours de formation via le Département Formation ;

→ un conseil et accès à la Validation des Acquis et de l'Expérience pour les employeurs comme pour les jeunes : diagnostic des postes, mise en adéquation des activités proposées avec les référentiels métiers, accompagnement des jeunes en démarche VAE.

Les résultats au terme de l'année : **570 contrats pour les deux Missions Locales du territoire.**

Répartition par type de contrat : 21 CDI ; 113 CDD de 3 ans ; 13 CDD de 1 à 3 ans ; 423 CDD de 1 an.

Il apparaît important de noter un effort conséquent pour le retour à l'emploi des personnes des quartiers dits sensibles (38 % de jeunes issus de ZUS pour un objectif national en 2013 de 20 %).

→ Le Centre de Ressources : diffusion d'informations sur l'emploi, la formation, les métiers

Le centre de ressources est un dispositif global d'information et d'animation sur l'emploi, la formation et les métiers. Il a pour objectifs :

→ **d'assurer une veille documentaire sur l'emploi, les métiers et la formation en réponse aux demandes d'information des professionnels et du public,**

→ **d'alimenter en ressources documentaires les antennes et relais de proximité, assurer un appui spécialisé aux conseillers et leur faciliter l'accès aux animations sur la formation, mises en place localement,**

→ **de contribuer à l'information et à la professionnalisation des partenaires locaux et du grand public (particuliers, entreprises),**

→ **d'impulser une dynamique partenariale locale permettant de créer une animation autour de la formation et des métiers (Espace Info Formation, initié par le Conseil Régional).**

En complément du dispositif d'information, documentation destinée aux professionnels et au grand public et qui alimente les antennes de la Maison de l'emploi, l'équipe a développé depuis

2011 une formule d'animations en ateliers qui propose des thématiques telles que ; le DIF, le CIF, la VAE, le droit à la formation des DE et des salariés…
Cette offre d'informations de qualité s'adresse aux professionnels et au grand public. Concernant les professionnels, l'objectif de l'équipe a été en 2013 de poursuivre les actions visant la contribution à leur professionnalisation sur la formation, les métiers, l'emploi.
Cette offre de services complète le programme global d'animations défini par la Région Nord Pas-de-Calais, les supports et l'appui à la professionnalisation du réseau étant assurés par le C2RP et actualisés en permanence.
Pour élargir son offre de services aux salariés, la permanence du FAF-TT a été maintenue dans les locaux du Centre de Ressources s'ajoutant à celle du FONGECIF existante.
Ce service destiné aux salariés intérimaires via l'ensemble des agences de travail temporaires du territoire permet aussi aux salariés concernés de profiter des ressources d'information mises à disposition du grand public en l'attente de leur rendez-vous.
Enfin la brève d'information mise en place depuis 2011 est maintenue, accessible en ligne et actualisée au flux. En complément une activité de veille documentaire est toujours proposée pour permettre aux professionnels de bénéficier d'une information pointue et actualisée.

Les résultats montrent une progression globale de la fréquentation et de l'utilisation des services proposés en 2013 en lien notamment avec les ateliers de l'espace Info Formation et la diffusion régulière d'informations via les outils mis en place par le centre de ressources.

Synthèse des activités réalisées en 2013 :
L'accueil - information : **1716 personnes en demande d'informations ont été accueillies au siège de la Maison de l'emploi et dans les 16 antennes de proximité de la MDE**. Parmi ces personnes, on en dénombre 471 au siège de la MDE dont 121 professionnels, 1245 dans les antennes de proximité de la MDE accueillies entre le 1er janvier et le 31 décembre.
En ce qui concerne la fréquentation des animations collectives, **593 participants (431 en 2012) ont pu assister aux 62 animations proposées par l'Espace Info Formation** durant l'année 2013. On dénombre en 2013 environ une trentaine de partenaires associés.
Enfin, c'est aussi l'année de création et de mise en place d'un nouvel outil d'information.
Le centre de ressources de la Maison de l'emploi et la mission alternance du Département Emploi Insertion d'Entreprendre Ensemble ont élaboré **un agenda partagé des manifestations sur l'emploi et la formation du territoire**. Il a été dans un premier temps expérimenté avec les conseillers jeunes et adultes (réseaux Missions Locales et PLIE).

Cet outil répond aux objectifs suivants :
- → Centraliser sur un document unique l'essentiel des manifestations de notre territoire ;
- → Utiliser un système de réception et de diffusion des informations structuré, coordonné et suivi dans le temps ;
- → Augmenter le volume de publics sur les manifestations en touchant le maximum de prescripteurs et de partenaires sur l'ensemble du territoire.

Depuis la mise en place de cet outil d'information en 2013, nous observons :
- → **une meilleure connaissance globale par les conseillers de ce qui est proposé au niveau des partenaires "producteurs d'information" ;**
- → **une augmentation du volume des prescriptions des publics accompagnés aux manifestations ;**
- → **l'adhésion à l'outil des partenaires utilisateurs.**

Ces résultats nous conduisent à développer l'outil en 2014 et à en prévoir une diffusion plus large à la demande de différents partenaires dont Pôle emploi et les réseaux labellisés du Service Public de l'Orientation local.

→ Zoom sur le Service Public de l'Orientation

Le Service Public de l'Orientation en Nord Pas-de-Calais

Dans le Nord Pas-de-Calais, 278 sites sont labellisés "Service Public de l'Orientation" depuis octobre 2012 pour accueillir tous les types de publics quels que soient leur âge, leur statut et leur parcours.
Le Service Public de l'Orientation a vocation à rendre accessibles à tous gratuitement et à proximité, les conseils et informations sur l'orientation qu'elle soit scolaire ou professionnelle. Il a été créé par la loi du 24 novembre 2009 dont la mise en œuvre comporte en particulier la Labellisation de lieux d'Accueil, d'Information et de Conseil en Orientation. Dans la région, l'État et le Conseil Régional ont souhaité organiser le Service Public de l'Orientation en s'appuyant sur 7 réseaux présents (Centres d'Information et d'Orientation, Espaces Info Formation, Fongecif, Missions locales, Agences Pôle emploi, Points Information Jeunesse, Universités) sur les 15 zones d'emploi formation. Désormais, toute personne qui souhaite être conseillée sur son orientation, peut se rendre dans n'importe lequel de ces lieux labellisés. Pour connaître le point d'accueil le plus proche, il suffit de consulter le site www.laio.c2rp.fr.

Simplifier et faciliter l'accessibilité à l'orientation tout au long de la vie

Le premier entretien est un véritable accueil personnalisé, il permet d'obtenir des informations sur les métiers, les formations, les financements… Selon la nature de sa demande, la personne accueillie pourra être dirigée vers l'interlocuteur le plus adapté. Le Service Public de l'Orientation renforce la coopération entre les conseillers des sites labellisés et favorise la collaboration avec les autres acteurs de l'orientation du territoire. Cette dynamique est portée par une coordination territoriale sur chacun des 15 bassins emploi formation du Nord Pas-de-Calais.

Le Service Public de l'Orientation sur notre territoire

L'Espace Info Formation de Dunkerque a été désigné par l'État et la Région comme porteur de la coordination territoriale du Service Public de l'Orientation sur le territoire de la zone d'emploi de Dunkerque. 6 réseaux locaux ont été identifiés comme labellisables au titre du SPO sur la zone d'emploi-CIO, EIF, Missions Locales, Pôle emploi, RIJ, Université.

Cette coordination des réseaux s'est concrétisée par l'élaboration d'une demande collective de labellisation formalisée par la coordinatrice de l'Espace Info Formation qui a abouti à l'obtention du label Orientation pour Tous. 25 sites ont ainsi été labellisés sur le territoire de la zone d'emploi de Dunkerque.
Le coordinateur SPO, avec l'appui du Chargé de Mission Territorial de la Région et de l'Animateur Territorial de l'État, anime, au niveau de son territoire, la thématique de l'Accueil, de l'Information et du Conseil en Orientation. Il organise la concertation et les échanges entre acteurs, contribue au suivi et à l'évaluation de cette thématique au niveau territorial et participe à la capitalisation régionale.

Actions réalisées en 2013 :
Lancement des réunions de travail sur la connaissance des services des 6 réseaux
La première étape du plan d'action visait la connaissance des offres de services respectives entre membres du Comité technique Territorial pour pouvoir réorienter les publics accueillis vers l'interlocuteur le plus pertinent.

Les rencontres et présentations réciproques des offres de services des réseaux labellisés ont été mises en place au cours du premier semestre 2013.
En complément, 4 rencontres territoriales ont ainsi été organisées par la coordination avec l'implication des 6 réseaux.
Les rencontres se sont déroulées sur différents sites afin d'appréhender concrètement les conditions de mise en œuvre de l'accueil des publics et pour avoir progressivement une représentation commune de l'AIO sur le territoire.
Les rencontres ont permis à certains de découvrir voire redécouvrir les offres de services des partenaires impliqués.

Information des professionnels
Animations mises en place :
→ sur proposition de Pôle emploi d'une première animation SPO (Enquête besoin de main-d'œuvre 2013) Cap sur les opportunités d'emploi le 4 juillet - 19 participants
→ sur invitation de l'Espace Info Formation de Dunkerque :
• le diagnostic local emploi formation (observatoire MDE de Dunkerque) le 5 novembre - objet actualisation du diagnostic réalisé en 2012 - 38 participants. Cette animation assurée par l'AGUR a été complétée par la remise de documents support du diagnostic et "l'Écnographe". Les participants ont été destinataires fin 2013 du document reprenant l'intégralité du diagnostic.
• la Plateforme pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes Flandre Dunkerque le 29 novembre - 20 participants
• intervention du CORIF sur l'égalité Hommes / Femmes le 12 décembre

Actions communes
Des collaborations entre les réseaux labellisés existent de longue date et sont antérieures à la mise en œuvre du SPO.
Les membres du SPO développent des actions impliquant de larges partenariats dont l'action sur le développement de l'apprentissage en direction des jeunes (les missions locales avec les partenaires Région, Pôle emploi, la CCI, la chambre des métiers, l'Espace Info Formation…), la nouvelle Plate-Forme pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes…
Plusieurs des structures impliquées dans le SPO participent ou pilotent des dispositifs partenariaux :
→ plateforme de suivi et d'aide aux décrocheurs ;
→ plans d'action contractualisés par des conventions ;
→ missions de Points Information Conseil VAE.
Plusieurs structures labellisées participent aux réunions du SPEL et du COTTEF.
Par ailleurs, les structures labellisées se retrouvent régulièrement et interviennent conjointe-ment dans les diverses manifestations du territoire.
Dans ce contexte local riche de collaborations existantes et de manifestations multiples il a été décidé de ne pas multiplier de nouvelles actions mais plutôt d'optimiser celles existantes.
Le SPO offre ainsi l'opportunité à ces réseaux de communiquer sur leurs actualités et favorise la mise en synergie des actions et projets.

Axe 4

Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

La Maison de l'Emploi met en œuvre des actions qui améliorent les conditions d'accès à l'emploi par la réduction, voire la suppression, de freins considérés comme importants dans le retour vers l'emploi. Elle intervient en matière de développement de la mobilité géographique, d'accès à la santé et au logement.

→ Diffusion d'informations et de bonnes pratiques

De nombreux acteurs locaux apportent des réponses en matière de logement, de santé, de loisirs, de culture, de mobilité, de consommation, de services à la personne.
Dans le même temps, les conseillers emploi en contact avec le public (Pôle emploi, Missions locales, PLIE) soulignent l'importance que peuvent prendre certains freins culturels et sociaux dans la recherche d'emploi, notamment pour les personnes les plus fragiles.

C'est pourquoi, **la Maison de l'Emploi se propose de rendre lisible l'offre de services existante aux conseillers, de faciliter l'accès des publics fragilisés aux services existants et de mobiliser les structures de l'économie sociale et solidaire afin qu'elles contribuent à améliorer les réponses locales.**
En 2013, la Maison de l'emploi a mené les actions suivantes :
→ en matière d'aides financières au retour à l'emploi, actualisation du guide sur l'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi au premier semestre, création de supports et animation d'ateliers concernant le micro-crédit personnel et le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes ;
→ création de 2 ateliers logement : "mon projet logement" et "gestion de budget" ;
→ veille et information sur les nouveaux dispositifs d'aide à la mobilité ;
→ veille et information sur les nouvelles prestations Agefiph et animation d'un atelier "emploi et handicap" ;
→ enfin, mise en place de l'action "mettez de la culture dans votre insertion", en lien avec "Dunkerque capitale régionale de la culture" en 2013.

→ Expérimentation de nouvelles actions en matière de levée des freins à l'emploi

En 2013, deux actions ont été développées :

Animation d'un réseau de parrainage pour les publics adultes en difficulté

Le parrainage contribue à élargir le réseau de personnes dépourvues de liens avec le monde économique et assure un appui aux personnes victimes de discriminations. Sur le dunkerquois, le public adulte n'en bénéficiait pas. **20 adultes ont pu bénéficier de cet accompagnement "sur mesure"** avec 60 % de sorties emploi / formation à l'issue de l'étape parrainage.

Réunion du réseau de parrainage

Ateliers thématiques adultes

Mise en place de 8 ateliers pour le public adulte Demandeur d'Emploi de Longue Durée (DELD). Ces ateliers sont orientés sur la levée des freins culturels et comportementaux qui peuvent gêner l'accès à l'entreprise (droits et devoir, comportement et savoir-être au travail mais également image de soi ou encore les questions de santé en recherche d'emploi). Des interventions extérieures (professionnel par secteurs d'activité) et des méthodes d'intervention innovantes (jeu speed-comporting…) permettent une approche différente des ateliers de recherche d'emploi classiques. Au-delà de l'approche des codes sociaux de l'entreprise, ces ateliers comportent également un volet sensibilisation à un secteur professionnel porteur d'emploi sur le territoire.

La promotion de l'Économie Sociale et Solidaire

Missions

Entreprendre Ensemble s'est vu confier une mission de promotion de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du bassin d'emploi de Flandre Dunkerque.
Cette mission a été confiée au Département Développement Solidaire qui accompagne des associations qui créent ou développent des services ou des projets relevant de l'économie sociale et solidaire.
Cette action doit contribuer à l'insertion durable des personnes, dans le respect de leurs choix, de leur histoire, et de leurs valeurs.
Cette mission s'articule autour de trois axes :
- la promotion de l'économie sociale et solidaire,
- l'appui à l'émergence de projets,
- la consolidation des structures.

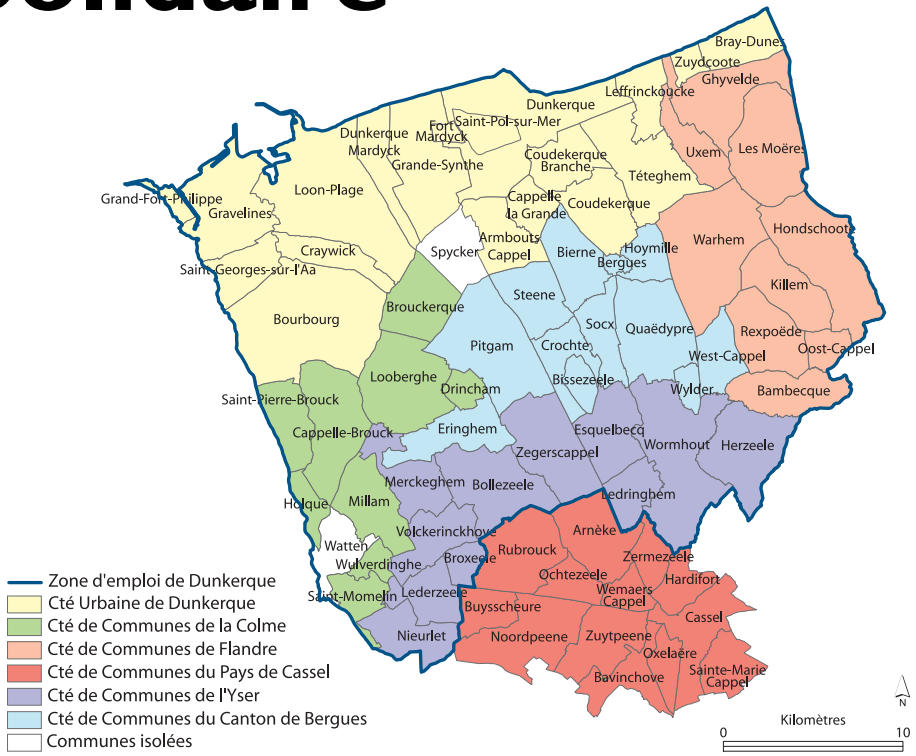

Émergence des projets

Évolution du nombre de l'accueil des projets

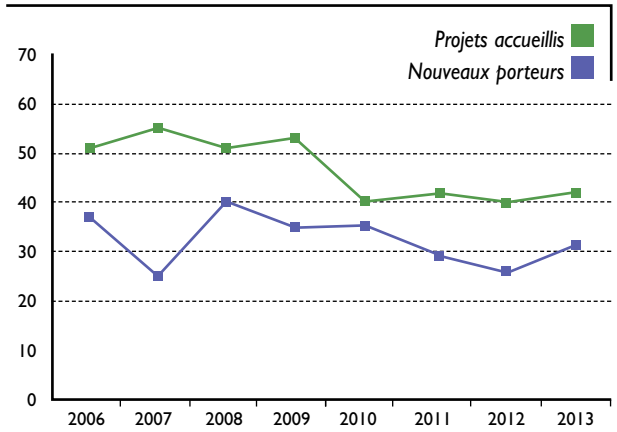

42 projets ont été accueillis en 2013. 31 provenaient de porteurs nouveaux. La culture reste le premier secteur que les porteurs de projets dunkerquois souhaitent investir, mais de façon moins marquée que par le passé. En 2013 de nombreux projets sportifs ont été accueillis. Cependant la diversité des projets est grande.
10 accompagnements ont été réalisés, certains poursuivant le travail engagé en 2012. Ils ont permis **la création de 8 emplois** (4 CUI-CAE, 3 emplois d'avenir et un CDD).
5 temps collectifs ont été organisés (Ils visent essentiellement les projets récents, accueillis ou accompagnés par le DDS).
- Présentation du dispositif d'aide à l'émergence ;
- Présentation du dispositif emploi d'avenir ;
- Présentation des plateformes de crowdfunding ;
- Présentation du projet de loi portant sur l'économie sociale et solidaire ;
- Présentation de la fondation de France.

9 accompagnements post-création ont été réalisés.

L'accueil, l'accompagnement et le suivi post-création sont définis par notre convention avec la Région. L'accompagnement porte sur les fondamentaux : écriture du projet, budget de l'action, recherche de financements. Il est orienté aussi par le positionnement sur un dossier de demande de financement, selon les opportunités.

→ Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le DLA a pour but d'accompagner et de soutenir les associations employeuses, dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière, et de pérennisation de leurs emplois. Il permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation et de ses besoins d'appui. Un plan d'accompagnement est ensuite proposé. Il comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives réalisées par des prestataires.
En 2013, sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, **8 structures** ont bénéficié d'un accompagnement individuel : travail sur le projet associatif ou projet de développement (3), la gouvernance, les ressources humaines, un plan de communication, des outils de gestion.
Elles représentent un effectif total de 452 **salariés**, dont 344 pour la seule ADAR.
16 structures ont participé à un accompagnement collectif, dont le thème était : la fonction employeur et l'encadrement pour les emplois d'avenir, la mutualisation des pratiques pour les CIBC de la Région, et les obligations des employeurs du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique.

→ plan DESSINE

→ Animation du plan dessine via internet et les réseaux sociaux

Pour rappel, cette animation a pour objectif de favoriser la connaissance par le grand public de l'économie sociale et solidaire, de faciliter la connaissance entre acteurs mais également de recenser l'offre locale. Différentes animations ont été proposées tout au long de l'année :

- → l'alimentation des différentes rubriques du site internet et la diffusion de **10 lettres d'information auprès de 200 abonnés,**
- → la création de deux nouvelles rubriques : "ressources" avec une sélection chaque mois de deux publications jugées pertinentes ; et "village des solidarités" devant à la fois présenter le concept et être le lieu de recueil des informations sur les éditions précédentes,
- → la réalisation de **5 portraits vidéos** de 8 mn de créateurs et dirigeants salariés ou bénévoles de l'ESS mis en ligne sur le site et la page Facebook.
- → l'animation de la page Facebook par le biais de mini-jeux sur l'ESS, de vidéos pédagogiques, de relais d'information sur l'actualité des acteurs locaux.

Ces différentes animations nous ont permis d'atteindre le nombre de **173 fans** pour notre page Facebook et de **17 136 visiteurs** par an pour notre site internet. On notera la consultation de 47 757 pages, soit en moyenne cinq pages consultées par visite.

→ Zoom sur le projet "réveillez l'artiste qui est en vous !"

Dans le cadre de "Dunkerque 2013, capitale régionale de la Culture", des ateliers de création artistique ont été proposés à des personnes en recherche d'emploi ; l'action s'est déroulée entre septembre et novembre. Ces ateliers en art plastique ont été orchestrés par Abdelhakim Henni, Marianne Louarn et Karine Bracq, trois artistes locaux. Chaque atelier avait un thème bien précis (conditionnement, solidarité et l'égalité hommes/femmes), thème qui a permis à nos apprentis artistes de s'approprier les techniques artistiques proposées, tout en faisant transparaître leur point de vue et même parfois une part de leur vécu. Le lien social qui s'est créé et la confiance retrouvée des participants dans leurs capacités à produire, font à nos yeux partie des résultats les plus satisfaisants. À l'issue de cette action, les réalisations ont été exposées par deux fois: le temps d'une journée au cours du Village des Solidarités en novembre, et dans les locaux de la Maison du développement, du 25 novembre au 15 décembre.
On remerciera tout particulièrement l'ensemble des stagiaires, les artistes et les équipes de l'École de la 2e Chance, qui se sont complètement impliqués dans l'expérience et dont les productions ont fait l'admiration de tous.

→ Les filières

→ Structuration des filières de l'ESS

L'année 2013 a été, à Dunkerque, celle de la capitale culturelle régionale. La filière culture a donc été davantage mise en avant, notamment par les dizaines de manifestations attirant un public large et permettant aux acteurs de montrer le potentiel du territoire. La coopération, dans ce cadre, semble une évidence pour les acteurs ; encore faut-il poursuivre la démarche, au-delà de cette année particulière et féconde.

La réflexion sur cet axe a été fortement marquée par deux nouveautés :

- **Le projet de loi sur l'ESS**, qui entend donner un poids important aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique. Plusieurs réunions se sont tenues, avec la direction de l'action économique de la CUD, pour évoquer la possibilité ou l'opportunité de se positionner sur l'appel à projets PTCE. La réflexion intègre également des projets qui sont débattus, qui restent à définir, à calibrer, à mener sur le territoire. On peut citer une éco-zone, portée par BES, l'espace de co-working, porté par deux jeunes créateurs, la vitrine de l'ESS.
- L'initiative de la Ville de Dunkerque autour du **projet de la Basse Ville**. Ce quartier est en perte de vitesse, au niveau des activités commerciales, et dispose d'un bâti disponible pour des activités économiques. Certains acteurs de l'économie sociale y sont implantés. D'où l'idée des services de la Ville, associés à la CUD, d'envisager de revitaliser ce quartier en favorisant l'implantation d'activités de l'ESS. La Ville a missionné un cabinet pour avancer dans cette voie. Une réunion intermédiaire a permis de réunir les acteurs de l'ESS, qui ont réaffirmé leur souhait d'avoir un point de vente, de coopérer pour économiser les coûts, gagner en visibilité, et se sont montrés intéressés par la perspective d'intégrer ce quartier.

→ Faciliter le financement des structures de l'ESS

Cette action a pour objectif de faciliter l'accès aux financements, pour l'activité et l'emploi, tant publics que privés, mais également d'accompagner la démarche de diversification des ressources, pour préserver l'indépendance des structures, par le recours notamment aux fondations, ou au mécénat. Elle s'est traduite par l'organisation de réunions d'information sur les financements mobilisables, la mise en ligne des appels à projets en cours, sur le site internet Dessine, et le relais de ceux-ci à travers la lettre d'information ; et enfin, l'accompagnement individuel des porteurs de projets vers les financeurs pertinents, en fonction de leur projet, de son état d'avancée. Nous avons notamment, en fonction aussi de l'actualité, aidé à mobiliser le dispositif d'aide à l'émergence, les aides du Conseil régional pour les emplois d'avenir, le contrat d'appui au développement de l'économie sociale et solidaire, ou encore le fonds d'investissement du développement de l'entrepreneuriat social et solidaire.

Enfin, sur sollicitation du CPIE Flandre Maritime, nous avons contribué à l'organisation d'un ciné-débat autour du film de Pierre Rabhi "*Au nom de la terre*" ; les échanges ont porté sur les autres modes de consommation possibles, et les acteurs de l'ESS présents sur le territoire.

→ Le Village des Solidarités

→ mettez de la culture dans votre projet de solidarité

Cette année encore, le village des solidarités a connu un véritable engouement. **35 associations et structures de l'économie sociale et solidaire et de la solidarité internationale** ont pu présenter leur action pour la construction d'un monde plus juste. Cette présentation favorise une meilleure visibilité des structures présentes et un accroissement d'activité de certaines d'entre elles.
Le village a permis aux habitants du Dunkerquois de découvrir une autre façon de consommer et de produire, d'identifier l'offre locale de produits et services et de s'imprégner des valeurs de l'ESS, économie au service de la personne et de l'environnement, répondant aux besoins fondamentaux (santé, alimentation, culture, éducation).
Cet événement, pour son édition 2013, s'est inscrit dans le cadre de "Dunkerque 2013, capitale régionale de la culture". Il a donc connu une programmation riche et variée. Tout au long de la journée, les animations se sont succédé : de l'initiation aux arts plastiques, par trois artistes locaux, à la création éphémère des bulles géantes de Lex Grokonda. Sous les notes du groupe "*Jam in the Band*", les marionnettes géantes la Marquise et le Mexicain ont animé les allées du parc de la Marine. Quant aux curieux s'invitant dans le bus relief, ils ont eu l'occasion de prendre un aller simple pour le show des "Cafés Renversés". Les grands et les petits ont également pu participer à un spectacle déambulatoire proposé par la compagnie "le Vent du Riatt" au cœur même du parc.

→ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

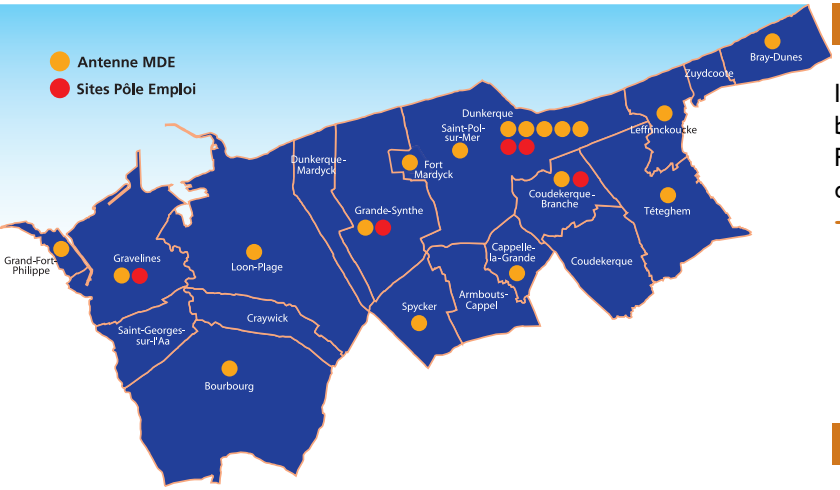

Le territoire d'intervention

Le territoire d'intervention du PLIE est la Communauté Urbaine de Dunkerque (205 089 habitants). 17 villes, sur les 18 villes qui composent la CUD, adhèrent au PLIE ; les personnes en difficulté d'insertion professionnelle de ces 17 communes ont ainsi accès aux services du PLIE.

Les publics cibles du PLIE

- → demandeurs d'emploi de longue durée,
- → allocataires du RSA socle et allocataires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque (CER),
- → jeunes en difficulté d'accès à l'emploi, notamment les jeunes intégrés dans le programme CIVIS,
- → personnes handicapées,
- → publics issus des quartiers "politique de la ville".

→ Un dispositif au service du territoire

Impulsés par les collectivités locales, ici la Communauté Urbaine de Dunkerque, et régis par un protocole d'accord, les PLIE - plates-formes partenariales de proximité, poursuivent des objectifs précis :

- → **Prévenir l'exclusion sociale et professionnelle** qui affecte une partie des actifs en organisant, pour des participants issus des populations "exclues" du marché du travail, des "**parcours d'insertion professionnelle individualisés**" dont le but est l'accès à "un emploi durable" (CDI, CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante),
- → **Organiser un accompagnement individualisé de proximité assuré par un référent unique,**
- → **Développer une ingénierie financière et technique de projets d'insertion durable dans l'emploi,**
- → **Mobiliser les partenaires institutionnels et les entreprises du territoire.**

→ avec une gouvernance partagée

Les PLIE assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée de la politique territoriale de l'insertion et de l'emploi ; ils ont pour mission de mettre en cohérence les programmes et les actions menées sur leur territoire.

Les comités de pilotage du PLIE rassemblent les élus du territoire - Président et Vice-Présidents de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Président du Conseil Régional, Maires représentants des communes adhérentes, Conseillers Généraux - le Sous-Préfet, la Direccte, Pôle emploi, un représentant du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale et des deux Missions Locales du territoire.

Localement, le PLIE inscrit son action dans la stratégie territoriale déterminée au niveau de la Maison de l'Emploi établie à partir du diagnostic territorial partagé.

→ au cœur de la stratégie européenne pour l'emploi

Les PLIE s'inscrivent en ligne directe dans l'ancrage de la Stratégie européenne pour l'emploi en France. L'action des PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel du Fonds Social Européen pour la période 2007 - 2013, dans ses objectifs "Compétitivité Régionale et Emploi" et "Convergence" visant à "renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations".

→ Un savoir-faire

→ Être un organisateur de parcours

Mise en œuvre des parcours dans le cadre du PLIE

Comités d'accès (dans les antennes MDE)

Accueil / Orientation / positionnement

Référents RSA
Conseillers Pôle emploi
Pôle accueil de la Maison de l'emploi (chargés d'accueil, conseillers jeunes, conseillers adultes)
Toute structure d'accueil du public

Entrées en PLIE

Accompagnement

Conseillers Jeunes (Missions Locales)
Conseillers Adultes (PLIE)

Étapes Formation

Étapes Contrats aidés

Référents d'étapes (référents professionnels dans les structures d'insertion)

Étapes Emploi

Sorties du PLIE

Sorties sur formation et emploi de plus de 6 mois

Autres sorties

Comité de validation des entrées sur actions emploi

→ Rappel des objectifs 2013 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

→ **3 000 personnes accompagnées par an en moyenne** sur la durée du protocole (2013-2014)

→ **Accueillir 1 000 nouvelles personnes en difficulté d'insertion par an dont 94 allocataires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque** et leur proposer un parcours individualisé vers l'emploi. Ce parcours comprendra un accompagnement personnalisé et des étapes d'insertion adaptées à leur situation (activités d'insertion, formations, accompagnement vers l'emploi…).

→ **Conduire à l'emploi, avec un contrat de travail de plus de 6 mois ou une formation professionnelle qualifiante, 500 personnes par an** sur la durée du protocole.

→ Les résultats 2013 du PLIE

source ABC Viesion

1 334 entrées en parcours en 2013
dont 329 allocataires du RSA en PPAE
et 98 allocataires du RSA en CER

Bénéficiaires en parcours
4 948
45 % femmes et 55 % hommes
39 % jeunes et 61 % adultes
73 % < Niveau V (CAP, BEP)

Bénéficiaires en parcours au 31/12/13
3 678

1 270 sorties du PLIE

636 sorties positives

634 sorties pour autres motifs

Caractéristiques des personnes à l'entrée en parcours

	2012		2013	
Hommes	873	60 %	747	56 %
Femmes	591	40 %	587	44 %
	2012		**2013**	
< 26 ans	581	40 %	438	40 %
> 26 ans	883	60 %	896	60 %

	2012		2013	
Allocataires du RSA	415	28 %	427	32 %
Allocataires du RSA en CER	69	5 %	98	7 %
Jeunes en programme CIVIS	398	27 %	238	18 %
Demandeurs d'emploi de longue durée	773	53 %	746	56 %
Travailleurs handicapés	60	4 %	31	2 %
ZUS	402	27 %	340	25 %

→ *1 334 personnes sont entrées en parcours d'insertion sur l'année 2013*

Même si le nombre d'entrées en PLIE de femmes reste inférieur au nombre d'entrées des hommes, un rééquilibrage s'est effectué. Les caractéristiques du territoire dunkerquois expliquent la répartition Hommes/Femmes dans les entrées en PLIE. Fin 2012 (21 783 demandeurs d'emploi cat A, B, C), le rapport hommes/femmes dans la population demandeur d'emploi était le suivant: 52 % d'hommes pour 48 % de femmes. Et depuis 2008, le nombre d'hommes dans la DEFM a davantage augmenté que le nombre de femmes. D'autre part, la part des emplois salariés privés de la zone d'emploi occupés par des femmes est inférieure à la moyenne nationale. Le Dunkerquois est marqué par sa spécificité industrielle et une tertiarisation plus lente qu'au niveau régional et national.

Dans les entrées en PLIE, les parts respectives des jeunes et des adultes sont restées stables en 2013 par rapport à 2012.

Le nombre global d'allocataires du RSA a été maintenu. On remarquera la part plus importante des allocataires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque. Cela résulte d'une part, d'un travail d'animation et de maillage du PLIE mené avec les conseillers des antennes pour aller vers les référents RSA, expliquer l'offre de services du PLIE en correspondance avec les besoins des publics. D'autre part, cela résulte aussi de la poursuite du travail réalisé dans le cadre des comités d'antenne, en lien notamment avec Pôle emploi et les autres prescripteurs, pour accueillir et accompagner de nouvelles personnes dans le cadre du PLIE, allocataires du RSA et DELD.

→ Les propositions faites aux publics

Les propositions faites au public lors des entretiens individuels sont répertoriées en 7 thèmes (domaines: emploi/ formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / loisirs-sport-culture).

Nombre de propositions: **51 781 propositions** dont 80 % propositions professionnelles (accès à l'emploi / formation / projet professionnel)

Le nombre moyen de propositions par participant est proche de 11 propositions par personne en parcours et par an.

→ Les accès à l'emploi et à la formation

Mesures

- *Emploi (CDD, CDI, création d'entreprise)* ***1 617*** *34 %*
- *Contrats intérimaires* ***1 342*** *28 %*
- *Formation* ***600*** *12 %*
- *contrats d'insertion (Contrats CAE, contrats en Entreprise d'Insertion, contrats en Association intermédiaire)* ***1 212*** *25 %*

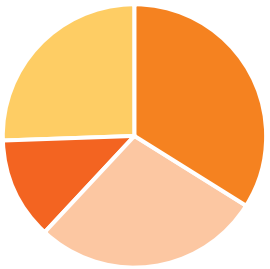

Par rapport à 2012, les publics PLIE ont subi la baisse de l'intérim constatée à l'échelle du bassin dunkerquois, régionale et nationale.

→ *4 771 contrats de travail ou entrées en formation en 2013*

→ Les sorties positives

Globalement, les sorties positives (CDI, CDD et formations qualifiantes de plus de 6 mois échus), au nombre de 636, sont stables et leur structuration proche de celle de 2012.

Ventilation des sorties sur emploi

636 sorties positives

>>> **558 contrats de droit privé 86 %**
- dont **102** contrats à durée indéterminée **19 %**
- dont **274** contrats à durée déterminée de plus de 6 mois **45 %**
- dont **96** contrats en alternance **20 %**
- dont **86** missions intérimaires longue durée (> ou = 1215 h/un an) **16 %**

>>> **10 en création d'entreprise 2 %**

>>> **68 sur formation qualifiante 12 %**

Sur les 636 sorties positives

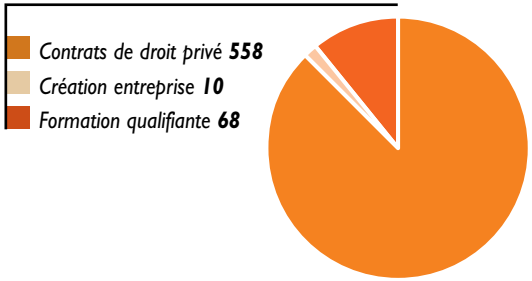

Typologie sur les 558 sorties en contrat de travail

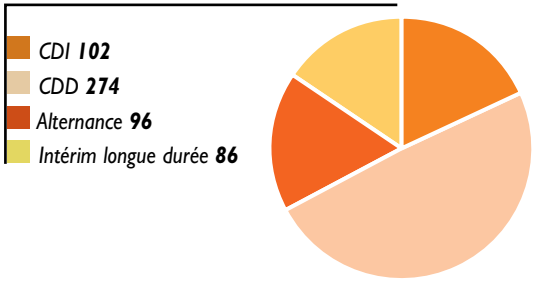

→ Les financements du PLIE

En 2013, le budget du PLIE s'est élevé à de 2 375 268 €.
Avec la fin de la programmation FSE 2007-2013, le PLIE a bénéficié de fonds non consommés des années précédentes : FSE réattribué par l'État et contreparties programmées et non consommées.

Répartition des financements du PLIE en 2013

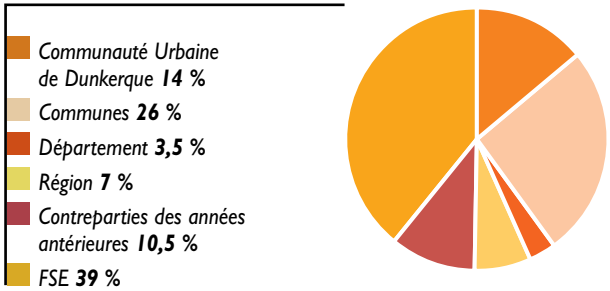

Répartition des fonds affectés aux actions à destination des publics PLIE

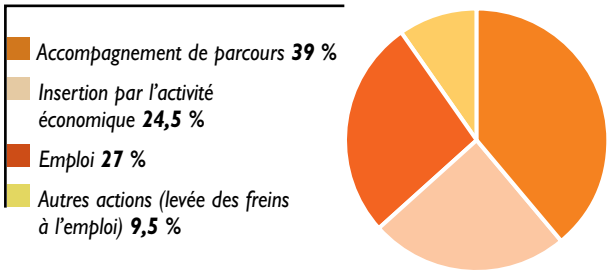

Utilisation des fonds PLIE en 2013

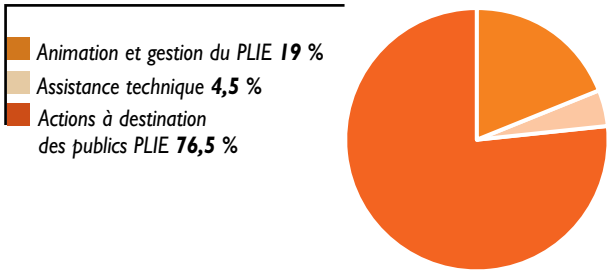

En 2013, à partir d'un échantillon de 5 actions 2011 - 2012, le PLIE a mené un Contrôle Qualité Gestion Interne portant sur la bonne application du Descriptif de Système de Gestion et de Contrôle dans la redistribution des fonds européens.

Le PLIE a subi plusieurs contrôles externes au cours de l'année :
- → En mars 2013, la Direccte a effectué un Contrôle Qualité Gestion sur la base de 6 opérations, 4 au titre de l'année 2011 et 2 au titre de l'année 2012.
- → En août 2013, la Direccte a effectué une contre visite concernant 5 dossiers visités en mars et pour 4 autres dossiers 2012, 2013.
- → Deux opérations internes ont fait l'objet d'un Contrôle Qualité Certification de la Direction Régionale des Finances Publiques.
- → L'ensemble de ces contrôles s'est bien passé.

→ Perspectives 2014

- → **Poursuivre la qualification de l'offre de services et s'assurer de la mise en œuvre de parcours cohérents** dans un objectif de retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.
- → Participation aux groupes de travail portant sur la nouvelle programmation des fonds européens ; mise en œuvre à compter de 2015.
- → Préparation du renouvellement du conventionnement avec le Département dans le cadre du nouveau Plan Départemental d'Insertion à compter de 2015.
- → Préparation du renouvellement du conventionnement avec la Région en lien avec le Plan Local de Développement Économique.

→ Apports du Département Accueil / Accompagnement

La gouvernance d'Entreprendre Ensemble a fait le choix de créer un Département Accompagnement au service de l'ensemble des publics jeunes et adultes. C'est à la suite de la fusion de la Maison de l'Emploi et d'Entreprendre Ensemble que cette nouvelle organisation s'est mise en place.

→ Les principes de l'accompagnement global et renforcé pour les participants du PLIE

L'accompagnement proposé dans le cadre du PLIE repose sur des principes clés :

- → La prise en compte du participant (terme utilisé par le FSE) dans sa globalité,
- → La contractualisation qui, à la fois, rend le participant acteur de son devenir tout en fixant avec lui des règles d'engagements partagés.
- → La mise en œuvre d'un parcours sur mesure composé d'étapes articulées de manière cohérente avec comme objectif ultime, l'emploi durable.

→ Les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement

Le Département Accompagnement d'Entreprendre Ensemble regroupe un réseau de 8 ETP chargés d'accueil et 19,25 ETP conseillers en insertion professionnelle pour le public "adulte". Les jeunes en PLIE sont accompagnés par des conseillers Mission Locale.

L'accompagnement au sens du PLIE est réalisé en proximité au sein des seize antennes de la Maison de l'Emploi situées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Ce réseau de chargés d'accueil et conseillers en insertion professionnelle a pour mission l'accueil et l'accompagnement vers l'emploi des publics en difficulté au sens du PLIE : allocataires du RSA, DELD, personnes reconnues Travailleur Handicapé, publics issus des quartiers "politique de la Ville", jeunes en difficulté (notamment intégrés dans le programme CIVIS).

Le Conseiller en Insertion Professionnelle propose un diagnostic de la situation personnelle et professionnelle du participant et mobilise l'offre de services des départements Formation, Emploi Insertion, Développement Solidaire et celles proposées par l'ensemble des partenaires du champ de l'insertion du territoire. L'échange entre les conseillers en insertion et les départements thématiques est organisé dans le cadre de réunions mensuelles où sont présentées les différentes évolutions de l'offre de services.

→ Une action complémentaire : la Médiation à l'emploi

Le Département Accueil / Accompagnement anime également **un Pôle Médiation à l'emploi** où sont développés et mis en œuvre des dispositifs tels que : **le parrainage, l'accès aux forums emploi, les ateliers de recherche d'emploi thématiques, les ateliers pour les bénéficiaires du RSA** *(voir Zoom p 37)*.

2013 est une année de développement pour le réseau Parrainage à destination des adultes, 5 nouveaux parrains ont accompagné les adultes pour un réseau total de 54 bénévoles. De plus, une convention de partenariat entre Pro BTP et Entreprendre Ensemble a été signée pour développer les actions de parrainage. 20 adultes ont été accompagnés en 2013, et l'on constate 60 % des sorties sur l'emploi/formation/insertion à l'issue du dispositif. En ce qui concerne le programme pédagogique collectif, 8 ateliers thématiques adultes se sont déroulés sur l'année.

→ Évolutions spécifiques du Département en 2013

2013 a été l'année de la **consolidation de la convention de partenariat entre le PLIE de Dunkerque et Pôle emploi sur le volet accompagnement des publics**. Cette convention est la déclinaison d'un accord national entre le réseau des PLIE et Pôle emploi. **Elle assure la complémentarité des offres de service du PLIE et de Pôle emploi**.

Le PLIE participe ainsi pleinement à la mise en œuvre de l'accompagnement des publics inscrits à Pôle emploi, orientés par Pôle emploi vers le PLIE et agréés par les comités d'accès au PLIE.

Cette convention a contribué à :

- → L'accueil des publics envoyés par Pôle emploi sur des plages d'accueil programmées en antenne. (660 positionnements pour 311 intégrations en 2013) ;
- → L'accès aux prestations Pôle emploi ;
- → L'optimisation des comités d'antenne tous les deux mois recentrés sur le suivi des parcours, les offres de services des acteurs et leurs évolutions ;
- → La mise en place de points individuels animés par nos chargées de mission sur les 16 antennes tous les deux mois afin de faire le point sur l'activité de chaque conseiller.

→ Zoom sur l'accompagnement des personnes en contrat aidé exerçant dans les lycées

Engagée depuis plusieurs années dans une politique de lutte contre la précarisation de l'emploi, la Région Nord Pas-de-Calais souhaite apporter son soutien aux **bénéficiaires de contrats aidés dans les lycées, en proposant aux personnes une démarche globale d'insertion pérenne et durable**. À ce titre, le Conseil Régional s'est engagé à mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement des bénéficiaires, pour ce faire, la Région s'est appuyée sur les PLIE. Ces conseillers sont en contact régulier avec des conseillers Pôle Emploi référents des antennes. (contacts mensuels à minima) **Consuelo Zonnequin, référente unique pour le PLIE de Dunkerque se déplace au sein des 11 lycées du bassin d'éducation pour accompagner les salariés en contrats aidés.**

La mise en œuvre du dispositif d'insertion permet :

- → La construction d'une stratégie personnelle d'insertion durable
- → L'élaboration d'un plan d'action individualisé professionnel
- → La construction d'un véritable parcours d'accès à l'emploi
- → Travailler sur l'accès à l'emploi durable

Des entretiens individuels garantissent le déroulement du plan d'action individualisé qui comprend :

- → Un entretien initial pour recueillir l'adhésion du bénéficiaire, la contractualisation d'objectifs
- → Au moins deux entretiens par trimestre, en fonction des nécessités du parcours de la personne
- → Un entretien devant aboutir à mesurer la progression réalisée et la mise en perspective dans le parcours d'insertion.
- → **66 participants en contrats aidés ont été accompagnés en 2013** *dont 65 % exercent dans l'entretien des locaux, 21 % dans la restauration ;*
- → **185 prestations dans les domaines de la santé et sur le champ social ;**
- → **61 prestations formation ;**
- → **45 prestations techniques de recherche d'emploi.**

→ Apports du Département Développement Solidaire

→ L'Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi

L'Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi (APRE) est une aide financière qui a pour objet de prendre en charge tout ou partie des coûts exposés par le bénéficiaire RSA "soumis aux droits et devoirs", lorsqu'il débute ou reprend une activité professionnelle (emploi, suivi d'une formation ou création d'une entreprise).
En 2013, **123 demandes d'aides financières APRE** ont été déposées auprès de la CAF de Lille, et 102 ont été validées, pour un montant de **74 385 €**.

- 52 % de ces aides touche à la mobilité : 38 990 €, que ce soit du financement de permis, de l'achat d'un véhicule d'occasion, d'assurance ou de réparation ;
- l'APRE a permis de financer des formations complémentaires au droit commun, pour un montant de 27 858 € ;
- le reste concerne la vêture, la restauration, y compris la restauration scolaire des enfants, et la garde d'enfants. La mesure s'est arrêtée en juillet.

→ La santé, le soutien psychologique

L'équipe mobilisée sur le sujet de la santé est composée d'un chargé de mission et d'une animatrice à temps partiel qui répondent aux sollicitations des conseillers PLIE.
La santé est abordée au travers de :

- **l'accès au droit, notamment la carte Vitale et la CMU** ;
- **l'accès aux soins, par le biais des bilans de santé** ; le bilan de santé est réalisé grâce au partenariat efficace avec la CPAM. 25 adultes ont été positionnés, et le bilan effectué pour 75 % d'entre eux.
- **l'information, de la sensibilisation et de la prévention** ; une action santé a été réalisée auprès d'un groupe de 20 participants, en RSA en Contrat d'Engagement Réciproque ; des journées de sensibilisation ont été menées dans les antennes : Ruban rouge, Journée sans tabac, Octobre rose, Parlez-moi d'amour, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie.
- l'équipe peut également mobiliser **un service de soutien psychologique** (EA2S porté par l'AFEJI). Il permet aux personnes d'exprimer leurs difficultés, et d'apprendre à les dépasser au travers d'entretiens individuels, d'accompagnements personnalisés, de participation à des ateliers d'expression corporelle menés par deux intervenantes, psychologue ou thérapeute. 35 personnes ont été suivies. De plus, trois groupes de travail ont été menés, animés par la psychologue, avec les conseillers, pour mieux aborder les problématiques de la souffrance psychique, du manque d'estime de soi : éclairages théoriques, repérage des symptômes, posture professionnelle à adopter.

→ L'accès à la culture

Un partenariat avec "Culture du Cœur" permet de proposer aux personnes, dans le cadre de leur accompagnement des sorties culturelles, soit collectives, comme des visites guidées d'expositions, ou individuelles, comme des entrées pour des spectacles. 6 adultes en ont bénéficié. D'autres actions ont été menées : voir la rubrique "réveillez l'artiste qui est en vous !" *(p 29)*.

→ Le financement de permis

Le PLIE a choisi de financer 15 permis B, pour des personnes en difficulté, et d'en confier la partie pédagogique à l'auto-école "Feu Vert pour l'insertion", à Grande-Synthe. 12 adultes sont allés au bout de la démarche.

→ Les accompagnements individuels

Le DDS, qui compte dans son équipe une conseillère en insertion, peut aborder au cas par cas des situations difficiles sur les thématiques de l'insertion sociale. Cela passe par des entretiens individuels, un diagnostic, des contacts à prendre, de la recherche de solutions. Ainsi, en 2013, 13 adultes ont été accompagnés sur le logement, et 1 sur la santé. Un travail de partenariat avec le CIBC, sur une action de redynamisation dans leur parcours d'insertion, a permis d'informer et d'accompagner des adultes, bénéficiaires du RSA CER, sur les thématiques logement et santé.

→ Zoom "Découvrir son identité personnelle, construire son identité professionnelle"

Contenu de l'action
Action de remobilisation basée sur une approche psychologique intégrant des séquences de travail et d'échanges sur les freins liés à la santé, la garde d'enfants, la mobilité et l'image de soi, action se concluant par une mise en situation de travail "adaptée" visant à valoriser sur le terrain le chemin parcouru.

Objectif général
Permettre à des allocataires du RSA de reprendre confiance, de croire en leur capacité à agir sur leur parcours de vie et d'ouvrir des pistes de réflexion sur le champ professionnel.
Effectif : 24 personnes en 2 groupes de 10 à 12 personnes
Durée : 15 semaines

Méthodologie et plus-value :
- Alternance de temps d'entretiens individuels et de séquences en collectif ;
- Alternance de séquences de réflexion et de temps d'échanges ;
- Liens entre le travail sur l'entrée professionnelle et celui sur la levée des freins ;
- Alternance de séquences de travail et de séquences plus "ludiques" en termes d'animation ;
- Création d'un collectif de professionnels autour du participant ;
- Implication du prescripteur dans la démarche du démarrage à la fin de l'action.

Prestataires et partenaires de l'action :
- Le CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences), c'est le fil rouge de l'action Accompagnement sur le volet remobilisation, orientation, prise de confiance. "Donner envie de s'investir, ouvrir le champ des possibles" ;
- Annie Kerynck, Consultante en Socio-Esthétique : Module image de soi et communication non verbale ;
- Entreprendre Ensemble, Département Développement Solidaire : Mobilisation de prestataires sur les ateliers santé: CPAM, MPS, SPS ;
- AFEJI : Atelier mobilité, Immersion dans les chantiers d'Insertion ;
- CAF : Intervention sur la garde d'enfants ;
- CIDFF : Diversification de l'emploi féminin.

→ Apports du Département Formation

→ Descriptif

Le Département Formation a pour objectif de permettre l'accès à la formation de l'ensemble des publics jeunes et adultes et de renforcer leur qualification pour une meilleure insertion professionnelle. L'appui à la mise en œuvre des formations est assuré par l'équipe d'Entreprendre Ensemble intégrée à la plate-forme inter-institutionnelle du territoire qui rassemble des personnels de la Région, de Pôle emploi et d'Entreprendre Ensemble. Cette plate-forme veille à l'articulation des moyens mis en œuvre sur le territoire en matière de formation professionnelle.

Les conseillers PLIE ont accès à la prescription en ligne de toutes les actions de formation gérées par la plate-forme via le progiciel formation piloté au siège et connecté aux antennes de proximité. Ils peuvent ainsi mobiliser en temps réel les offres d'orientation et de formation financées par la Région, Pôle emploi, l'Agefiph ainsi que celles de l'AFPA (PFPA).

En complément des programmes conventionnés, le Département Formation assure une **mission spécifique d'appui au développement de la formation des salariés en insertion dotée d'une enveloppe de 120 000 € financée par la CUD**. Ce fonds de professionnalisation peut, si nécessaire, être sollicité en co-financement de formations professionnalisantes de publics en parcours PLIE, jeunes et adultes, sous réserve que le droit commun ne puisse satisfaire les besoins repérés. Les formations mises en place sont axées sur des besoins de main-d'œuvre du territoire. Aujourd'hui, l'expertise de l'ensemble de l'équipe est reconnue par les acteurs du territoire et ses compétences recherchées pour des réponses de plus en plus pointues en complémentarité du droit commun. Fort de ce savoir-faire, le Département Formation d'Entreprendre Ensemble a été sollicité en 2013 sur de l'ingénierie de formation pour le renforcement et le développement des réponses formatives apportées dans le cadre des Opérations Emploi-Formation.

→ Évolutions spécifiques

On ne relève pas d'évolution significative dans la structure de l'offre de formation conventionnée du territoire, la Région restant le principal financeur des actions proposées aux demandeurs d'emploi du territoire dans le cadre du Programme Régional de Formation.

Les travaux du CPRDFP (Contrat de Plan de Développement de la Formation Professionnelle) ont abouti à la définition pour la Région d'enjeux forts de développement dans les secteurs tels que l'industrie mécanique et métallurgique, la construction automobile, le bâtiment, le transport-logistique, le sanitaire et social, etc.

Afin de répondre au mieux aux besoins locaux, l'offre de formation Région se concentre sur des formations techniques relevant des domaines de l'industrie (30 %), du BTP (17 %) et du transport-logistique (14 %). **La nature et le nombre de places ouvertes par les financeurs de la formation professionnelle destinée aux demandeurs d'emploi (Région et Pôle emploi) sont calibrés en fonction des besoins de recrutement des entreprises du territoire et notamment ceux liés aux grands chantiers**.

La mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des formations conventionnées est toujours assurée par l'équipe inter institutionnelle du pôle formation qui continue à animer la prescription et la mise en place de tous les programmes et notamment en 2013 :

- → contribution aux suites de parcours des sortants de formations en lien avec les partenaires Pôle emploi, Région et les départements d'Entreprendre Ensemble ;
- → animation des conseillers du territoire sur les évolutions des actions, l'information et la promotion des programmes dont la prescription est externalisée (ROSACE/compétences clés état, relais d'information sur les actions AFPA hors progiciel /AFPA.fr, etc.) ;
- → mise en œuvre des POE collectives en complément de l'offre conventionnée.

→ Analyse des entrées en formation des publics PLIE en 2013

Les entrées en formation des publics PLIE en 2013 restent stables par rapport aux entrées de 2012. On dénombre ainsi, en 2013, 600 entrées en formation, concernant 542 personnes.

Les publics adultes et jeunes représentent respectivement 66 % et 34 % de la population globale des bénéficiaires du PLIE entrés en formation en 2013. On note une légère progression des jeunes sur 2012. Pour les adultes, les entrées en formation restent stables, soit 358 bénéficiaires contre 353 en 2012. Pour les jeunes, 184 bénéficiaires en 2013 contre 175 en 2012.

En 2013, les formations financées par le Conseil Régional représentent 47 % des entrées en formation des publics PLIE, en baisse de 8 points sur 2012. Bien que ce programme représente toujours une part importante des formations mobilisées pour les publics

→ Zoom sur le dispositif local des OPérations Emploi-Formation organisées en inter départements

Le dispositif local des Opérations Emploi-Formation **permet aux publics suivis par Entreprendre Ensemble d'intégrer à court terme l'entreprise, soit via des postes repérés, soit en développant des compétences visant à mieux s'adapter aux exigences du marché**.

Le volet ingénierie de la formation a été révisé en 2013 pour qualifier encore davantage les réponses d'Entreprendre Ensemble sur l'articulation avec le droit commun et l'adéquation des prestations aux besoins des publics et des entreprises.

Une procédure spécifique a ainsi été mise en place visant l'optimisation des réponses emploi-formation par un meilleur maillage des expertises des équipes d'Entreprendre Ensemble.

Les Opérations Emploi Formation relèvent d'une action conjointe entre :

- → **le Département Emploi Insertion pour le repérage des opportunités d'emplois** et des besoins des entreprises, le repérage des publics cibles le plus souvent issus de la candidathèque interne
- → **le Département Formation pour l'ingénierie de formation**

Ces actions viennent en complémentarité du droit commun lorsque celui-ci ne propose pas de formations répondant aux besoins identifiés ou non accessibles lors de l'émergence du besoin.

En 2013, c'est une enveloppe de près de 100 000 € qui a été consacrée à ce dispositif qui a profité à 74 demandeurs d'emploi pour 86 formations mises en place. 63 d'entre eux ont ainsi pu accéder à un emploi.

Quelques chiffres : 21 conventions de formations passées avec 8 organismes de formation dont 7 conventions de formations dans le secteur du bâtiment pour 37 participants qui ont pu ainsi plus facilement accéder à un emploi dans le cadre des clauses d'insertion et 14 conventions de formations dans l'industrie pour 37 participants qui pour certains ont accédé à un emploi durable, de la longue mission d'intérim au CDI.

La mutualisation avec le dispositif de professionnalisation des contrats aidés - Fonds CUD s'est poursuivie. Celui-ci a cofinancé à 50 % deux formations dans le domaine du bâtiment (Initiation maçon VRD et initiation maçon coffreur) qui ont bénéficié à 5 salariés en CAE en se greffant sur les groupes constitués.

Enfin, toujours dans le cadre de la mutualisation avec le fonds CUD, ce sont 4 salariés (1 en CAE et 3 en Emplois d'Avenir) qui ont pu bénéficier d'une formation au bardage, à l'Isolation Thermique par l'Extérieur et à la pose de menuiseries extérieures.

En 2014, Entreprendre Ensemble maintiendra cette articulation avec le fonds de professionnalisation et prévoit d'élargir cette démarche de mutualisation des actions et des financements à d'autres partenaires.

La démarche globale s'inscrit toujours dans la logique d'une contribution active d'Entreprendre Ensemble à la conférence locale des financeurs de formation qui, selon les besoins et les projets d'action, sont concertés sur les montages des plans de formation et des meilleures voies de financements à mobiliser.

en parcours PLIE, on observe la progression des entrées sur les formations de Pôle emploi et celles cofinancées par le Fonds CUD. On constate une augmentation de 10 points entre les deux exercices de la part des entrées dans des actions financées par le fonds CUD. Il y a vraisemblablement un lien avec l'intégration de publics jeunes en Emplois d'Avenir, le fonds CUD ayant élargi en 2013 un appui spécifique pour la mise en place du volet formation de cette mesure. Une veille spécifique doit être continuée en 2014 sur l'accès des publics PLIE aux formations proposées sur le territoire et sur la diversification observée des financements des formations effectuées.

→ Les formations mises en place via le fonds de professionnalisation de la CUD pour les publics PLIE en contrats aidés en 2013

Le dispositif de professionnalisation de la CUD a une mission d'appui, conseil, ingénierie de la formation. Il est destiné aux publics PLIE salariés en contrats d'insertion du secteur non marchand (CUI - CAE, CDDI - EI, ACI, AI - CDD d'usage).
Depuis 2011 il a été élargi à d'autres catégories de publics (Demandeurs d'Emploi) identifiés dans le cadre du PLIE et/ou accompagnés par la Maison de l'emploi.
L'évolution des politiques publiques dans les champs de l'emploi, l'insertion et la formation ont conduit à adapter les modalités de mise en œuvre du fonds de professionnalisation. **Ainsi, en 2013, le dispositif a été ouvert aux Emplois d'Avenir accompagnés par la Mission Locale, sous réserve que le droit commun existant ne puisse satisfaire leurs besoins de formation.**
Les formations mises en œuvre via ce dispositif sont axées sur des besoins de main-d'œuvre du territoire identifiés par l'observatoire Maison de l'emploi et le Comité Technique Territorial Emploi Formation.
Parmi les actions mises en place, certaines ont été élaborées en étroite collaboration avec des chargés de mission "filières métiers" d'Entreprendre Ensemble afin de rechercher la meilleure adéquation possible entre les compétences développées en formation et celles requises par les emplois à pourvoir sur le territoire.
La mission contrats aidés a aussi travaillé en 2013 en collaboration avec le Département Emploi Insertion sur des Opérations Emploi Formation. L'objectif étant de former et de développer les compétences de demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de réponses à leurs besoins dans le droit commun et qui peuvent ensuite être positionnés sur des clauses d'insertion ou d'autres offres du territoire.

→ Les résultats 2013

- **→ Gestion dune enveloppe financière de 120 000 €,**
- **→ 50 employeurs de contrats aidés en contact,**
- **→ 34 employeurs engagés dans le montage des actions,**
- **→ 14 co-financeurs,**
- **→ 192 dossiers traités,**
- **→ 146 plans de formation validés pour un coût moyen de 1 724,17 € et une durée moyenne de 183 heures,**
- **→ 145 bénéficiaires dont 62 allocataires du RSA,**
- **→ 14 actions de formation mutualisées, représentant 124 plans de formation individuels (soit 85 % du volume global),**
- **→ 26 731 heures de formation, réparties sur 13 domaines de formation dont les principaux sont le second œuvre, le nettoyage, les services de proximité, la sécurité…**

→ Apports du Département Emploi

→ Descriptif

Le Département Emploi / Insertion a pour objectif de permettre l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi accompagnés dans le cadre des différents dispositifs de notre Association et notamment le PLIE. Pour ce faire, au titre du PLIE, les démarches auprès des entreprises par l'intermédiaire des chargés de relation en entreprises et des partenaires comme Pôle emploi sont multipliées.
D'autre part, l'utilisation des fonds de formation dans le cadre d'opérations Emploi/Formation organisées en partenariat favorise l'acquisition de nouvelles compétences nécessaires à l'exercice de certains métiers dits en tension sur notre territoire.
Le département Emploi / Insertion s'appuie également sur les structures de l'Insertion par l'Activité Économique afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire en incitant les salariés en insertion à se former aux métiers du bâtiment ou de l'industrie notamment. Enfin, la mobilisation de mesures spécifiques en matière de bilans de compétences, découvertes des métiers, préparations d'entretiens ou de formation facilite l'insertion durable des participants du PLIE.

→ Évolutions spécifiques

Entreprendre Ensemble se doit de s'adapter aux exigences des entreprises notamment au niveau des délais de réponse. Pour améliorer cette réactivité et la qualité de service auprès des employeurs, une équipe de conseillères emploi a été créée dont l'objectif est de positionner rapidement les participants du PLIE sur les offres collectées. Ces conseillères se sont spécialisées dans la connaissance des exigences des employeurs d'un même secteur professionnel. En effet, les pratiques de recrutement et les pré-requis diffèrent d'un secteur à l'autre. Elles animent des "candidathèques métiers" qui regroupent des participants du PLIE prêts à exercer un emploi dans les secteurs professionnels dont elles ont la charge. Au-delà des positionnements directs par les conseillers en antenne Maison de l'emploi, ces candidathèques métiers sont notamment alimentées par des personnes qui sortent de formation qualifiante ou sont en fin de parcours dans les structures d'insertion par l'activité économique.

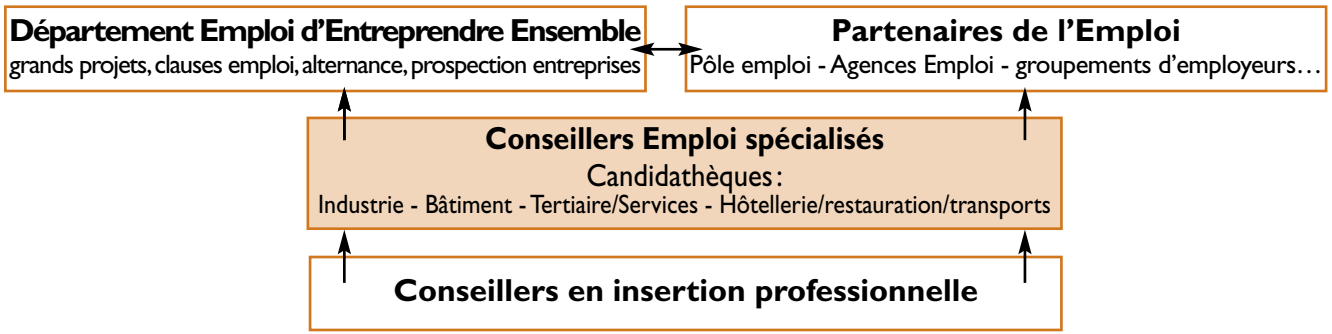

→ La clause Emploi dans les marchés publics

Par application du code européen des marchés publics, tout donneur d'ordres public (collectivité locale, bailleur social…) a la possibilité de prévoir dans ses marchés un volume d'activité réservé à des personnes issues de parcours d'insertion professionnelle. La clause emploi permet ainsi d'utiliser la commande publique comme levier pour l'emploi de personne en situation d'exclusion professionnelle. La mise en œuvre des clauses emploi, et l'accompagnement à la mise en œuvre sur les territoires reposent sur un réseau de facilitateurs dont fait partie le PLIE de Dunkerque.
La Clause Insertion est un dispositif particulièrement adapté pour permettre a des personnes engagées dans un parcours d'insertion du PLIE d'avoir la possibilité d'accéder à l'entreprise, au travers d'un contrat qui lui permet d'obtenir une expérience significative, ou un contrat en alternance aidant à une montée en qualification vers un métier.
La Clause Insertion permet aussi aux Structures d'Insertion de mettre leurs salariés en contrat aidé en lien direct avec des chantiers proches de conditions classiques de l'emploi sur le secteur marchand. Ceci est possible soit dans le cadre de sous-traitance avec des entreprises attributaires des marchés, soit dans le cadre de mises à disposition permettant de « tester » les compétences acquises en étape d'insertion.
Le développement de la clause insertion revêt alors un triple enjeu :
- → l'implication d'un maximum de maîtres d'ouvrage dans un dispositif de lutte contre le chômage de personnes en difficulté d'accès au marché de l'emploi ;
- → la mobilisation des entreprises dans l'accueil de personne en demande d'insertion professionnelle ;
- → l'accompagnement vers et dans l'emploi de personnes en parcours d'insertion du PLIE.

Le PLIE développe ainsi l'offre de services suivante :

Assurer l'ingénierie et le conseil auprès des donneurs d'ordres afin de développer le volume d'heures dites d'insertion dans les marchés.
- → développer la clause insertion en sensibilisant de nouveaux maîtres d'ouvrage, ou en mobilisant des donneurs d'ordres déjà engagés sur de nouveaux créneaux possibles (ex : marchés de services…) ;
- → conseils juridiques sur le code des marchés publics ;
- → aide à l'identification de marchés susceptibles d'intégrer des clauses insertion ;
- → calculer le nombre d'heures d'insertion à intégrer dans les marchés ;
- → suivre les engagements d'insertion pour le compte des donneurs d'ordres et assurer le feedback.

Accompagner les entreprises et favoriser les emplois durables ou qualifiants dans le secteur marchand
- → apporter un appui-conseil aux recrutements pour répondre aux obligations fixées dans les marchés / Présenter les mesures emploi / insertion ;
- → aider à l'identification et au recrutement de personnes relevant de parcours d'insertion du PLIE ;
- → accompagner l'entreprise dans la montée en qualification des publics ;
- → suivre le demandeur d'emploi tout au long de son parcours d'insertion au sein de l'entreprise.

Aider à l'accès à l'emploi ou la mise en situation professionnelle de demandeurs d'emploi en fin de parcours d'insertion
- → repérage de demandeurs d'emploi en parcours d'insertion pouvant intégrer l'entreprise, en lien avec la candidathèque au Département Emploi Insertion ;
- → préparation des publics à l'intégration en entreprise par le biais de formations préalables au recrutement, en cohérence avec les possibilités d'emploi locales et la Gestion Prévisionnelle et Territoriale des Emplois et des Compétences ;
- → mutualisation des engagements des entreprises pour mise en œuvre de parcours longs et qualifiants ;
- → négocier la pérennisation dans l'emploi au-delà de l'engagement en matière d'insertion de l'entreprise.

En 2013, à l'approche de la dixième année de mise en place des clauses insertion, le PLIE a connu des résultats en forte hausse, quantitativement et qualitativement au regard des années précédentes. Le PLIE a accompagné le déploiement de 121410,22 heures d'insertion, soit une hausse d'environ 104 % par rapport à l'année 2012, et de 47 % par rapport à l'année 2011 qui était l'année de référence.
Au total, 924 contrats de travail ont été mobilisés en 2013, auprès de 323 personnes pour la plupart en parcours PLIE :
- → 27 CDD dont 13 CIE (contrat d'au moins 6 mois) ;
- → 28 CDI dont 2 CIE et 2 EAV CDI ;
- → 44 contrats en alternance (41 contrats de professionnalisation et 3 contrats d'apprentissage) ;
- → 296 missions intérimaires ;
- → 515 contrats aidés (30 CDDI / 120 CUI CAE / 365 CTTI) ;
- → 11 contrats d'usage ;
- → 1 contrat de génération ;
- → 2 immersions en entreprise.

Nous pouvons noter :
- → une hausse importante des contrats longs, notamment grâce à une meilleure mobilisation des mesures emploi / insertion telles que l'emploi d'avenir, le contrat de génération ou le CUI CIE ;
- → une hausse des contrats en alternance permettant une montée en compétences et qualification de personnes issues de parcours d'insertion ;
- → un maintien de la mobilisation des contrats aidés, notamment en raison des efforts pour le rapprochement avec les structures d'insertion dans le cadre des marchés d'insertion ou des sous-traitances négociées avec les entreprises attributaires des marchés.

Parmi les améliorations du dispositif, nous pouvons aussi souligner les efforts des équipes du PLIE pour anticiper les besoins en compétences des entreprises, au regard des chantiers programmées à court ou moyen terme. Cette anticipation a permis de programmer des étapes de formation préalables aux phases de recrutement, permettant aux demandeurs d'emploi de connaître les bases d'un métier en phase de recrutement, et au PLIE comme aux entreprises d'avoir un premier regard sur la motivation des participants via le formateur.
Parmi les formations mobilisées en 2013 : coffreur / maçon traditionnel, maçon coffreur, coffreur, bardeur, menuisier.
L'année 2012 a aussi été marquée par un élargissement du partenariat avec les maîtres d'ouvrage. Certains maîtres d'ouvrage déjà investis en matière de clauses insertion ont fait le choix de généraliser la clause dans un maximum de marchés. A titre d'exemple, un projet de charte partenariale a été établi avec la Maison Flamande qui s'est engagée dans le déploiement de ce dispositif. Une réflexion est aussi engagée par la CUD pour élargir le champ d'application de la clause insertion.
En marge de cette intensification de l'utilisation de la clause insertion, le PLIE a également sensibilisé de nouveaux maîtres d'ouvrage. A titre d'exemple, le PLIE de Dunkerque a collaboré avec Réseau Ferré de France dans le cadre des travaux sur ligne de chemin de fer Dunkerque – Calais. Mais le PLIE a surtout travaillé sur une expérimentation de la mobilisation de la clause insertion dans les marchés privés, sur la base d'un engagement purement volontaires des maîtres d'ouvrage, en utilisant les bases juridiques du Code des Marchés Publics et l'expérience acquise sur les marchés publics depuis 2004. Cette expérimentation a été testée avec le concours d'IMMOCHAN dans le cadre de la construction de la jardinerie, en prévision de la future extension de la zone commerciale. Cette expérimentation permettra d'engager un nouveau développement de la clause insertion en 2014 par la sensibilisation et la collaboration de maîtres d'ouvrage privés.
En 2013, le PLIE a collaboré avec **15 maîtres d'ouvrage** autour de **74 opérations**. CUD : 23 opérations - Maison Flamande : 13 opérations - Partenord Habitat : 11 opérations - ville de Dunkerque : 8 opérations - Conseil Général du Nord : 4 opérations - S3D : 4 opérations - SRCJ : 2 opérations - Cottage Social des Flandres : 2 opérations - ville de Bray-Dunes : 1 opération - ville de Coudekerque-Branche : 1 opération - ville de Fort-Mardyck : 1 opération - SIA Habitat : 1 opération - Syndicat Mixte Dunkerque Neptune : 1 opération - Immochan - 1 opération.

→ La clause Emploi sur le chantier du Terminal méthanier

Qu'est-ce que la clause emploi sur le chantier du terminal méthanier ?
La clause emploi sur le chantier du terminal méthanier est la transposition, sur un chantier privé, d'un dispositif existant dans les marchés publics visant à promouvoir l'emploi des personnes engagées dans un accompagnement soutenu de retour à l'emploi et à lutter ainsi contre le chômage.
Localement la clause emploi est portée par Entreprendre Ensemble, association initiée par les collectivités locales qui œuvre aux côtés de Pôle emploi pour l'insertion des demandeurs d'emploi. Sur le Terminal méthanier, la clause emploi est issue d'une démarche volontaire des trois donneurs d'ordres du chantier Dunkerque LNG, Dunkerque Port et GRT Gaz qui vise à réserver des heures de travail à certains demandeurs d'emploi dans chacun des marchés remportés par les sous-traitants qui travailleront sur le chantier. La clause Emploi se traduit donc, pour chaque contractant et/ou sous-traitant, par un volume d'heures et un pourcentage total d'heures travaillées consacrés à ces demandeurs d'emploi. Cet engagement découle d'un accord contractuel avec les maîtres d'ouvrage. Ce volume d'heures est issu d'une négociation entre Entreprendre Ensemble et le sous-traitant lors de l'obtention du marché par celui-ci.

La clause emploi du terminal méthanier en chiffres
Au 31 décembre 2013, vingt-quatre mois après les premiers coups de pioche fin décembre 2011, 153 personnes avaient intégré la clause emploi sur le chantier du terminal méthanier pour un total de 215 975 heures. Soit environ une personne sur 7 ayant repris une activité sur le chantier (994 personnes au 31 décembre 2013).

Quelques exemples de recrutements menés ou finalisés en 2013 depuis le 1er janvier 2013

Bouygues TP (partie béton des trois réservoirs) :
Bilan de l'action Coffreur Bancheur initiée en 2012 : 23 personnes ont réalisé une POE en juin 2012. 21 ont démarré un contrat de professionnalisation pour Bouygues TP via le GEIQ BTP en juillet et août 2013. 19 ont poursuivi leur contrat de profession au-delà de la période d'essai. 2 ont mis fin à leur contrat avant l'échéance prévue. 17 ont validé leur CQP coffreur bancheur à l'issue de leur contrat de professionnalisation de 12 mois. 12 poursuivent leur contrat au sein de Bouygues TP en CDIC jusqu'à la fin de l'année. Certains d'entre eux, s'ils sont mobiles, seront conservés au sein du groupe au-delà du chantier.

SMM (paroi intérieure des 3 réservoirs) :
Recrutement de 9 manœuvres dont 3 manœuvres HSE (4 en janvier 2013, 2 en février 2013, 3 juillet 2013)) en CUI-CIE, renouvellement de 6 CUI-CIE pour 17 mois soit 24 mois de contrat au total. Mise en place d'une AFPR préalable "Pack Sécurité" de 35h avec l'AFPI Région Dunkerquoise.

Alpha Services 33 (pose de pipelines pour la SPAC - Chantier GRT GAZ) : Recrutement de 13 manœuvres pour le tronçon Loon-Plage / Pitgam, Intérim de 3 à 8 mois à compter d'avril 2013. Les 13 personnes ont été formées à Sensigaz et ont passé et obtenu l'OPPBTP.

EMCC (jetée d'appontement des méthaniers) :
Recrutement de 6 aide-batteurs pour un CUI-CIE de 6 mois du 13 mai au 13 novembre 2013 avec AFPR préalable de 35h au Césame (centre de formation VINCI) risques liés au métier. (Risques aquatiques, port de harnais, SST, élingage). 3 salariés poursuivent leur contrat au-delà du CUI-CIE pour EMCC sur le chantier. Recrutement de 10 ouvriers béton en cours.

BESSAC - RAZEL : Recrutement de 6 manœuvres tunneliers dans le cadre de la clause emploi. CUI-CIE de 6 mois portés par le GEIQ BTP.

Gaz-Opale (société d'exploitation du TMD) : Rappel de l'objectif: Recrutement de 10 rondiers débutants par la société Gaz-Opale en CDI à compter de juillet 2014. Pour atteindre cet objectif Gaz-Opale va préalablement recruter 15 personnes dans le cadre d'un contrat de professionnalisation via le GEIQ Métallurgie Industrie : contrat de 6 mois à compter du 6 janvier 2014. Les 15 personnes seront intégrées à l'issue du processus de recrutement.

→ La Mission Locale

→ Une mission

Entreprendre Ensemble la Mission Locale assure une mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans non scolarisés dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle.
Elle prend en compte les jeunes dans leur globalité et a pour objectif de leur apporter des réponses adaptées à l'ensemble des demandes formulées en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, à la mobilité, au logement et aux loisirs.

→ Un savoir-faire

L'activité d'Entreprendre Ensemble La Mission Locale se décline de la manière suivante :

- → accueil, information, orientation ;
- → accompagnement des parcours d'insertion ;
- → développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi ;
- → expertise et observation active du territoire ;
- → ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

→ Les chiffres clés

L'activité d'Entreprendre la Mission Locale est informatisée dans un logiciel nommé "Parcours 3". Ce logiciel permet d'analyser, de suivre et de valoriser l'activité des Missions Locales.
Les chiffres présentés ci-contre répondent à une charte nationale de saisie.

→ Le territoire d'intervention

L'accompagnement des jeunes est effectué au sein d'antennes et de permanences implantées sur l'ensemble du bassin d'emploi Flandre Maritime comprenant 33 communes (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes de Flandre et Communauté de Communes de l'Yser).

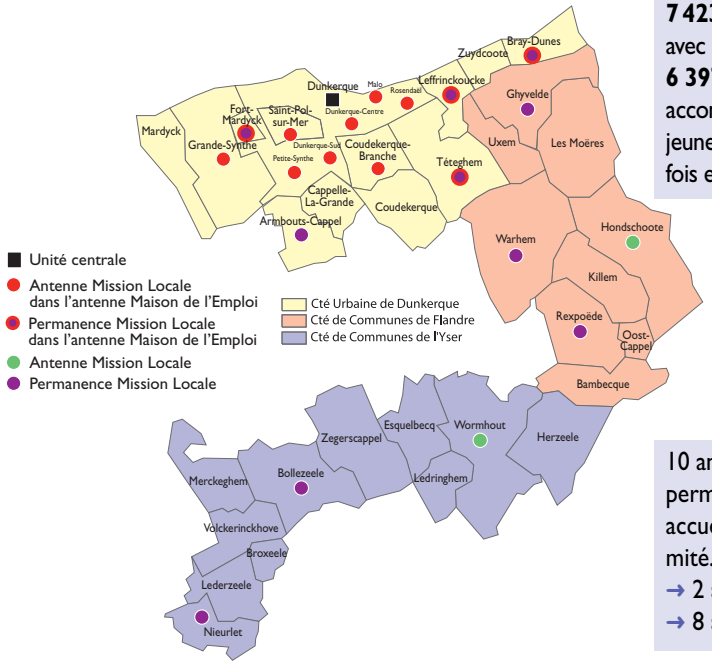

7 423 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale.
6 397 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dont 2 117 jeunes accueillis pour la première fois en 2013.

40 salariés assurent l'accueil et l'accompagnement de proximité des jeunes soit :
10 chargés d'accueil et 30 conseillers en Insertion Professionnelle.

10 antennes de proximité et 10 permanences permettent un accueil permanent et de proximité.
→ 2 antennes en zone rurale,
→ 8 antennes en zone urbaine.

7 423 jeunes ont été en contact avec un(e) conseiller(e) de la Mission Locale au cours de l'année 2012, dont 6 397 jeunes reçus en entretien, pour 32 575 entretiens.

→ L'accueil

Un premier accueil immédiat est proposé aux jeunes par le chargé d'accueil qui a pour mission de recevoir leurs demandes et de les accompagner dans l'utilisation des services proposés en accès direct au sein d'un espace ressources comportant:
→ un espace documentaire;
→ un espace offres d'emploi;
→ un espace informatique (outil pour la recherche d'emploi).
Après analyse de la demande, le chargé d'accueil peut orienter le jeune vers un CIP.

Sexe

hommes ***1 185***
femmes ***932***

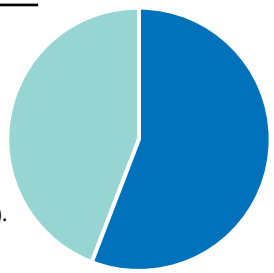

On constate une augmentation plus importante de premiers accueils pour les hommes (+11 %).

→ Les jeunes accueillis pour la première fois en 2013

Nombre: 2 117 (+ 3,5 %)
Cette augmentation est répartie sur l'ensemble des niveaux mais plus sensiblement pour les niveaux IV (+42,4%).

Tranches d'âge

16/17 ans ***340***
18/21 ans ***1 186***
22/25 ans ***591***

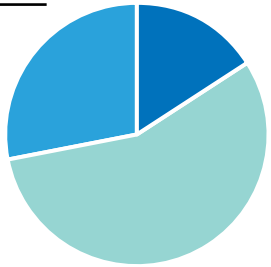

Niveau de formation

Niveau I, II et III (études supérieures) ***222***
Niveau IV (baccalauréat) ***898***
Niveau V (CAP, BEP) ***652***
Niveau V bis et VI ***345***

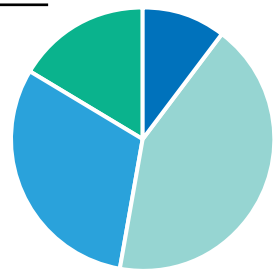

Les jeunes de niveaux IV et V sont les plus représentés, on constate une légère baisse des niveaux V bis et VI (- 5 %)

→ L'accompagnement

L'accompagnement des jeunes est réalisé par des Conseillers en Insertion Professionnelle au sein des antennes d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale.
Les conseillers mobilisent alors l'offre de service développée et animée par les départements transversaux d'Entreprendre Ensemble (Emploi, Formation, Développement solidaire) ainsi que celle des partenaires de la structure.
La caractéristique de la fonction du conseiller en insertion professionnelle est d'être généraliste. Il analyse la situation globale du jeune et, à ce titre intervient sur des problématiques liées:
à l'emploi en proposant:
→ un accompagnement sur les techniques de recherches d'emploi;
→ des mises en relation sur des offres d'emploi;
→ des jobs saisonniers;
→ des immersions en entreprise.
à la formation en proposant:
→ des actions préparant à l'alternance;
→ des actions de qualification;
→ des actions pour définir un projet professionnel;
→ des actions de formation générale.
à la vie quotidienne en proposant:
→ un accompagnement pour l'accès et le maintien en logement autonome;
→ des actions pour favoriser l'accès aux soins;
→ des actions facilitant la mobilité (permis de conduire…);
→ un accès aux vacances;
→ des actions permettant de pratiquer une activité sportive.

Niveau de formation

Niveau I, II et III ***389***
Niveau IV ***2 152***
Niveau V ***2 381***
Niveau V bis et VI ***1 475***

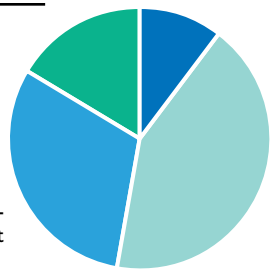

Les jeunes de niveaux V sont les plus représentés, on constate une hausse plus significative chez les jeunes de niveaux IV et une baisse des niveaux Vbis et VI

→ Caractéristiques des jeunes accompagnés

6 397 jeunes reçus en entretien (+ 5 %),
45 % du public accompagné sont des femmes,
4,5 % de jeunes sont mineurs,
60,3 % des jeunes ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP,
30,2 % des jeunes en contact résident en Zone Urbaine Sensible,
26,1 % des jeunes disposent d'un logement autonome,
40 % du public a le permis de conduire,
30 % des jeunes possèdent un moyen de locomotion autonome (auto, moto, scooter).

→ Les propositions faites aux jeunes

Les propositions faites aux jeunes lors des entretiens individuels sont répertoriées en 3 domaines (professionnel / social / vie sociale) et déclinées en 7 thèmes (accès à l'emploi / formation / projet professionnel / logement / santé / citoyenneté / loisirs, sport, culture).

Nombre de propositions : 132 508 pour 6 467 jeunes
On constate une augmentation des propositions (+9 %)

Domaine professionnel : 106 678 (+11 % par rapport à 2012)

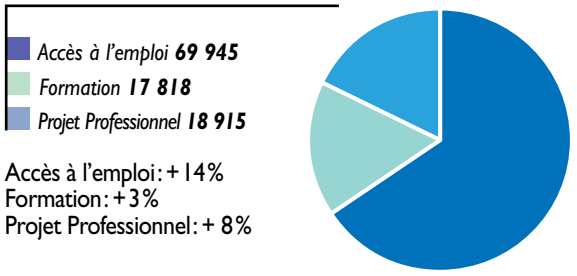

Accès à l'emploi : + 14%
Formation : + 3 %
Projet Professionnel : + 8 %

Domaine vie sociale : 16 827 (- 0,4% par rapport à 2012)

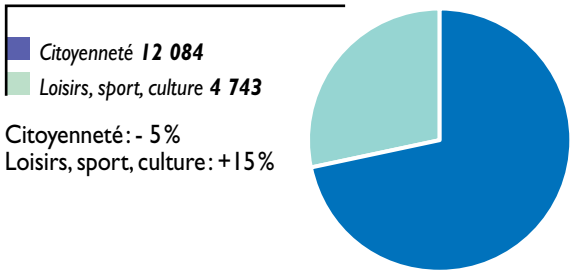

Citoyenneté : - 5 %
Loisirs, sport, culture : +15 %

Domaine social : 9 003 (+6% par rapport à 2012)

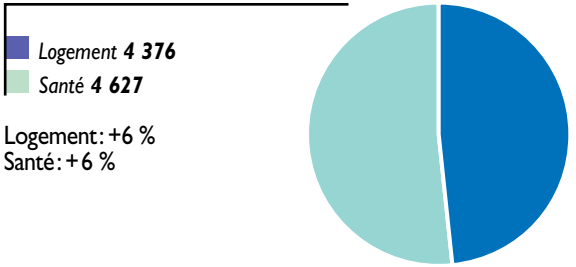

Logement : +6 %
Santé : + 6 %

→ Les programmes d'accompagnement renforcé

Entreprendre Ensemble la Mission Locale développe une activité spécifique en direction des jeunes accompagnés en programme d'accompagnement renforcé dont les caractéristiques sont définies par les financeurs :

- → **Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)**
- → **Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)**
- → **Accord National Interprofessionnel (ANI)**
- → **Suivi sous Main de Justice (SMJ)**

Afin de s'assurer que les jeunes sont vus de manière régulière, des rencontres mensuelles sont organisées sur les antennes avec les conseillers pour :

- → cibler les priorités d'intervention et orienter leur activité sur les jeunes les plus en difficultés afin de favoriser leur accès à l'emploi,
- → identifier les difficultés liées à l'accompagnement et proposer une méthodologie de travail,
- → favoriser les liens entre ce public cible et l'ensemble des départements d'Entreprendre Ensemble.

→ Les mesures d'accès à l'emploi et à la formation

Les propositions faites aux jeunes déclenchent des changements de situations pour les jeunes en accompagnement tout au long de l'année :
Nombre de mesures : 64 474 (+0,3 % par rapport à 2012) pour 3 585 jeunes (+7 %)

Mesures

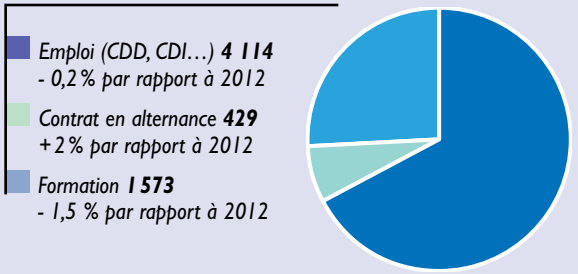

→ Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Depuis plusieurs années, **une convention de co-traitance existe entre Pôle Emploi et Entreprendre Ensemble la Mission Locale** raison de la complémentarité des services, la reconnaissance mutuelle des missions, des compétences et du cœur de métier de chacun. La convention précise entre autres les modalités de délégation pour le suivi de jeunes inscrits à Pôle emploi.

Entreprendre Ensemble la Mission Locale est chargée de recevoir, suivre et mettre en œuvre un programme d'action personnalisée pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Le choix des cibles prioritaires de la convention de partenariat a été défini avec Pôle emploi, à savoir : **les jeunes ayant un projet d'intégrer un contrat en alternance et les jeunes peu qualifiés**. Entreprendre Ensemble la Mission Locale identifie un conseiller en insertion professionnelle qui déclenche un accompagnement renforcé permettant d'accéder à une insertion professionnelle et sociale durable, ceci en faisant des propositions adaptées à chaque jeune en fonction des problématiques rencontrées.

En 2013 : 1944 jeunes ont été accompagnés en co-traitance dont 803 nouvelles intégrations

2760 Mise En Relation (MER) dont 435 MER + ont été réalisées pour les jeunes en suivi délégué sur les offres de Pôle emploi et d'Entreprendre Ensemble.

Par ailleurs, des rencontres régulières ont eu lieu entre l'équipe de direction de la Mission Locale et la Directrice de Pôle emploi Bazennes, représentante de la Direction Territoriale de Pôle emploi, pour développer des plans d'action communs.
Ces plans d'actions ont porté sur :

- → la meilleure connaissance des conseillers de la Mission Locale de l'offre de Pôle emploi au travers notamment de formations et d'immersions dans les agences Pôle emploi,
- → la promotion et le développement de l'alternance, sujet commun à la Mission Locale et Pôle emploi,
- → les positionnements des jeunes suivis par la Mission Locale sur les recrutements traités en concertation avec Pôle emploi.

En 2013, un conseiller Pôle emploi a été mis à disposition de la Mission Locale. Il a fortement renforcé la qualité du partenariat et a favorisé les passerelles entre les offres de service.

→ Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Entreprendre Ensemble la Mission Locale accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale en mettant en œuvre de façon concertée les actions permettant d'accéder à un emploi durable.
Entreprendre Ensemble la Mission Locale met à disposition du jeune un conseiller en insertion professionnelle qui déclenche un accompagnement renforcé. Le jeune s'engage a participé activement aux actions convenues, à honorer les rendez-vous et à fournir tout justificatif nécessaire au suivi de son parcours.
La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les jeunes en CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

→ 953 jeunes ont intégré le CIVIS en 2013, et 481 jeunes sont sortis en emploi durable.

→ L'Accord National Interprofessionnel (ANI)

L'accompagnement renforcé dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) proposé par les partenaires sociaux.
Les partenaires sociaux ont décidé de confier aux missions locales l'accompagnement à l'emploi de jeunes décrocheurs dans la région Nord Pas-de-Calais. L'ANI du 7 avril 2011 a fixé les objectifs de cet accompagnement :

- → permettre l'accès à un emploi en CDI ou en contrat d'au moins 6 mois, ou accompagner un projet de création ou de reprise d'entreprise;
- → acquérir les savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi et les pré-requis de base en permettant l'accès aux formations en alternance, aux POE et aux formations permettant de lutter contre l'illettrisme.

ANI "volet accompagnement renforcé" pour 2013 :

- → une phase 1 de diagnostic;
- → une phase 2 d'accompagnement renforcé: au 15/12/2013, 73 jeunes ont intégré la phase 2. 453 entretiens ont été réalisés;
- → une phase 3 d'accompagnement dans l'emploi: 6 jeunes en phase 3 (sorties positives) au 15/12/2013 dont 4 en emploi de + de mois et 2 en retour formation initiale.

ANI "Volet aides financières":
Le volet aides financières de l'ANI a pour objet d'aider les jeunes de moins de 26 ans, venant d'être embauchés pour 6 mois au moins, à faire face aux frais auxquels ils sont confrontés avant de percevoir leur premier salaire.
637 demandes ont reçu un avis favorable pour un montant total accordé de 337 428,74 € (un jeune peut obtenir plusieurs aides.
L'aide financière est versée par Pôle emploi répartie en 3 types :

- → Aide accordée aux frais de repas: 41 337,16 € (soit 12,25 %)
- → Achat de matériel ou tenue vestimentaire: 13 702,38 € (soit 4,06 %)
- → Aide exceptionnelle de soutien financier (Achat, location, ou réparation de véhicule, assurance, santé, frais d'inscription permis de conduire, frais de transport…) : 282 389,20 € (soit 83, 69 %)

→ Le Suivi des jeunes sous Main de Justice (SMJ)

Entreprendre Ensemble la Mission Locale de Dunkerque assure des permanences hebdomadaires en Maison d'Arrêt de Dunkerque en vue de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de jeunes incarcérés en milieu ordinaire bénéficiant du CIVIS pour :

- → favoriser l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun (formation, emploi, vie quotidienne…),
- → favoriser les aménagements de peine,
- → prévenir la récidive,
- → préparer la sortie de détention.

Un conseiller a été identifié sur cette mission (0,5 ETP). **Il assure, d'une part, le suivi et l'accompagnement des jeunes dunkerquois incarcérés ou relevant d'une peine alternative à l'incarcération et, d'autre part, il est le relais entre les Missions Locales concernées sur les deux bassins d'emploi.** (Flandre Maritime et Flandre Intérieure)
Ces permanences sont menées en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'Administration Pénitentiaire, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. (PJJ)

→ 65 jeunes incarcérés ont bénéficié de l'action pour 311 entretiens réalisés.
→ 11 jeunes ont accédé à un bilan de compétence.
→ 5 jeunes ont accédé à un emploi, dont 2 durable (de + de 6 mois)
→ 10 jeunes ont accédé à une formation dont 4 qualifiante
→ 8 jeunes ont intégré l'e2c

→ Apports du Département Accueil / Accompagnement

Entreprendre Ensemble a fait le choix de créer un Département Accompagnement en août 2011 au service de l'ensemble des publics jeunes et adultes. C'est à la suite de la fusion de la Maison de l'Emploi et d'Entreprendre Ensemble que cette nouvelle organisation s'est mise en place.

→ Les principes de l'accompagnement global et renforcé pour les jeunes de la Mission Locale

L'accompagnement proposé dans le cadre de la Mission Locale repose sur des principes clés :

- → **La prise en compte du jeune dans sa globalité ;**
- → **La contractualisation qui, à la fois, rend le jeune acteur de son devenir tout en fixant avec lui des règles d'engagements partagés ;**
- → **La mise en œuvre d'un parcours sur mesure composé d'étapes articulées de manière cohérente avec comme objectif ultime, l'emploi durable et l'accès à une pleine citoyenneté.**

→ Les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement

Le Département Accompagnement d'Entreprendre Ensemble la Mission Locale regroupe un réseau de chargés d'accueil, (8 ETP) et de conseillers en insertion professionnelle (27 ETP) pour le public jeune. L'accompagnement au sens de la Mission Locale est réalisé au sein de 10 antennes et de 10 permanences sur les territoires de la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté de Communes de Flandres et la Communauté de Communes de l'Yser.

Ce réseau de chargés d'accueil et de conseillers en insertion professionnelle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

La mission des conseillers de la Mission Locale est de **construire des parcours d'insertion vers l'emploi** pour les demandeurs d'emploi jeunes. Le conseiller s'appuie sur des mesures emploi formation mais il tient compte également de l'ensemble des freins à l'emploi tels que le logement, la mobilité, le sport, les difficultés financières, la santé…

Le conseiller en insertion professionnelle propose un diagnostic de la situation personnelle et professionnelle du participant et mobilise l'offre de services des départements Formation, Emploi Insertion, Développement Solidaire, e2c et celles proposées par l'ensemble des partenaires du champ de l'insertion du territoire.

L'échange entre les conseillers en insertion et les départements thématiques est organisé dans le cadre de réunions mensuelles où sont présentées les différentes évolutions de l'offre de services. Il est à noter que les premiers accueils sont en augmentation : + 15 % en 2012 et + 3 % en 2013).

→ Une action complémentaire : la Médiation à l'Emploi

Le Département Accompagnement anime également un "Pôle Médiation à l'emploi" où sont développés et mis en œuvre des dispositifs de médiation à l'emploi tels que : **le parrainage, les ateliers de recherche d'emploi généralistes, les ateliers de recherche d'emploi thématiques et l'accès aux forums emploi**.

- → Mise en place de 22 Ateliers de Recherche d'Emploi.
- → Développement de notre partenariat dans le cadre du recrutement de jeunes volontaires (Unis Cités) et (Ville de Dunkerque) afin d'accompagner ces publics pendant et à l'issue de cette étape.
- → L'investissement du réseau parrainage dans les simulations d'entretien réalisées lors des ateliers de recherche d'emploi (148 simulations en 2013).
- → Accompagnement de 92 jeunes dans le cadre du parrainage, 54 bénévoles actifs ou retraités d'un domaine professionnel différent accompagnent le projet professionnel des demandeurs d'emploi et facilitent leur insertion professionnelle sur le marché de l'emploi local pendant 6 mois.
- → La participation à 6 forums emploi du bassin d'emploi (mobilisation de près de 2 000 jeunes de la Mission Locale sur l'ensemble des forums).
- → Mise en place à titre expérimental, d'ateliers spécifiques pour les jeunes de 16 à 18 ans avec le Conseil Général.

→ Évolutions spécifiques du Département en 2013

- → Atteintes des objectifs fixés dans le cadre de conventions transversales (CIVIS, PPAE) notamment en ce qui concerne l'obligation de ne pas laisser un jeune sans entretien plus de deux mois.
- → Les équipes sur le terrain s'appuient sur une chargée de mission qui anime les conventions transversales auprès des antennes de la Mission Locale. Concrétisation d'un nouvel accompagnement renforcé : l'ANI (Accord National Interprofessionnel). Accompagnement de 79 jeunes décrocheurs sans qualification.
- → **Un nouvel agent détaché de Pôle Emploi est arrivé en mars 2013 pour renforcer les liens entre la Mission Locale et Pôle Emploi dans le cadre de la convention nationale Pôle Emploi / Mission Locale**.
- → Continuité de l'action menée dans le cadre du "Suivi sous main de justice" lors de permanences en Maison d'arrêt et développement du partenariat avec le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse).
- → Continuité du partenariat avec l'Éducation Nationale (Centres d'Information et d'Orientation, MGIEN, Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale) dans le cadre de la plateforme de décrochage mise en œuvre par l'État et la Région. (Valorisation des parcours et échanges de listes).

→ Zoom sur le parrainage

Le réseau parrainage toujours actif

Lors de la rencontre parrainage du 19 novembre 2013, les résultats de l'année ont été présentés :

- → 92 jeunes et 20 adultes ont bénéficié d'un parrainage ;
- → 301 entretiens ont été réalisés par les parrains et marraines ;
- → sur 71 sorties positives : 33 sont des CDD, 5 sont des contrats d'alternance, 10 sont des emplois d'avenir et 10 sont des reprises de formation.

Le réseau parrainage a également été sollicité dans le cadre des **ateliers de recherche d'emploi** proposés par Entreprendre Ensemble et lors de différents **forums pour l'emploi**. Sur les 54 parrains/marraines du réseau, une vingtaine d'entre eux a réalisé 98 simulations d'entretiens. Pour la troisième année consécutive, les parrains/marraines se sont mobilisés lors de **l'action Forum Stage**. Une soixantaine de lycéens du dunkerquois ont été accompagnés dans leur recherche de stage bénéficiant ainsi de conseils de professionnel. L'année 2013 a également été marquée par la signature de la **convention de partenariat entre PRO-BTP et Entreprendre Ensemble**, officialisant la volonté de Pro BTP d'encourager ses adhérents à parrainer de façon bénévole les demandeurs d'emploi.

→ Apports du Département Développement Solidaire

→ La santé, le bien-être des jeunes, la prévention

L'équipe mobilisée sur le sujet de la santé est composée d'un chargé de mission et d'une animatrice à temps partiel qui répondent aux sollicitations des conseillers de la Mission Locale.

→ La santé est abordée au travers de l'accès au droit, notamment la carte Vitale et la CMU ; de l'accès aux soins, par le biais des bilans de santé ; de l'information, de la sensibilisation et de la prévention.

Le bilan de santé est réalisé grâce au partenariat efficace avec la CPAM : 145 jeunes ont été positionnés, avec un taux de réalisation de 75 %.

Ce partenariat a fait l'objet d'une convention entre la CPAM des Flandres et Entreprendre Ensemble. Le bilan est prescrit soit par le conseiller, en individuel, soit déclenché lors d'une intervention réalisée dans des groupes : ARE, Olympiades.

→ **Un service de soutien psychologique**, EA2S, permet aux personnes d'exprimer leurs difficultés, et d'apprendre à les dépasser : entretiens individuels, accompagnement, ateliers d'expression corporelle sont menés grâce à deux intervenantes, psychologue ou thérapeute, de l'AFEJI. 6 jeunes ont été accompagnés. Il reste difficile d'aborder la question de la santé mentale, du mal-être avec les jeunes.

Des actions spécifiques ont été conçues, validées et financeurs, pour intervenir auprès de jeunes en difficulté d'insertion.

→ pour la 3e année consécutive, une action sur la **prévention de la toxicomanie** (MILDT), pour 12 jeunes ;

→ une action "Santé Réussite", pour travailler sur le mal-être et l'estime de soi ; c'est une nouveauté en 2013, un premier groupe a démarré en novembre ;

→ une action "**Nutrition, activité physique et hygiène de vie** : vers une insertion réussie" a concerné 28 jeunes, 2 formateurs de l'E2C et 2 conseillers.

Le DDS a aussi participé à des actions au niveau régional : "Jeunes et addictions, un autre regard", avec 3 jeunes et 2 conseillers, la journée régionale Santé mentale, pour 3 conseillers et 1 formateur e2c.

Ces démarches axées sur le bien-être des jeunes sont aussi l'occasion de former les conseillers, de les outiller pour répondre aux problèmes rencontrés lors des entretiens : addiction, hygiène de vie, rôle de la CPAM.

→ Zoom sur les Olympiades

L'objectif principal est de dynamiser le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, de leur offrir une nouvelle approche de l'entreprise. En effet, le monde du travail semble inaccessible aux jeunes, les Olympiades privilégient l'accès à l'entreprise par le biais du sport.

Le principe d'une journée est de proposer aux jeunes :

→ un petit-déjeuner et un déjeuner équilibrés pris en commun,

→ une visite d'entreprise le matin,

→ une rencontre sportive l'après-midi,

→ la remise de lots et le pot de l'amitié en fin de journée.

8 journées ont été organisées en 2013, une mission locale invitant une mission locale de la région, ou se rendant chez elle.

54 jeunes ont participé aux Olympiades, dont 65 % de garçons, et 83 % de niveau infra baccalauréat.

Ils ont pu, entre autres, visiter le chantier du terminal méthanier ou le port de Dunkerque, une entreprise d'horticulture, ou le CREPS de Wattignies ; et s'initier au tennis de table, à l'équitation, au karting, ou à la zumba.

En fin d'année, **22 % de ces jeunes avaient une solution en termes de formation ou d'emploi.**

→ Les aides financières

→ **Les allocations CIVIS** (financeur : Direccte via ASP)

Elles sont versées aux jeunes, sous la forme d'une aide mensuelle et interstitielle.

En 2013, **4 624** allocations ont été servies pour un montant total de **332 250 €**.

→ **Les aides FIPJ** (financeur : Dirrecte)

Elles sont versées aux jeunes lors d'une entrée en formation ou en emploi, ou pour des démarches de recherche d'emploi.

En 2013, **17 048 € ont été servis, soit 323 aides, pour 304 jeunes** (1 jeune pouvant obtenir 2 aides).

Les femmes sont présentes à hauteur de 47,5 %.

Les aides sont consacrées à deux gros postes : frais de restauration et de mobilité.

→ **Les aides du FDAJ** (financeur : Conseil Général du Nord)

733 aides ont été accordées, sur 875 déposées ; soit un montant de **118 715 €** et une moyenne de 162 € par aide attribuée. Ces aides sont attribuées par le Pôle de Lutte contre les Exclusions, soit directement, pour les secours d'urgence, soit dans le cadre d'une commission, à laquelle participe le DDS : aides ponctuelles, et aides assorties d'un accompagnement renforcé.

→ **Les aides financières liées à l'Accord National Interprofessionnel** (financeurs : partenaires sociaux)

Le dispositif ANI a pour objet d'aider les jeunes de moins de 26 ans, venant d'être embauchés pour 6 mois au moins, à faire face aux frais auxquels ils sont confrontés avant de percevoir leur premier salaire. En 2012, les conseillers d'Entreprendre Ensemble ont déposé **760 demandes** d'aides financières pour **382 jeunes** (un jeune peut obtenir plusieurs aides : repas/mobilité/vêture).

637 demandes ont reçu un avis favorable pour un montant total de **337 428 €**. Elles ont été versées par Pôle Emploi.

Elles sont réparties en trois types d'aides :

→ Aide aux frais de repas : 12 %

→ Achat de matériel ou tenue vestimentaire : 4 %

→ Aide exceptionnelle de soutien financier (achat, location, ou réparation de véhicule, assurance, frais d'inscription permis de conduire, frais de transport…) : 84 %

En 2013, le cumul des aides financières servies aux jeunes atteint un montant de 805 441 €, si l'on ne retient que les aides validées et versées, mais en sachant que tout dossier nécessite sa part de travail.

→ Le CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets)

Le CLAP propose aux jeunes de 16 à 30 ans, habitant l'arrondissement de Dunkerque, un accompagnement dans la réalisation de leurs projets, qu'il s'agisse de création culturelle, sportive, d'utilité sociale ou de création d'entreprise, ainsi qu'un coup de pouce financier. **Les jeunes sont accompagnés dans l'écriture de leur projet, l'élaboration de leur budget, la recherche de cofinancement, la communication et l'organisation à mettre en place**. Quand le projet semble réalisable, ils le présentent devant le Comité CLAP, qui décide à la majorité de l'attribution d'une aide financière et de son montant.

En 2013, 86 jeunes ont été accompagnés, **52 projets ont vu le jour à la suite d'un accompagnement et 27 ont bénéficié d'un coup de pouce financier de la part du jury CLAP.**

En plus de l'aide technique, le CLAP a soutenu financièrement les projets de jeunes pour un montant global de **37 920 €** et a permis **la création de 21 emplois directs**. Les 2/3 des aides financières concernent un projet économique, le reste étant accordé à des projets socio-culturels.

Le dispositif CLAP est financé par le Conseil Régional Nord Pas De Calais, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Maison de l'Emploi et le Fonds Social Européen.

En 2014, la page *Facebook* du CLAP de Dunkerque a dépassé les 1000 contacts.

L'accueil et l'accompagnement de projets restent dans un niveau de conventionnement permettant un travail soutenu et qualitatif. En 2014, une attention particulière sera apportée à l'accompagnement des projets socio-culturels, pour le CLAP.

→ Participation au financement des permis de conduire

La Mission Locale n'a pas bénéficié d'enveloppe dédiée au financement d'un permis complet. En 2013, il a été décidé de monter une opération **"Code Pass", pour permettre à 24 jeunes de préparer le code avec Feu Vert pour l'insertion (**Auto-école solidaire basée à Grande-Synthe).

L'accompagnement réalisé au DDS a ensuite consisté à chercher des solutions individuelles, pour financer la conduite.

Une première piste a conduit à demander des financements au Conseil Général sur son opération "1000 permis à 1000 € pour 1000 jeunes", qui nécessitait la possession du code. 39 demandes ont été effectuées, et 21 accordées.

Une autre piste a été proposée à certains jeunes : le recours au microcrédit personnel. Enfin, 4 jeunes ont bénéficié du financement complet grâce au PLIE.

→ Bonus Ville

Bonus Ville est un dispositif qui permet aux jeunes d'effectuer des missions courtes, deux jours en moyenne, lors des manifestations culturelles, sportives, caritatives ou festives qu'organisent les villes. Ils peuvent occuper un poste de travail, dans une équipe : accueil, animation, sécurité, manutention, restauration.

Ils obtiennent des moyens pour financer un projet, en lien avec la mobilité, l'accès à un logement autonome, voire une formation type BAFA. En 2013, trois villes ont participé à l'opération : Dunkerque, Téteghem et Leffrinckoucke.

55 opérations ont fait appel au dispositif, qui a généré 187 postes pour un volume de 2 177 heures de travail.

→ L'aide au départ en vacances

Le DDS accompagne les projets de départ en vacances autonomes pour les jeunes inscrits en mission locale. Ces départs en vacances sont abordés dans le cadre d'un montage de projet, et dans la perspective de la motivation des jeunes, de leur mobilité, de leur accès à l'autonomie. **Les jeunes doivent monter un dossier, leur budget, gérer le transport et l'hébergement**. Ce n'est pas si facile, quand il s'agit d'un premier départ.

En 2013, 200 bourses, d'un montant de 180 € ont été accordées. Ils proviennent de l'association "Vacances Ouvertes", et d'un partenariat avec l'ANCV. Le Conseil Général du Nord intervient en complément, sous conditions, avec des bourses de 80 €. 48 aides ont été attribuées.

Ce dispositif a fait l'objet d'une animation importante, avec 13 réunions d'information collective dans les différentes antennes, pour les jeunes, et 9 commissions d'attribution. Une action de prévention santé, au nom évocateur de "Sea, sex and sun", a été menée auprès des jeunes bénéficiaires, pour les aider à mieux vivre cette période, en évaluant certains risques.

→ L'accès à la culture

Un partenariat avec "Culture du Cœur" permet de proposer aux personnes, dans le cadre de leur accompagnement des sorties culturelles, soit collectives, comme des visites guidées d'expositions, ou individuelles, comme des entrées pour des spectacles. 24 jeunes en ont bénéficié.

D'autres actions ont été menées : voir la rubrique "réveillez l'artiste qui est en vous !" *(p 40)*.

→ Accompagnements individuels

Le DDS, qui compte dans son équipe une conseillère en insertion, peut aborder au cas par cas des situations difficiles sur les thématiques de l'insertion sociale. Cela passe par des entretiens individuels, un diagnostic, des contacts à prendre, de la recherche de solutions. Ainsi, en 2013, 29 jeunes ont été accompagnés sur le logement, et 4 sur la santé.

Quelques projets pour 2014

La santé des jeunes sera abordée, au travers de l'action "Santé Réussite" financée par la Région, sur le registre de l'estime de soi, du mal-être.

Une action de prévention sera menée en direction des jeunes bénéficiaires de l'action "Parcours Vacances" au travers, par exemple, de la remise d'un kit hygiène, grâce à un nouveau partenariat avec l'USMD.

L'accompagnement au logement autonome sera renforcé, de manière individuelle, et surtout par le partenariat avec les bailleurs sociaux, la CUD, les CCAS.

En 2014, la citoyenneté intègre un nouveau dispositif, "Bonus Citoyen", financé par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Cette action permettra à 15 jeunes, ayant connu l'incarcération, ou bénéficiant d'une mesure alternative, de renouer des liens sociaux et citoyens, et d'occuper ponctuellement un poste de travail.

→ Apports du Département Formation

→ Descriptif

Le Département Formation a pour objectif de **permettre l'accès à la formation des jeunes inscrits en Mission Locale et de renforcer leur qualification pour une meilleure insertion professionnelle.** Cette mission est assurée par une équipe de la Mission Locale de Dunkerque conventionnée par la Région en tant que Structure Locale d'Animation du Programme Régional de Formation sur l'ensemble du territoire du Bassin Emploi Formation.

En articulation permanente avec les financeurs de formation, les organismes de formation et les autres prescripteurs, l'équipe met en œuvre l'ensemble du processus, de l'information des prescripteurs (offres, positionnements des publics) aux suivis et bilans finaux des actions.

Elle assure aussi la gestion centralisée de la prescription formation des publics et des offres de formation du Conseil Régional, de l'AFPA, de la Direccte, de l'Agefiph et de Pôle emploi (actions tous publics). L'organisation en plate-forme inter institutionnelle outillée par un progiciel ad hoc piloté au siège et connecté aux antennes de proximité permet de mobiliser en temps réel les offres d'orientation et de formation financées par la Région, Pôle emploi, l'Agefiph ainsi que celles de l'AFPA.

→ Évolutions spécifiques

En 2013, les programmes conventionnés s'inscrivent dans le cadre du CPRDFP redéfini en 2012. Une vaste consultation de l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'économie régionale avait permis d'alimenter les réflexions en vue de l'élaboration des orientations 2012-2015.

Ces travaux avaient abouti à la définition pour la Région d'enjeux forts de développement dans les secteurs tels que l'industrie mécanique et métallurgique, la construction automobile, le bâtiment, le transport-logistique, le sanitaire et social, etc.

Dans ce cadre, l'architecture du Programme Régional de Formation 2012-2015 est organisée aujourd'hui en trois sous-programmes :

→ les compétences clés ;
→ la formation professionnelle ;
→ la création - reprise d'entreprise.

La continuité des objectifs de l'offre de formation mise en œuvre par la Région est assurée et vise toujours "l'accès à la certification comme moyen d'accès à l'emploi durable" avec une priorité réaffirmée pour "les personnes les moins qualifiées avec la volonté de réduction des inégalités". L'équipe de la Structure Locale d'Animation (mission régionale) a poursuivi en 2013 ses activités d'animation et d'appui à la prescription des conseillers sur l'offre PRF ainsi que sur les autres offres conventionnées proposées aux publics jeunes sur le territoire.

En 2013 cette équipe a notamment contribué :

→ aux suites de parcours des sortants de formations en lien avec les partenaires Pôle emploi, Région et les départements d'Entreprendre Ensemble (articulation avec l'équipe de la candidathèque du département emploi insertion…) ;

→ Zoom sur les Emplois d'Avenir et la formation

Une mission spécifique d'appui-conseil en 2013

La Mission Locale apporte une offre de services complète et opérationnelle sur le territoire afin d'accompagner la bonne mise en œuvre des emplois avenir sur le dunkerquois.

Pour l'accès à la formation, **la mission spécifique d'appui-conseil pour les contrats aidés a élargi son action en 2013 aux Emplois d'Avenir du territoire**.

Elle met en œuvre un dispositif de soutien à la formation à destination de l'ensemble des employeurs du territoire et ce en lien étroit avec l'équipe dédiée à l'accompagnement des publics.

Ce dispositif peut mobiliser, si nécessaire, le fonds de professionnalisation de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour cofinancer certaines formations.

Si l'intervention du droit commun de la formation et les moyens renforcés de la Région sont particulièrement au cœur du volet formation des Emplois Avenir, l'apport de la Communauté Urbaine de Dunkerque est aussi à souligner pour sa contribution de longue date au financement des formations des emplois aidés.

Cette implication de la CUD a permis de renforcer, en 2013, le volet formation des Emplois d'Avenir et leur professionnalisation en lien avec les besoins du territoire.

Comment ça marche ?

Pour ce faire, la chargée de projets est au fait des évolutions régulières des emplois et des qualifications requises pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Elle impulse, conçoit, conseille, accompagne les démarches de professionnalisation et de montées en qualification des publics cibles en articulation avec le droit commun existant (CNFPT, OPCA, compétences clefs, région, etc.).

Elle met en place, de plus, des actions de formation collectives répondant aux besoins individuels remontés par les employeurs pour leurs publics et des montages de formations spécifiques intégrant les évolutions en cours (certifications, réglementations, etc.). L'ensemble de ces activités est construit et mis en œuvre en concertation étroite avec les équipes des départements emploi-insertion et accompagnement d'Entreprendre Ensemble.

Plus concrètement…

En 2013, la chargée de projets qui gère le dispositif Fonds de professionnalisation de la CUD a recensé et mutualisé les besoins de formation dans le domaine de la sécurité auprès d'employeurs de salariés en insertion (contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi et Emplois d'Avenir).

Pour répondre aux besoins identifiés, la chargée de projets a recherché une formation certifiante pour valider un niveau V, en alternance et sur Dunkerque.

Satisfaisant à ces exigences, le titre professionnel et l'organisme de formation FPSG de la Chapelle d'Armentières ont été retenus.

Une réunion d'information collective a été organisée à la Maison du Développement le 2 septembre 2013. 15 candidats à la formation ont passé des tests et un entretien.

7 personnes (9 hommes et 2 femmes), salariés de 4 employeurs ont pu entrer en formation Titre professionnel Agent de surveillance en sécurité privée. Ils ont tous obtenu leur titre professionnel.

11 personnes (9 hommes + 2 femmes) sont entrées en formation Agent de Service Sécurité Incendie et Assistance à Personnes. 10 ont obtenu leur diplôme.

Le 18 avril dernier, à la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, agence de Dunkerque, l'organisme de formation FPSG a procédé à la remise des titres professionnels. Quelques employeurs présents ce jour-là ont témoigné du bien-fondé de ce titre pour leurs salariés.

A l'AFEJI, on explique que : « depuis la fin de sa formation, l'une de nos salariés travaille en mission dans une agence de sécurité Staff, ils sont très contents d'elle, elle s'est bien intégrée à l'équipe, et est souvent félicitée pour son implication dans son travail. En parallèle elle cherche toujours à obtenir un CDI dans ce secteur. »

Les témoignages de ces employeurs permettent de confirmer l'importance de ces formations pour le parcours professionnel de leurs salariés.

→ au groupe de travail mis en place pour améliorer le positionnement des jeunes sur les actions spécifiques préparatoires à l'apprentissage (référentes formation, DEI-mission apprentissage de la Mission Locale, département accompagnement d'Entreprendre Ensemble).

→ Analyse des entrées en formation des publics jeunes en 2013

En 2013, le volume de l'offre de formation proposée tous financeurs confondus est resté globalement stable. 1277 jeunes ont intégré 1573 mesures formation contre 1266 jeunes pour 1598 mesures en 2012 (*source P3*). On note donc au global une légère baisse des entrées par rapport à 2012 avec toutefois un nombre de jeunes qui se maintient. **La Région reste le principal financeur des actions proposées aux jeunes demandeurs d'emploi du territoire dans le cadre du Programme Régional de Formation**. On observe cependant une baisse sensible des entrées/2012, la part de l'offre Région représente 64 % de l'ensemble des mesures formation utilisées par les jeunes de la Mission Locale de Dunkerque, la part de Pôle emploi reste stable et représente plus de 8 % (*source P3 - logiciel des Missions Locales*). On constate aussi en 2013 une forte progression de formations à financements spécifiques de type OPEF, formations d'adaptation à l'emploi.

L'analyse des prescriptions de formations montre une baisse importante des propositions d'actions d'orientation. Cette baisse observée fin 2013 a été prise en compte par le Pôle Formation de la Mission Locale qui a engagé un travail spécifique en collaboration avec les conseillers pour en analyser les causes et qualifier davantage la prescription des actions d'orientation, de maîtrise des savoirs de base et de remise à niveau. Dans le même temps, la Mission Locale a maintenu, en lien avec la région, une veille régulière sur la progression des entrées en formation des jeunes accompagnés dans le but de mieux maîtriser leur accès à la formation. Cette veille se poursuit en 2014.

→ Apports du Département Emploi

→ Descriptif

Le Département Emploi / Insertion a pour objectif de permettre l'insertion professionnelle durable des jeunes inscrits en Mission Locale. Pour ce faire, l'équipe propose différents services en lien avec les opportunités de recrutement du territoire de la mission locale. Les Emplois d'Avenir depuis novembre 2012, le dispositif d'accompagnement sur l'alternance, les jobs saisonniers ou transfrontaliers, les CAE, les CIE, les grands projets de recrutement, les clauses d'insertion sont quelques exemples de la liste des prestations proposées.

→ Évolutions spécifiques

→ Un effort sur l'alternance

L'accès aux contrats en alternance des jeunes de la Mission Locale est resté stable en 2013, dans une conjoncture n'encourageant pas les contrats de professionnalisation favorisant l'apprentissage et une baisse nationale sur l'alternance et régionale sur l'apprentissage de - 8 %.

À cela s'ajoute la lutte contre le décrochage des apprentis et les ruptures de contrat est une priorité nationale et régionale. La région Nord Pas-de-Calais inscrit cette lutte parmi ses priorités.

Concernant la Mission Locale de Dunkerque, l'approche du dispositif se déroule en deux axes : le préventif et le curatif.

Le préventif

Cet axe permet de développer des actions en amont des recrutements en Apprentissage dans le but d'informer et de sensibiliser les jeunes aux spécificités de l'Alternance. Ce travail se déroule en étroite collaboration avec les CFA des territoires de référence qui ouvrent leurs portes afin de faire découvrir, entre autres, les différents métiers proposés en apprentissage. De son côté, la Mission Locale travaille avec les jeunes la validation de leur orientation professionnelle pour favoriser l'entrée ou non sur des parcours en alternance. La mobilisation des dispositifs d'aide à la définition du projet professionnel (Ateliers Permanents, Immersions en entreprise…) est priorisée pour compléter les actions autour du projet.

Le curatif

Cet axe est destiné à éviter une rupture de parcours en Alternance. Sur le territoire de Dunkerque, la mise en place d'un processus définissant un mode opératoire à suivre en cas de décrochage en alternance a été mis en place avec les CFA (qui fait quoi, comment et où ?) Une fiche navette fait le lien entre les partenaires sur la problématique identifiée (ATA, Référent CFA, Référent Mission Locale) et permet également de capitaliser les interventions pour en tirer les bilans et analyse.

Enfin, tout jeune en apprentissage qu'il soit inscrit en Mission Locale ou issu de la formation initiale sous voie scolaire est concerné par cette démarche dénommée PARTAJ 2. Le volume de jeunes suivis dans le cadre du décrochage en 2013 par la Mission Locale de Dunkerque : au 31 décembre 2013, 37 jeunes ont été suivis par la mission locale suite à la sollicitation des CFA. Sur les jeunes pris en charge, 14 ruptures ont été évitées. L'essentiel du travail réalisé autour des problématiques identifiées réside :

→ sur la vie sociale, comportement en entreprise (absentéisme, problème de relation avec la hiérarchie…) ;
→ la recherche d'aides financières ;
→ sur le logement ;
→ sur la santé.

Pour les jeunes en rupture de contrat en alternance et inscrits en Mission Locale, une "reprise d'accompagnement" par leur Conseiller en Antenne est initiée. Les conseillers prennent en compte les éléments de rupture du contrat consignés sur les fiches navette pour retravailler la suite de parcours.

Dans ce cadre, la Mission Locale s'est intégrée dans un plan d'actions territorial de promotion de l'alternance animé par la Maison de l'emploi, en partenariat avec Pôle emploi, les chambres consulaires et la Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme.

→ Le développement de la prospection en milieu rural

Dans le cadre d'une politique de développement des dispositifs

de relations entreprise à destination des publics cibles de la Mission Locale, une action spécifique de prospection des sociétés situées sur le bassin Dunkerquois a été initiée en 2012 et continué en 2013. À ce titre, une Chargée de Relations Entreprises (CRE) a été désignée pour assurer cette prospection entreprise. Celle-ci a eu pour cible prioritaire de partir des jeunes accompagnés en programmes d'accompagnement renforcés de la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise afin de favoriser leur insertion professionnelle durable.
Cette action déployée en 2013 a généré au total la collecte de 107 offres d'emploi. Chaque offre d'emploi collectée par la CRE a fait l'objet d'une diffusion sur le réseau de la Mission Locale. Ce qui a permis la signature de 67 contrats de travail dont 50 durables.

→ Le positionnement sur les recrutements en nombre

Le département Emploi / Insertion est présent sur les grands projets de recrutement. De Capdune au Terminal méthanier, du secteur du nucléaire à la Gendarmerie Nationale, les jeunes sont positionnés et préparés pour être embauchés au travers de ces opérations menées en partenariat avec la Maison de l'emploi et Pôle emploi.
Durant l'année 2014, l'équipe du département s'emploiera à poursuivre la sensibilisation des jeunes aux métiers en tension sur le territoire et ce, afin de répondre aux besoins des entreprises et de faciliter l'insertion durable des usagers de la Mission Locale.

→ Les Emplois d'avenir

Le 26 novembre 2012, la Mission Locale de Dunkerque, sous l'égide du Préfet de Région et d'Élus de la Région, du Département et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, signait ses 21 premiers emplois d'avenir. La Mission Locale de Dunkerque, aux côtés de Pôle Emploi et de Cap Emploi, s'engageait alors à signer 428 Emplois d'Avenir pour l'année 2013 auprès d'employeurs des secteurs marchand et non marchand.
Un véritable partenariat local s'est alors instauré sur le Bassin d'Emploi afin de développer ce dispositif innovant auprès des employeurs locaux.
Ce partenariat du Service Public de l'Emploi s'est traduit par:

- **une prospection partagée des employeurs potentiels, assurant une couverture territoriale optimale et une information de proximité;**
- **la création d'outils pour la formalisation des offres de poste et la prescription de jeunes éligibles;**
- **la mise en place de commissions interinstitutionnelles apportant un regard partagé sur les supports d'activité proposés et les parcours de formation.**

En parallèle, la Mission Locale et ses partenaires ont assuré une communication intensive sur le dispositif, concrétisée notamment par la planification au cours de l'année d'une quinzaine de réunions d'information collectives auprès d'élus, de responsables associatifs, de responsables d'établissements du secteur social et médico-social ou de dirigeants d'entreprises…
Pour parfaire l'essaimage de l'information, des plans de prospection thématiques ont été développés, particulièrement sur le secteur santé / social, sur le secteur de l'économie social et solidaire, de l'insertion par l'activité économique.
Au-delà du déploiement du dispositif, la Mission Locale assure, pour les jeunes et auprès des employeurs, un accompagnement continu tout au long du contrat.
Cet accompagnement vise à sécuriser l'intégration du jeune sur son poste tout au long de la période d'essai**,** à émettre des objectifs mesurables à 3, 12, 24 et 34 mois de progression professionnelle et de montée en compétence au travers d'un parcours de formation, et à relayer auprès des conseillers en insertion dans les antennes les freins périphériques à l'emploi à régler avant une insertion durable.
Cette synergie entre le Service Public de l'Emploi, les Employeurs des secteurs marchand et du non marchand, les acteurs de la formation et les jeunes ont apporté des résultats significatifs en termes d'accès à l'emploi, soulignés par le Président de la République lors de sa venue à Dunkerque en juillet 2013.
471 jeunes ont intégré un emploi d'avenir au 31 décembre 2013, soit 110 % de l'objectif initial et 82 % des réalisations du Bassin d'Emploi. En 2013, les collectivités et les associations ont été les principaux acteurs de cette réussite puisque 58 % des jeunes ont été embauchés par une collectivité locale et 33 % pour une association. Chaque jeune a bénéficié d'un emploi à temps plein d'au moins 12 mois. De manière précise, ont été signés 16 CDI, 85 CDD de 3 ans, 11 CDD d'une durée intermédiaire de 13 à 35 mois, et 359 CDD de 1 an avec un renouvellement envisagé pour 12 ou 24 mois complémentaires.
Une attention particulière a été apportée auprès des jeunes issus de zones urbaines sensibles. 38 % des jeunes sont issus de ces quartiers au terme de l'année pour un objectif national de 20 % en 2013. **83 % des jeunes avaient un niveau de diplôme infra baccalauréat**, dont 46 % n'avaient aucun diplôme. 84 % des jeunes étaient accompagnés dans leurs recherches d'emploi depuis plus de 12 mois.
L'une des clés de réussite du dispositif des emplois d'avenir est aussi la préparation aux compétences visées par les entreprises du Bassin d'Emploi. La Mission Locale s'est particulièrement investie sur ce champ en accompagnant les employeurs dans la mise en place de parcours qualifiant, notamment au travers de la mutualisation des besoins, mais aussi par la mobilisation de la VAE grâce au concours du CIBC conventionné pour l'occasion par la DIRECCTE, et la contribution à la mise en œuvre de démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences du Territoire (départs en retraite, vacances de poste, réforme des rythmes scolaires…)

© Présidence de la République / L. Blevennec

→ La Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre Dunkerque

Le Pacte pour l'avenir & l'emploi des jeunes EN NORD-PAS DE CALAIS

→ Les objectifs du Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes

La Région Nord Pas-de-Calais, en lien avec ses partenaires du développement économique, de l'emploi et de la formation, a décidé de s'engager fortement en faveur de l'emploi des jeunes. Cette volonté se manifeste dans le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes qui vise à identifier 50 000 solutions d'insertion professionnelle et d'emploi durable :

- → 12 000 solutions relatives aux quatre Plans Régionaux : 3 000 dans l'économie verte, 3 000 dans l'économie sociale et solidaire, 3 000 dans la médiation, 3 000 dans les services civiques ;
- → 18 000 solutions Alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation jeunes) ;
- → 20 000 solutions emploi "circuits courts" en CDI et CDD de plus de 6 mois.

→ Les Plateformes Territoriales Avenir et Emploi des Jeunes

Dans ce cadre, des moyens ont été dégagés pour financer 14 Plateformes Territoriales pour l'Emploi et l'Avenir des Jeunes déployées sur l'ensemble du territoire régional. En termes de gouvernance, les plateformes sont co-pilotées par les territoires, la Région et un représentant du monde économique.

→ A qui s'adressent les plateformes territoriales Avenir et Emploi de Jeunes ?

Jeunes : entre 15 et 26 ans, sans emploi, diplômés, exprimant un projet clairement défini, directement employables.

Employeurs : Les entreprises du secteur marchand, les entreprises qui interviennent dans les secteurs d'activité soutenus par la Région, dans le cadre du Pacte (ESS, médiation, service civique et économie verte), les entreprises relais sur la mise en œuvre des conventions d'objectifs et de moyens (apprentissage).

→ Le territoire d'intervention de la Plateforme

Entreprendre Ensemble porte la Plateforme Territoriale Avenir et Emploi des Jeunes Flandre Dunkerque dont le territoire concerne la CUD et le Pays des Moulins.

→ Le fonctionnement opérationnel de la plateforme en 3 points

1. **Capter des offres d'emploi du marché caché et cela en parfaite articulation avec les services de Pôle emploi, des missions locales et des chambres consulaires.** Il s'agit de réduire l'opacité du marché du travail en portant à la connaissance des jeunes, les offres d'emplois qui ne sont pas déjà identifiées par les opérateurs. Pour ce faire, des plans de prospection complémentaires aux dispositifs existants ont été mis en place et les offres d'emploi ainsi que le repérage des jeunes sont gérés de façon partenariale.

2. **Animer le réseau local des 21 chefs d'entreprise que sont les chefs de file métiers.** Ces entreprises sont là pour ouvrir leurs portes, donner une vision de leur secteur d'activité mais aussi mobiliser et entraîner d'autres responsables d'entreprises de leur domaine d'activité.

Le rôle du chef de file métier

- → Promouvoir le dispositif, intégrer la plateforme dans les manifestations de son réseau ;
- → Donner une vision précise et prospective des besoins en recrutement dans sa filière ;
- → Fédérer et mobiliser les autres responsables de son secteur d'activité ;
- → Œuvrer en étroite collaboration avec la plateforme : remonter les perspectives d'emploi et le cas échéant, les difficultés rencontrées par les entreprises ;
- → Participer aux manifestations en lien avec le projet et avec sa mission.

3. **Créer et développer de nouvelles formes de relations entre les jeunes et les entreprises à travers un circuit court d'intermédiation.**

→ Des résultats encourageants

- → 571 entreprises contactées et 142 entreprises visitées ;
- → 128 offres détectées (CDI, CDD de 6 mois ou plus, alternance) ;
- → 175 entretiens de recrutement en entreprise ;
- → 62 jeunes ayant accédé à un emploi de 6 mois ou plus.

Les rencontres jeunes - employeurs

Pays des moulins de Flandre

Dunkerque Grand Littoral COMMUNAUTE URBAINE

→ L'école de la 2e chance Côte d'Opale

À l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, une nouvelle réponse innovante d'aide à l'emploi est venue depuis 2010 compléter les dispositifs existants, renforcés dans le cadre du plan territorial 3XL: l'école de la 2e chance Côte d'Opale.

L'e2c Côte d'Opale s'inscrit dans une logique partenariale et est sous la co-présidence du Président de la Communauté urbaine et du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale. L'e2c Côte d'Opale rassemble les représentants de l'État et de ses services déconcentrés (Sous-préfet de Dunkerque, DIRECCTE, Acsé, Directeur délégué de Pôle emploi), de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale, de la Région, ainsi que le Maire de Coudekerque-Branche mais aussi les services d'Entreprendre Ensemble. Les entreprises sont partie prenante du dispositif.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a rejoint le projet et a été à l'initiative de l'ouverture d'un deuxième site de l'e2c Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer. L'année 2013 est la première année de fonctionnement complète de ce site.

→ Zoom sur les Écoles de la 2e Chance

Les Écoles de la 2e Chance appartiennent à un réseau et respectent "La charte des Principes fondamentaux". Cette charte précise les principes suivants:

- → c'est une institution portée par les Collectivités Territoriales et Locales et/ou Consulaire;
- → dont l'objectif est d'assurer l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en difficulté;
- → en partenariat étroit avec le monde de l'entreprise;
- → qui ne délivre pas de diplôme, mais vise à accréditer des compétences;
- → qui accompagne le projet personnel et professionnel du stagiaire;
- → qui travaille en réseau avec tous les acteurs intervenant auprès de leurs publics.

L'c2c Côte d'Opale est administrateur du réseau et pilote le projet national "Entreprises".

En 2013, 14 150 jeunes ont été accueillis dans les 43 e2c membres du réseau. Ces 43 membres gèrent 105 sites répartis dans 17 Régions, 47 Départements et 4 DOM-TOM. D'une moyenne d'âge de 20 ans, les jeunes sont issus à 37 % des quartiers Politique de la Ville et ont à 87 % un niveau V ou inférieur non validé. Au niveau national, 58 % des jeunes ont trouvé un emploi ou une formation en 2013.

L'objectif est d'apporter des solutions manquantes les jeunes, notamment pour ceux qui ne peuvent pas accéder à l'emploi directement. Les raisons des difficultés rencontrées par les jeunes sont multiples et se conjuguent parfois: manque de savoirs de base, absence d'une qualification reconnue sur le marché du travail, difficultés sociales et/ou familiales, absence d'expérience professionnelle, manque de compréhension des codes sociaux et des savoir-être nécessaires pour travailler en entreprise. Un autre problème récurrent est celui de la mobilité des publics qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire.

→ Audit documentaire

L'e2c Côte d'Opale a obtenu le label École de la 2e Chance pour 4 ans. Néanmoins, un audit intermédiaire réalisé par l'AFNOR est réalisé à mi-parcours. Cet audit a été réalisé fin octobre 2013.

Trois points forts supplémentaires ont été ajoutés par rapport à l'audit de 2011 :

- → organisation d'une pré-rentrée de deux jours (tests de positionnement, entretien référent, entretien social, création d'une adresse mail,...) ;
- → suivi post parcours renforcé pour les jeunes en emploi ou en recherche d'emploi;
- → projet pédagogique impliquant les entreprises (organisation des e2ciades en 2012, participation aux JO de Londres, projet mobilité financé par la fondation Diversiterre, déjeuners en entreprise, atelier téléphonie avec Capdune et partenariat par exemple).

Il n'y a aucun point sensible, ni point d'alerte. L'AFNOR a donc amis un avis favorable au maintien du label pour l'e2c Côte d'Opale.

Un excellent résultat qui montre tout l'engagement de l'équipe des 2 sites de l'e2c au quotidien, notamment sur l'amélioration des pratiques et l'innovation pédagogique.

Répartition des stagiaires par niveau de formation

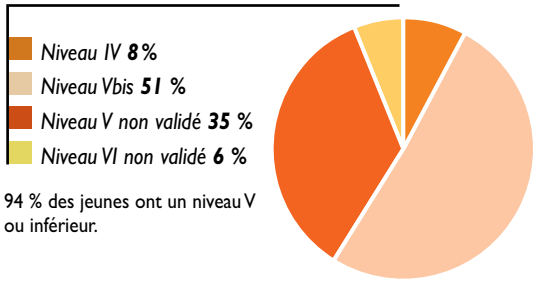

94 % des jeunes ont un niveau V ou inférieur.

L'e2c Côte d'Opale, située à Coudekerque-Branche et à Boulogne-sur-Mer est labélisée "école de la 2e chance" depuis le 13 décembre 2011

Chiffres clés 2012

Nombre de jeunes accueillis	240 stagiaires
Sites de formation	2
Taux de sortie positive	60 %
Budget annuel	1 100 000 €
Effectif	18
Portefeuille d'entreprise	620

→ L'intégration : un partenariat prescripteurs - entreprises

Plus de 60 % des jeunes qui intègrent l'e2c Côte d'Opale sont positionnés par les Missions Locales.

L'intégration à l'e2c Côte d'Opale se fait suite à la prescription d'un conseiller des Missions Locales de Boulogne-sur-Mer, de Dunkerque ou de la Colme et des Rives de l'Aa ou via un positionnement par Pôle emploi. Les jeunes assistent à une réunion d'information collective puis participent à un jury de sélection. Ce jury est composé de 3 personnes représentant:

- → l'entreprise ou le monde économique;
- → les prescripteurs;
- → l'e2c Côte d'Opale.

Sur 2013, plus de 500 prescriptions ont été faites. il y a eu 15 jurys répartis tout au long de l'année nécessitant la participation d'entreprise où plus de 200 jeunes ont été reçus. Le taux d'admission est de 76 %.

L'e2c Côte d'Opale a accueilli 240 jeunes dont 47 % de femmes. La moyenne d'âge est de 20 ans.

→ Un parcours de formation innovant

Le fonctionnement de l'e2c se base sur celui d'une entreprise. Chaque stagiaire qui intègre signe un contrat d'engagement de 8 mois qui prévoit une période d'essai de 7 semaines. C'est pour la majorité des jeunes, le premier contrat signé, c'est "comme un contrat de travail" ! C'est aussi 50 % du parcours en entreprise.

Dès le démarrage au sein de l'établissement, chaque stagiaire se voit proposer un parcours individualisé. Mathématiques, français et informatique alternent avec un travail personnel sur la définition de projet professionnel où une place importante est accordée aux entreprises (présentation des métiers, visites, simulations d'entretien d'embauche). Au-delà de ces enseignements classiques, les stagiaires travaillent en mode projet via différents ateliers : réalisation de reportages, actions humanitaires, développement de la citoyenneté, pratiques artistiques et sportives. L'e2c fait appel à Flandre Création, au BIJ, à l'EIF ainsi qu'au département Emploi solidaire d'Entreprendre ensemble, aux équipes de Réussir ensemble sur le Boulonnais pour un appui sur ces thématiques.

Deux actions sont venues enrichir le parcours des jeunes :

- → "Je me soigne" : grâce à un partenariat avec la CPAM, chaque jeune de l'e2c réalise gratuitement un bilan de santé ;
- → "Je gère mon budget" : des professionnels du Crédit municipal de Boulogne-sur-Mer et de la Banque Postale sur le Dunkerquois animent un module afin d'accompagner les jeunes dans la gestion quotidienne de leurs finances.

De plus, afin de faciliter l'intégration à l'e2c et le parcours de formation de jeunes adultes en situation de handicap et de favoriser leur insertion professionnelle, l'e2c Côte d'Opale et le SAMO ont signé une convention de partenariat.

→ Les entreprises au cœur du dispositif de l'e2c Côte d'Opale

L'objectif de l'École de la 2e Chance est l'insertion durable dans l'emploi. L'entreprise doit être naturellement et impérativement associée à cette démarche.

À l'e2c Côte d'Opale, les entreprises interviennent aujourd'hui à tous les niveaux du parcours de formation :

- → dès la sélection des jeunes à l'entrée de l'école. Chaque jury de sélection compte systématiquement un responsable d'entreprise ;
- → lors la validation des périodes d'essai et des projets professionnels en participant à chacun des jurys mis en place à cet effet ;
- → lors des périodes de stages en entreprise qui représentent 50 % du temps de formation.

Le portefeuille compte à ce jour est 622 entreprises dont 87 sont "partenaires". Une entreprise partenaire est une entreprise qui, au-delà de l'accueil des jeunes en stage, s'implique dans la vie de l'école.

Afin de mettre en avant des secteurs d'activité et des métiers méconnus ou délaissés des stagiaires, les partenariats ont essentiellement été noués avec des entreprises relevant de ces secteurs.

Entreprises ayant accueilli un stagiaire

répartition par taille

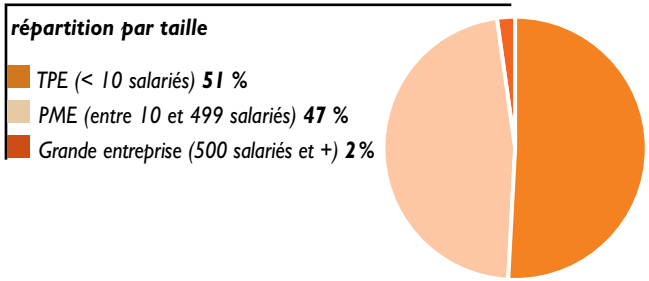

répartition par secteur d'activité du portefeuille total d'entreprises

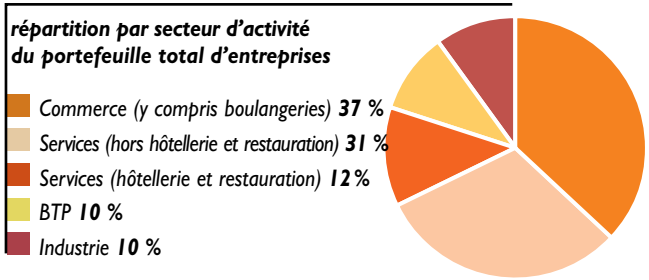

répartition par secteur d'activité des entreprises

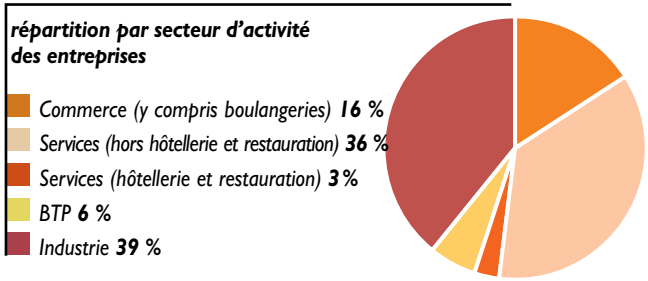

La composition du portefeuille d'entreprises partenaires reflète d'ailleurs assez fidèlement la réparation par secteur d'activité des entreprises du dunkerquois et du Boulonnais en termes d'emploi.

En 2013, certains de ces partenariats ont été formalisés au travers de la signature d'une convention ou de son renouvellement. Ce fut le cas avec Capdune, Europipe et Le groupe La Poste.

Enfin, les entreprises participent financièrement à la vie de l'e2c. Elles ont versé via la taxe d'apprentissage plus de 75 000 €.

→ Zoom sur la mobilité européenne

« Je me déplace, je me loge et je travaille à l'étranger »

La fondation Diversiterre d'EDF a lancé un appel à projet en 2013 que l'e2c Côte d'Opale a remporté. L'action prévoyait la conception de reportages et de fiches pratiques réalisés par les stagiaires de l'e2c afin de favoriser l'accès à l'emploi dans trois pays proches de la Côte d'Opale : l'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas.

Le projet a répondu à trois objectifs : développer la mobilité ; apprendre une langue étrangère ; faciliter l'accès à l'emploi ou à une formation.

40 stagiaires issus des deux sites de l'e2c ont participé au projet et se sont rendus à Amsterdam, à Bruxelles et à Canterbury. Ils ont réalisé une bande dessinée. Elle est un guide pour se déplacer dans ces villes, y trouver un logement et un emploi.

« En route pour Rostock »

Les jeunes de l'École de la deuxième Chance Côte d'opale ont participé à un projet d'échange franco-allemand intitulé "Jugend Ahoi ! Ohé la jeunesse !". A l'initiative de la Communauté urbaine de Dunkerque et du Centre d'Intégration Européenne, dans le cadre de la commémoration des 50 ans d'amitié franco-allemande, ce projet a permis à 5 jeunes allemands de la ville de Rostock et 7 jeunes dunkerquois de profiter d'une action de mobilité et d'échanges européens. Au programme : 3 jours à Rostock, 5 jours sur le voilier "Tolkien" et 3 jours à Dunkerque.

→ L'e2c Côte d'Opale, un outil au service de l'insertion professionnelle et sociale

60 % des jeunes sortis en 2013, après la période d'essai, ont trouvé une solution positive.

Répartition des sorties positives

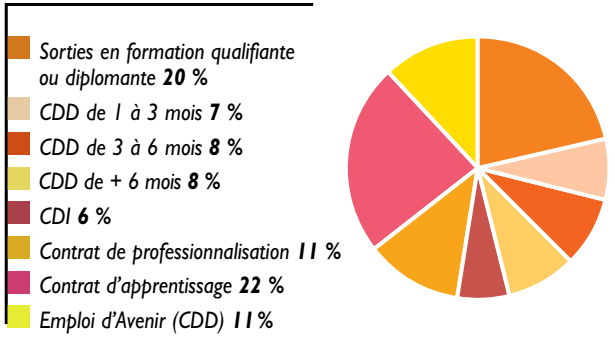

→ Zoom sur les moteurs d'insertion : Citoyenneté, Culture et Sport

De grands projets citoyens, sportifs et culturels ont été menés sur l'année 2013 :

- → Construction d'Hôtels à insectes dans le cadre du festival de l'Arbre
- → Réalisation et vente de boules de Noël en plastique recyclé lors du village des Solidarités (partenariat avec l'association "Jouons tous ensemble contre Parkinson") ;
- → Construction et réalisation de meubles en carton recyclé ;
- → Participation au concours "Je filme le métier qui me plaît", mise à l'honneur d'une ancienne de l'e2c embauchée en qualité de peinture industriel ;
- → Participation aux rencontres régionales organisées par l'e2c du Grand Hainaut.

→ Le Bureau d'Information Jeunesse

Le BIJ accueille dans un espace convivial tout jeune en recherche d'information. Il propose une documentation complète et actualisée dans tous les domaines, des conseils personnalisés, mais aussi une aide technique et un accompagnement au montage de projets.

En 2013, il a reçu 1 520 personnes, contre 1 412 en 2012.

- → 52 % sont des hommes.
- → 37 % sont demandeurs d'emplois, et 45 % scolarisés ou étudiants ; 7 % sont salariés.
- → 84 % ont un niveau bac ou infra.
- → 85 % ont entre 17 et 25 ans.

Les demandes portent principalement sur :

- → **les formations, les métiers : 11 % :**
- → **les jobs saisonniers : 20 % ;**
- → **l'aide aux montages de projets : 13 % ;**
- → **les renseignements sur la vie pratique : 15 % ;**
- → **le BAFA-BAFD : 6 %.**

En 2013, le BIJ a participé à différents forums, comme la Journée des Talents, au lycée Guy Debeyre, les Bons Tuyaux, à l'ADUGES, forum-santé au CEFRAL, forum-stages, forum-Jobs de Coudekerque-Branche. Il anime un Jeu des Métiers pour faire découvrir les secteurs professionnels, et plus précisément auprès des jeunes de l'e2c.

Le BIJ assure un lien avec les dispositifs de territoire tels que l'Aide au Départ Autonome, le Comité Local d'Aide au Projet ou le Projet Jeunesse de Territoire (ville de Dunkerque).

Enfin, le BIJ a été partie prenante de la démarche de labellisation Service Public de l'Emploi. L'appartenance à ce nouveau réseau permet une meilleure connaissance des structures et des professionnels qui le composent et, ainsi, d'apporter au public une information et une orientation plus précises.

En 2013, l'équipe s'est renforcée, avec l'arrivée d'une chargée d'accueil en Emploi Avenir. Elle a pu se former aux pratiques du réseau, et a repris ses études.

En 2014, le BIJ, grâce notamment au renfort obtenu pourra développer sa participation à l'extérieur lors de forums, rencontres, réunions d'information collective ; cela permettra de répondre à la demande de plus en plus croissante des différents partenaires.

Fréquentation mensuelle

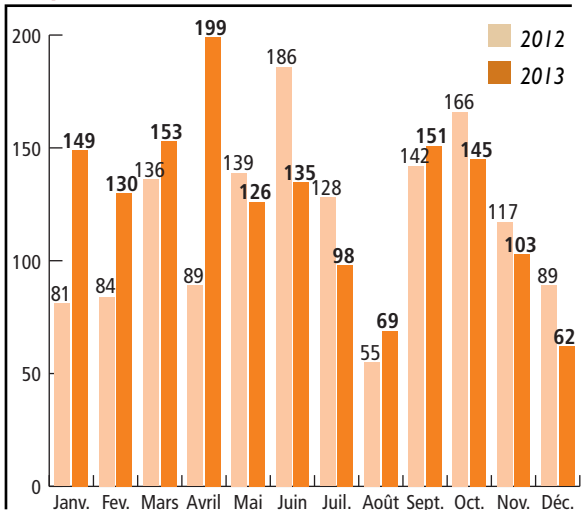

→ Orientations 2014

→ Pour Entreprendre Ensemble

→ L'orientation générale de la structure est d'articuler au mieux les dispositifs d'initiative territoriale qu'elle pilote pour les amener à améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi du territoire (notamment les plus fragilisés dans leur accès à l'emploi), aux salariés, aux employeurs et aux porteurs de projet créateurs d'activités.

La complémentarité de ces interventions en interne se couple à une recherche systématique de partenariat avec les institutions d'une part et les acteurs de la vie économique et sociale d'autre part.

En ce qui concerne les dispositifs socles, les orientations spécifiques sont les suivantes :

→ Pour la Maison de l'Emploi

→ Adaptation au nouveau cahier des charges Maison de l'emploi établi par l'État.

→ Proposition d'intervention à bâtir avec les acteurs locaux du territoire de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

→ Développement des actions de Gestion Prévisionnelle et Territoriale des Emplois et des Compétences en lien avec les Maisons de l'emploi de Calais et Boulogne-sur-Mer.

→ Contribution au développement de l'emploi local au travers de la poursuite de trois actions :

- une cellule de coordination et d'animation grands projets en lien avec Dunkerque Promotion et Pôle emploi ;
- un appui à la mise en œuvre de clauses d'insertion ;
- une action visant à faciliter l'émergence de projets de création d'entreprise dans les différentes communes de l'agglomération.

→ Poursuite d'une mission d'information globale sur les métiers, l'emploi, la formation.

→ Implication dans le développement d'actions transfrontalières et d'échanges internationaux.

→ Pour le PLIE

→ Poursuivre la qualification de l'offre de services et **s'assurer de la mise en œuvre de parcours cohérents** dans un objectif de retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

→ Participation aux groupes de travail portant sur la nouvelle programmation des fonds européens ; mise en œuvre à compter de 2015.

→ Préparation du renouvellement du conventionnement avec le Département dans le cadre du nouveau Plan Départemental d'Insertion à compter de 2015.

→ Préparation du renouvellement du conventionnement avec la Région en lien avec le Plan Local de Développement Économique.

→ Pour la Mission Locale

Axes 1 et 2 : Accueil Information orientation et accompagnement

→ Poursuivre nos actions avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) pour réduire les délais entre une rupture avec le système éducatif et la prise en charge dans le cadre d'un accompagnement par la Mission Locale.

→ Poursuivre nos articulations avec les différents acteurs du territoire (CCAS, maisons de quartier, centre de prévention, UTPAS, SPIP, PJJ…) pour renforcer nos complémentarités.

Maintenir un accompagnement renforcé et cohérent pour les jeunes les plus en difficultés.

Axe 3 : Accès à l'emploi

→ Renforcer et développer une offre de service à destination des entreprises sur :

- la qualification et la professionnalisation des jeunes ;
- la réactivité et la qualité des positionnements sur les offres d'emploi ;
- la levée des freins pour sécuriser l'accès et le maintien dans l'emploi.

→ Renforcer et développer nos actions dédiées à **l'alternance** et plus spécifiquement au dispositif apprentissage en lien avec nos partenaires

→ Poursuivre le déploiement des **emplois d'avenir** en assurant **un accompagnement de qualité** et en favorisant **l'accès à la formation**.

Axes 4 et 5 : observation et ingénierie territoriale

→ Proposer des actions innovantes pour les jeunes fragilisés dans leur insertion sociale et professionnelle : **jeunes décrocheurs scolaires et jeunes suivis sous main de justice**.

→ Contribuer au volet emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale en accordant un regard spécifique aux **jeunes issus des quartiers de la politique de la ville**.

→ Renforcer et développer l'offre de service de la Mission Locale au travers de **l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes** proposée par l'Union Européenne en direction des jeunes peu qualifiés et sans solution.

→ Pour l'e2c Côte d'Opale

Accompagner des jeunes du territoire, éloignés de l'emploi, vers une insertion sociale et professionnelle durable.

Axe 1 : consolider et pérenniser l'activité de l'e2c Côte d'Opale

→ Accueillir 240 jeunes, maintenir 60 % de placement à l'emploi et diversifier les sources de financement en collectant de la taxe d'apprentissage et auprès des fondations. Conserver le label (audit documentaire intermédiaire).

Axe 2 : Ancrer l'e2c Côte d'Opale dans les spécificités du territoire

→ Favoriser l'insertion professionnelle dans l'industrie et les métiers en tension.

Axe 3 : Amélioration de la vie quotidienne des stagiaires, développement de leur autonomie et de leur citoyenneté

→ Développer la mobilité européenne et favoriser les échanges de jeunes inter e2c.

Axe 4 : Renforcer les liens avec les entreprises et les centres de formation

→ Favoriser et multiplier les échanges entreprises - jeunes.
→ Formaliser les partenariats avec les organismes de formation.
→ Développer un réseau de partenaire sur le territoire du Boulonnais.

Axe 5 : Sécuriser les parcours en formation

→ Développer des partenariats avec les acteurs locaux de l'accompagnement social.
→ Renforcer les liens avec les prescripteurs.
→ Renforcer le suivi post-formation.

→ Autres dispositifs conventionnés

→ **Plateforme Territoriale pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes : poursuite du dispositif.**
→ **Espace d'Information pour la Formation : poursuite du dispositif.**
→ **Bureau d'Information Jeunesse : poursuite du dispositif.**
→ **Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire : poursuite du dispositif en intégrant les éléments d'évolution de la stratégie territoriale.**

En 2014, Entreprendre Ensemble participera à la Conférence pour l'Emploi initiée par la Communauté Urbaine et tiendra compte des réflexions engagées dans la mise en œuvre de son plan d'actions.

Avec tous nos remerciements à l'ensemble des élus et des partenaires qui ont permis le développement de nos actions, ainsi qu'à l'ensemble des équipes.